

**REPUBLIQUE DU NIGER  
REGION DE MARADI**

**MONOGRAPHIE DE LA REGION DE MARADI**

**Août 2008**

## SOMMAIRE

<b>Introduction</b> .....	7
<b>I. Situation Géographique et Administrative</b> .....	8
I.1 Situation géographique	8
I.2 Organisation administrative	8
1.2.1 Les institutions administratives	9
1.2.2 Les institutions coutumières	9
<b>II. Milieu physique</b> .....	.11
<b>2.1 Géologie et Relief</b> .....	11
2.1.1 Géologie.....	11
2.1.2 Relief.....	11
<b>2.2 Climat, Sols et Végétation</b> .....	12
2.2.1 Climat .....	12
2.2.2 Sols.....	12
2.2.3 Végétation .....	12
<b>2.3 Ressources en Eau</b> .....	14
2.3.1 Eaux de surface.....	14
2.3.2 Eaux souterraines .....	14
<b>2.4 Ressources Fauniques, Halieutiques et Forestières</b> .....	15
2.4.1 Ressources fauniques .....	15
2.4.2 Ressources halieutiques .....	16
2.4.3 Ressources forestières .....	17
<b>III. Milieu Humain</b> .....	18
<b>3.1 Caractéristiques sociales et humaines</b> .....	18
3.1.1 Caractéristiques démographiques	18
3.1.2 Historique du peuplement	18
<b>3.2 Ethnies, Langues et Religions</b> .....	20
3.2.1 Ethnies .....	20
3.2.2 Langues .....	20
3.2.3 Religions.....	20
<b>3.3 Organisation sociale</b> .....	21

3.3.1 Le pouvoir politique traditionnel.....	21
3.3.2 Les relations sociales.....	22
<b>3.4 Répartition spatiale de la population .....</b>	<b>23</b>
<b>3.5 Structure et Evolution de la population.....</b>	<b>24</b>
3.5.1 Structure de la population.....	24
3.5.2 Evolution de la population.....	25
<b>3.6 Emploi et profil de la pauvreté.....</b>	<b>28</b>
3.6.1 Emploi.....	28
3.6.2 Profil de la pauvreté .....	
<b>3.7 Migrations.....</b>	<b>32</b>
3.7.1 Migrations internes.....	32
3.7.2 Migrations internationales .....	33
<b>IV Cadre de Vie.....</b>	<b>34</b>
<b>4.1 Urbanisation.....</b>	<b>34</b>
4.1.1 Habitat.....	36
4.1.2 Centres urbains.....	37
4.1.3 Assainissement .....	38
4.1.4 Problématique du secteur.....	39
<b>4.2 Santé.....</b>	<b>39</b>
4.2.1 Les infrastructures.....	39
4.2.2 Le personnel.....	43
4.2.3 Les taux et Ratios.....	45
4.2.4 La problématique du secteur.....	49
<b>4.3 Education.....</b>	<b>50</b>
<b>4.3.1 Education formelle.....</b>	<b>50</b>
4.3.1.1 Préscolaire.....	50
4.3.1.1.1 Les infrastructures.....	50
4.3.1.1.2 Le personnel.....	52
4.3.1.1.3 Les effectifs.....	52
4.3.1.1.4 Les taux et ratios.....	52
4.3.1.2 Primaire .....	52
4.3.1.2.1 Les infrastructures.....	56

4.3.1.2 .2 Le personnel.....	57
4.3.1.2 .3 Les effectifs.....	58
4.3.1.2 .4 Les taux et ratios.....	59
4.3.1.2 .5 Problématique du secteur .....	.
4.3.1.3 Secondaire.....	.62
4.3.1.3.1 Les infrastructures.....	66
4.3.1.3.2 Le personnel.....	..79
4.3.1.3 .3 Les effectifs.....	81
4.3.1.3.4 Les taux et ratios.....	..81
4.3.1.3.5 Problématique du secteur.....	.....
4.3.1.4 Enseignement Professionnel et Technique.....	..... 86
4.3.1.4.1 Les infrastructures .....	...86
4.3.1.4 .2 Le personnel.....	..87
4.3.1.4.3 Les effectifs.....	. 87
4.3.1.4.4 Les taux et ratios .....	88
<b>4.3.2 Education non formelle (Alphabétisation)...</b>	<b>.....88</b>
4.3.2.1 Les infrastructures et le personnel d'encadrement.....	88
4.3.2.2 Le personnel.....	.. 89
4.3.2.3 Les effectifs .....	90
4.3.2.4 Les taux	90
4.3.2.5 La problématique du secteur.....	.....90
<b>4.4 Alimentation en Eau.....</b>	<b>.....91</b>
4.4.1 Les infrastructures hydrauliques.....	93
4.4.2 L'accès à l'eau potable.....	94
4.4.3 La problématique du secteur.....	95
<b>4.5 Energie.....</b>	<b>..... 96</b>
4.5.1 Les sources d'énergie.....	96
4.5.2 Les infrastructures .....	97
4.5.3 La production et la consommation.....	97
4.5.4 La problématique du secteur.....	99
<b>4.6 Routes et télécommunications.....</b>	<b>99</b>

4.6.1 Le réseau routier.....	99
4.6.1.1 La classification des routes.....	99
4.6.1.2 L'état du réseau.....	100
4.6.2 Les télécommunications.....	109
4.6.2.1 Le téléphone.....	109
4.6.2.2 Les radios.....	109
4.6.2.3 Les TV.....	112
<b>4.7 Sport et Culture.....</b>	<b>113</b>
4.7.1 Sport.....	113
4.7.1.1 Les infrastructures sportives.....	113
4.7.1.2 Les manifestations sportives.....	113
4.7.2 Culture.....	115
4.7.2.1 Les infrastructures culturelles.....	115
4.7.2.2 Les manifestations culturelles.....	115
4.7.2.3 La problématique du secteur.....	118
<b>V Activités Economiques.....</b>	<b>119</b>
<b>5.1 Agriculture.....</b>	<b>119</b>
5.1.1 Les populations agricoles.....	120
5.1.2 La situation des ressources humaines.....	120
5.1.3 Les techniques culturales.....	120
5.1.4 Les productions.....	121
5.1.5 La problématique.....	125
<b>5.2 Elevage.....</b>	<b>126</b>
5.2.1 Les éleveurs.....	126
5.2.2 La situation du cheptel.....	126
5.2.3 Les types d'élevage.....	128
5.2.4 La situation des équipements.....	132
5.2.5 Les aires de pâturage.....	138
5.2.6 La problématique du secteur.....	140
<b>5.3 Pêche.....</b>	<b>143</b>
5.3.1 Les ressources.....	143

5.3.2 La production.....	143
<b>5.4 Artisanat.....</b>	<b>144</b>
5.4.1 Les populations concernées.....	144
5.4.2 Les productions.....	144
5.4.3 Les appuis.....	144
5.4.4 Les équipements.....	144
5.4.5 L'écoulement des produits.....	144
5.4.6 La problématique du secteur.....	144
<b>5.5 Tourisme et Hôtellerie.....</b>	<b>145</b>
5.5.1 Les sites touristiques.....	145
5.5.2 Les circuits touristiques.....	146
5.5.3 Les structures d'accueil.....	147
5.5.4 Contribution du secteur à l'économie de la Région	147
5.5.5 La problématique des secteurs.....	147
<b>5.6 Mines et Industrie.....</b>	<b>147</b>
5.6.1 Les Mines.....	147
5.6.1.1 Le potentiel minier.....	147
5.6.1.2 Les carrières.....	147
5.6.1.3 La problématique du secteur.....	148
5.6.2 Les industries.....	148
5.6.2.1 Les Unités industrielles.....	148
5.6.2.2 Contribution du secteur à l'économie de la Région	154
5.6.2.2 La problématique du secteur.....	155
<b>5.7 Transport .....</b>	<b>155</b>
5.7.1 Les moyens de transport.....	155
5.7.2 Les types de transport.....	155
5.7.3 La problématique du secteur.....	155
<b>5.8 Commerce, Banques et Etablissements Financiers.....</b>	<b>156</b>
5.8.1 Le commerce.....	156
5.8.1.1. Le commerce intérieur .....	157
5.8.1.2 Le commerce extérieur .....	157

5.8.2 Banques et Etablissements Financiers.....	...159
5.8.2.1 Les activités bancaires.....	159
5.8.2.2 Les établissements financiers.....	159
5.8.2.3 L'importance du secteur dans l'économie de la région.....	159
5.8.2.4 La problématique du secteur.....	159
<b>VI Programmes, Projets et ONG/AD.....</b>	<b>160</b>
<b>VII Conclusion.....</b>	<b>171</b>
7.1 Les tendances .....	171
7.2 Les suggestions d'axes de développement.....	..171

## **INTRODUCTION GENERALE**

Au lendemain des indépendances politiques, le nouvel Etat du Niger, hérité de l'administration coloniale était caractérisée par une forte centralisation marquée par plusieurs disparités intra et inter-régionales.

Il est alors apparu indispensable de recourir à une forme d'organisation permettant d'asseoir une véritable administration de développement, principal levier de la dynamique du développement à la base.

Pour répondre à cet impératif eu égard à la stratégie de Développement accéléré et de réduction de la pauvreté, cadre fédérateur de toutes les politiques au développement au Niger, le Gouvernement du Niger, a adopté la loi **N°2001/032** portant orientation de la politique nationale d'aménagement du territoire.

A terme, l'adoption de cette loi doit conduire non seulement à la réalisation des schémas régionaux d'aménagement du territoire (SRAT), mais aussi à l'élaboration d'un schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), véritable outil de planification spatiale.

Pour atteindre ce noble objectif, une connaissance approfondie du terroir à travers une monographie régionale est un préalable nécessaire et indispensable.

Elle permettra également de <<**nourrir**>> en informations fiables et disponibles la base de données régionale dans le cadre de l'élaboration du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT).

Dans le cadre de l'élaboration de la monographie régionale de la Région de Maradi, notre démarche est principalement basée sur la recherche documentaire et la collecte des données statistiques sur le terrain et s'articule autour des grands axes définis dans le canevas type d'élaboration proposé.

Enfin, les tendances ont été analysées et des propositions d'axes de développement ont été formulées.

## **I- SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE**

### **I-1 Situation géographique**

La Région de Maradi est située au centre sud du territoire nigérien et est comprise entre les coordonnées géographiques suivantes :

Parallèles 13° et 15° 26' Nord ; Méridiens 6° 16' Est.

Elle est limitée à l'est par la Région de Zinder, à l'ouest par la Région de Tahoua, au Nord par les régions de Tahoua et Agadez et au Sud par la République fédérale du Nigeria. Sa superficie est estimée à 41 796 km<sup>2</sup> soit 3% du territoire national.

*Cette superficie se répartit comme suit :*

- 71,5% de terres agricoles ;
- 25% de terres pastorales;
- 3,5% de terres forestières.

### **Organisation administrative de la région de Maradi :**

La région de Maradi dispose au total quarante sept (47) communes, réparties comme suit :

- Aguié : 1 commune urbaine et 3 communes rurales,
- Dakoro : 1 commune urbaine et 13 communes rurales,
- Guidan Roundji : 2 communes urbaines et 4 communes rurales,
- Madarounfa : 1 commune urbaine et 8 communes rurales,
- Mayahi : 1 commune urbaine et 7 communes rurales,
- Tessaoua : 1 commune urbaine et 6 communes rurales.

*(2690 villages + 17 quartiers de Maradi ville)*

Au plan coutumier on dénombre 21 cantons et 9 groupements constitués d'un peu plus de 2000 villages et tribus.

SOURCE : Document Contribution Régionale à la Révision de la SRP de Maradi.

## **I-2 Organisation administrative**

Tableau N° 1: Division administrative

Départements	Cantons	Groupement s	Commune s	Villages	Tribus
<b>1. Aguié</b>	2		4	195	
<b>2. Dakoro</b>	4	3	14	687	16
<b>3. Guidan Roundji</b>	5	1	5	395	
<b>4. Madarounfa</b>	5	2	6	294	
<b>5. Mayahi</b>	2		8	347	
<b>6. Tessaoua</b>	3	2	7	264	
<b>7. Maradi Commune</b>	0	0	3	17 quartiers	

Source: RENACOM Maradi

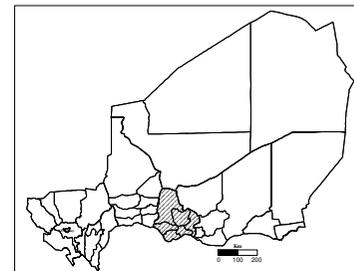
### **I-2-1 Les institutions administratives**

Conformément à la loi N° 2001-023 du 10 août 2001 portant création des circonscriptions administratives et des collectivités territoriales, le département de Maradi est érigé en région, ses 6 arrondissements en départements et la commune de Maradi en Communauté Urbaine subdivisée en trois communes. Chaque département est subdivisé en communes rurales et urbaines, chacun des chefs-lieux de département étant une commune urbaine ainsi que l'ancienne commune rurale de Tibiri, soit 47 communes au total, réparties comme suit : 1 commune urbaine et 3 communes rurales à Aguié, 1 commune urbaine et 13 communes rurales à Dakoro, 2 communes urbaines et 4 communes rurales à Guidan Roudji, 1 commune urbaine et 8 communes rurales à Madarounfa, 1 commune urbaine et 7 communes rurales à Mayahi et 1 commune urbaine et 6 communes rurales à Tessaoua (voir carte administrative de la région ci-après)

### **I-2-2 Les institutions coutumières**

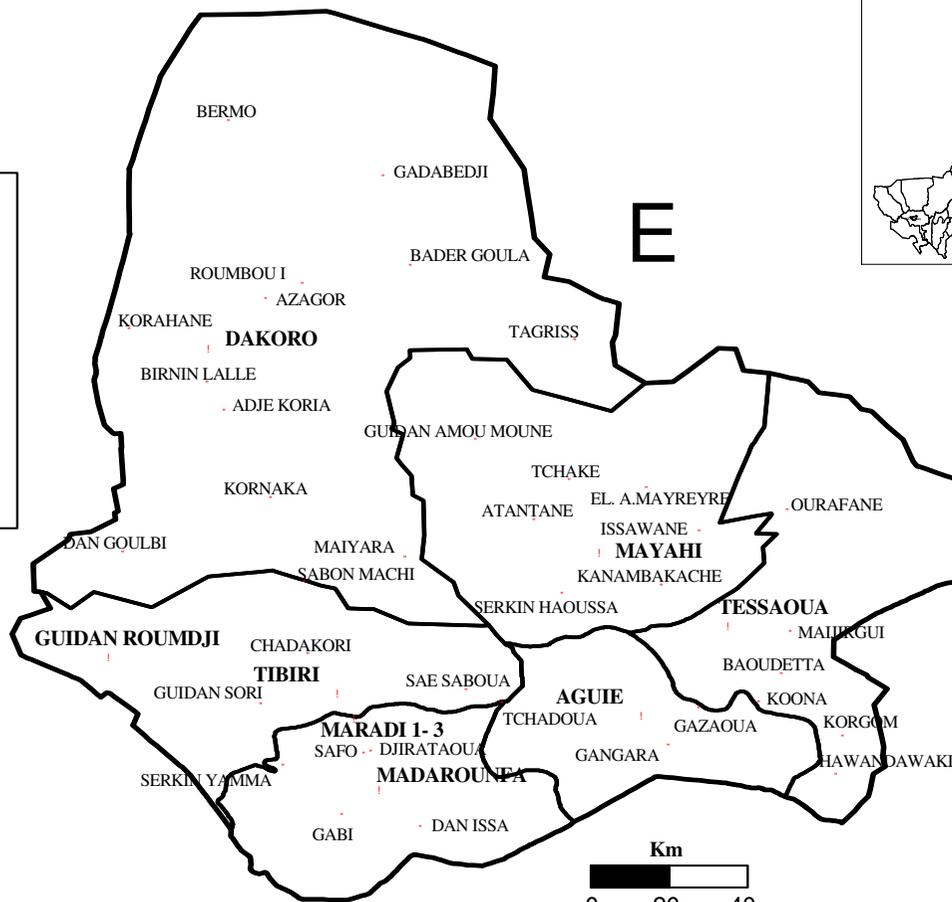
Au plan coutumier on dénombre 21 cantons et 9 groupements constitués d'un peu plus de 2000 villages et tribus.

# CARTE ADMINISTRATIVE DE LA REGION DE MARADI



## Légende

-  Limites de la Région
-  Limites des Départements
-  Chef lieu Commune Urbaine
-  Chef lieu Commune Rurale



## **II- CARACTERISTIQUES DU MILIEU PHYSIQUE**

### **2.1 Géologie et relief**

#### **2-1-1 La géologie**

Comme l'ensemble du pays, cette région repose sur un substratum sédimentaire provenant de la destruction du socle au cours des ères géologiques. Elle fait partie du bassin des Oullimenden qui couvre presque toutes les régions du pays à l'exception de celle de Diffa.

Les séries sédimentaires de ce bassin se remarquent à travers des dépôts marins d'argile et de calcaire coiffés de sable au Nord du Goulbin Kaba et à Dakoro, et des grès hamadiens dans la zone du Goulbi de Maradi.

Les formations géologiques dans la région de Maradi peuvent être regroupées comme suit :

Le sud Maradi dont le socle appartient au socle Panafricain ;

Autour de Maradi, Mayahi, Tessaoua, Guidan /Roumdji se trouvent des ergs anciens à dunes non orientées du quaternaire ;

Est Tessaoua = grès argileux = du continental terminal

Vallées des 2 goulbis (kaba, maradi) = alluvions anciennes, à galets, terrasses du quaternaire

Des terrains cristallins, Sud Maradi (272 km<sup>2</sup>) datent du précambrien, ces formations sont intrudées de granite panafricains recoupés par des complexes annulaires sub-volcanique du paleozoïde

Jeune granite 323 MA à 296 MA

*NB : Plusieurs projets de recherches exécutés dans la région ; des indices d'or ont été découvertes dans le sud.*

#### **2-1-2 Le relief**

La région de Maradi fait partie d'un erg étalant des formes aplanies au centre du Niger entre le Damagaram et l'Ader-Doutchi. Mais il faut retenir que les grands ensembles du relief de la région sont constitués de vallées, de glacis d'épandage sableux et enfin des eaux, et des plateaux dunaires et latéritiques.

La Région de Maradi est traversée par trois vallées fossiles qui sont les zones d'écoulements temporaires pendant la saison des pluies.

Elle possède également 4 mares permanentes et une trentaine (30) de mares semi-permanentes ou temporaires. C'est là également qu'on rencontre certaines formations forestières de vallées, comme :

*la vallée de goulbi N'kaba* qui traverse quatre départements de la région sur une distance de plus de 265 km ;

*la vallée de la Tarka* sur une distance de 115 km avec une largeur de 6 km soit une vallée de 690 km<sup>2</sup> ;

le goulbi Maradi long de 120 km

*Le goulbi Gabi* sur une longueur de 30 km avec un bassin versant de 875 km<sup>2</sup>.

## **2.2 Climat, sols et végétation**

### **2-2-1 Le climat**

Sur le plan climatique, la Région présente deux (2) types de climats bien distincts :  
 Le Climat de type sahélien au Nord, caractérisé par des précipitations annuelles moyennes comprises entre 200 et 300 mm ;  
 Le Climat sahélo soudanien au Sud, caractérisé par des précipitations annuelles moyennes comprises entre 500 et 600 mm.

#### **Ces types de Climats ont comme autres caractéristiques :**

Une saison sèche et froide qui va de Novembre à Février ;

Une saison sèche et chaude qui va de Mars à Mai ;

Une saison pluvieuse qui va de Juin à Septembre, pouvant aller exceptionnellement à la mi-October.

Les précipitations ne durent guère plus de 4 mois. Elles sont très irrégulières, mal réparties dans le temps et dans l'espace et s'étalent entre 20 et 35 jours de pluies par an..

Tableau de pluviométrie voir DRH

### **2-2-2 Les sols**

Les sols sont dominés par leur caractère dunaire (sableux, sablo-dunaires, sablo-argileux et alluviaux). Trois zones agro-écologiques peuvent être distinguées :

La zone pastorale qui comprend le Nord du département de Dakoro (Nord de la vallée de la Tarka) et de Mayahi. Celle-ci était une zone exclusivement pastorale et dont l'écosystème très fragile, commence à connaître une occupation agricole dans la bande méridionale ;

La zone centrale ou intermédiaire à vocation agropastorale qui est comprise entre la Tarka et le Goulbin Kaba. La pression agricole est ici un peu plus faible avec des espaces pastoraux éparpillés au Sud et plus importants au Nord;

La zone agricole qui comprend l'ensemble des départements de Guidan Roundji, Aguié et Madarounfa ainsi que la partie méridionale de ceux de Dakoro, Mayahi et Tessaoua. Cette zone est marquée par une pression agricole très forte ;

### **2-2-3 La végétation**

Le couvert végétal de la Région est du type savane arborée dans le Sud et arbustive au Nord. Il est constitué principalement des formations des domaines classé et protégé, des parcs agro-forestiers et des formations de vallées.

Les travaux les plus récents d'évaluation des ressources forestières ligneuses de la Région de Maradi (Projet Energie II 1993) font ressortir un potentiel d'environ 635 000 ha. Les principales formations sont concentrées dans les départements de Madarounfa et Guidan-Roundji. Pour l'essentiel, il s'agit de la Forêt de Baban-Raffi d'une superficie de 56 000 ha à cheval sur ces deux départements et les formations relativement denses des vallées du Goulbi de Maradi et du Goulbin Kaba

**Tableau N° 2 : Situation des Formations Forestières de la Région de Maradi**

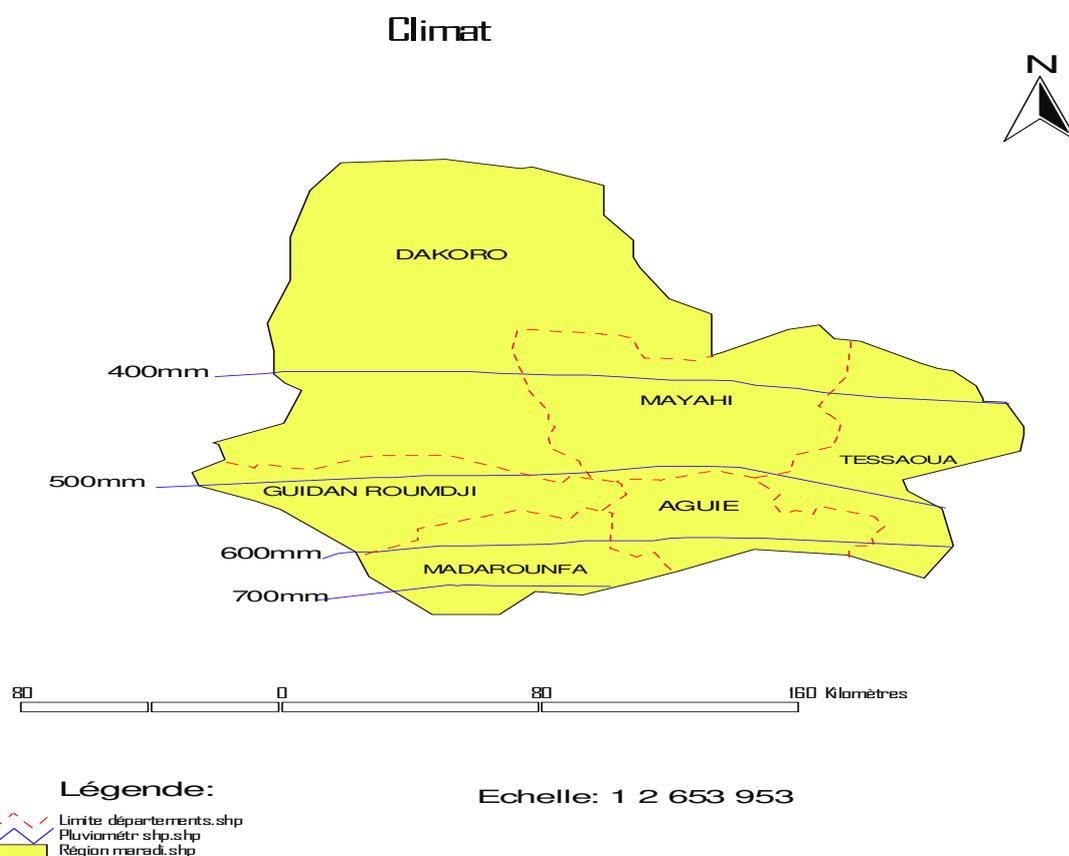
Localité	Formations naturelles classées		Formation Naturelles protégées		Parc Agroforestier		Aire de pâturage		Formations de vallées		Formations artificielles	
	Nbre	Sup/ha	Nbre	Sup	Nbre	Sup	Nbre	Sup	Nbre	Sup	Nbre	Sup
Dpt d'Aguié	3	14.265	-	-	1	269.000	3	1.250	1	46.800	10	286
Dakoro	2	76.034	5	1.251	1	227	-	-	1	-	-	-
Guidan-roundji	5	5.188,4	37	57.359	5	159.500	44	1.582	-	-	189	170
Madarounfa	5	6.743,6	2 4	38.402 8.157	4	34.000	1	200	-	-	217	45
Mayahi	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
Tessaoua	1	960	-	-	7	84.000	9	13.450	1	12.000	12.000	24 km
C.Maradi	-	-										
Total	16	103.151	48	105.169	18	546.227	57	16.482	4	58.000	58.000	525

Dakoro : + 4 goumeraies = 1.040 ha.

**SOURCE** : Shéma Directeur d'Approvisionnement en bois énergie de Maradi

*Illustration* : Carte de climat et de végétation

CLIMAT



## **2-3 Ressources en eau**

La région de Maradi dispose d'énormes potentialités en ressources en eau tant de surface que souterraine ;

### **2 3 1 Les eaux de surface**

Le Goulbi de Maradi prend naissance dans le massif de Zamfara à 75 km au Nord de Kano, au Nigeria sous le nom de Gada-River. Il entre au Niger, à proximité de Nielloua et décrit un arc de cercle de 120 km pour ressortir du Niger à Souloulou et rentrer à nouveau au Nigeria.

La largeur de la vallée (lit majeur) varie de 1 à 4 km avec une moyenne de 2 km. Un lit mineur est présent sur tout le long de son cours, il est bien marqué mais, surtout dans la partie amont, il est parfois sujet à des changements de position.

L'ensemble du bassin occupe une superficie de 10.510 km<sup>2</sup> dont 4277 Km à l'amont sont situés au Nigeria ainsi que 153 km<sup>2</sup> à l'aval. Au total les deux pays Niger et Nigeria, se partagent donc respectivement 58 et 42 % du bassin versant. Le Goulbi de Maradi est le principal cours d'eau de la région Le Goulbi de Maradi rejoint la rivière Rima au Nigeria, elle-même affluent du fleuve Niger. D'une manière très synthétique, les écoulements ont lieu de mai-juin à octobre et sont caractérisés par un débit de base relativement faible contenu dans un lit mineur bien marqué et rythmé par des séquences de crues entraînant un débordement sur la plaine d'inondation pendant 3 ou 4 jours. Ces débordements provoquent un laminage des crues de l'amont vers l'aval et contribue à l'humectation des terres du lit majeur sur lesquelles sont pratiquées des cultures de décrue. Ce cours d'eau contient un sous bassin appelé Goulbi gabi, qui se jette directement dans le lac Madarounfa ;

En dehors du Goulbi Maradi, il existe plusieurs mares semi permanentes, un lac permanent et des vallées fossiles ;

Le Goulbi N'kaba, de direction est-ouest se développe surtout après sa confluence avec le Goulbi El Fadama May Farou. Dans cette partie, il présente un ((caractère fossile)) et n'a quasiment aucun écoulement. Le bassin actif est situé au Nigeria et dans le sud de la région de Maradi.

La haute vallée de la Tarka prend naissance sur le flanc occidental du Damergou et s'oriente dans le sud Est-Ouest. Elle traverse la région de Maradi sur 115 km environ, dans sa zone pastorale, le Nord de Dakoro, avant d'entrer dans la région de Tahoua. Cette vallée est large de 6 km en moyenne et les écoulements antérieurs ont creusé le plateau environnant sur une hauteur de 10 à 15 m. Des écoulements temporaires et localisés font suite aux orages de la saison des pluies et laissent quelques mares qui s'assèchent très vite.

### **2-3-2 Les eaux souterraines**

Les deux bassins sont constitués dans les grandes formations du Continental Terminal. La forme générale du relief est fait de plateau et de légères dépressions ou bas fonds.

L'aquifère du Goulbi de Maradi est formé essentiellement par les alluvions anciennes et récentes provenant de l'érosion et de l'altération profonde des formations précambriennes du Nord du Nigeria central. Il constitue un système aquifère unique avec le Continental Hamadien, formation détritique.

Le réservoir alluvial s'étend au sud de Maradi sur 45 km du Sud au Nord, et sur 70 km d'est en ouest, et sa largeur varie de 1.5 km environ. L'extension latérale du remblayage alluvionnaire récent correspond approximativement à l'extension du lit majeur.

On distingue deux zones situées en aval et en amont d'Aderawa :

en aval, le recouvrement superficiel a une épaisseur moyenne d'environ 6 mètres, et les alluvions récentes peuvent se réduire à une dizaine de mètres d'épaisseur. Comme le toit du Continental Hamadien se situe à une trentaine de mètres de profondeur, les alluvions anciennes sont épaisses d'environ 15 mètres ; en amont, l'épaisseur du recouvrement varie entre 5 et 15 m, celle des alluvions récentes est d'environ 20 m et celle des alluvions anciennes de 20 à 30 m.

Produits de remplissage très altérés de la vallée de goulbi, les alluvions anciennes de granulométries variées, sont formées de grés sableux grossiers à moyens, d'argiles sableuses bariolées, de gravillons et graviers de quartz plus au moins bien roulés et des galets à patine rouge. Les alluvions récentes, moins altérées, sont constituées d'un mélange de sables de quartz argileux fins à grossiers, de gravillons et graviers de quart et de quelques niveaux d'argiles sableuse blanche à grise.

Selon les mesures, la profondeur maximale du niveau piézométrique varie de 13 m à 12.2 m et la valeur minimale entre 3.2 m et 2.3 m. Les niveaux moyens de la nappe sont compris entre 6 et 8 m de profondeur en mai, et remontent jusqu'à 4 à 6 m en septembre. Les fluctuations saisonnières de 1990-1991 de l'aquifère sont comprises entre 1.90 m et 2.6 m alors qu'avant la mise en eau du barrage de Jibiya, elles étaient de 1 à 2 m.

Illustration : Carte des ressources en eau  
Carte hydrogéologique (voir DRH)

## **2-4 Ressources fauniques et halieutiques**

### **2-4-1 Les ressources fauniques**

Les Ressources Fauniques sont essentiellement localisées dans la Forêt Protégée de Baban-Rafi (Département de Madarounfa) et la Réserve de Faune et Forêt Classée de Gadabédji (Département de Dakoro). Cependant, la dégradation accélérée de leur habitat couplée d'un braconnage encore persistant et des feux de brousse récurrents, fait que beaucoup d'espèces ont disparu laissant ainsi quelques rares spécimens de Gazelle dorcas, Outardes, pintades sauvages, chacals, fennecs, singes patas ,serpentinaires , etc.

On note aussi la présence des importantes colonies d'oiseaux autour des principaux plans d'eau notamment le lac de Madarounfa, les mares de Kourfin koura (Madarounfa et de Akadaney (Dakoro).

Les dénombrements réalisés en 1993 et 2001 et 1993 par la Direction de la Faune Pêche Pisciculture autour du lac de Madarounfa et ILLIASSOU A. au niveau de Baban Rafi sud ont fait ressortir les résultats suivants :

Une vingtaine d'espèces d'oiseaux (2348 individus), y compris les oiseaux migrants autour du lac de Madarounfa;

29 espèces de mammifères, 350 espèces d'oiseaux et une dizaine d'espèces de reptiles ont été recensés dans la forêt de Baban Rafi Sud.

Dans le cadre du microprojet financé par PPS/FEM, un Inventaire des ressources fauniques a aussi été réalisé au niveau de la réserve de Biodiversité de la forêt de Baban Rafi sud en 2007.

**Le tableau ci-dessous présente les différentes espèces rencontrées.**

<b>Nom local</b>	<b>Nom français</b>	<b>Nom scientifique</b>
Dagué	Ratel	Mellivora capensis
Zabon daji	Pintade sauvage	Numida meleagris
Tankarki	Petite outarde	Neotis caffra
Dila	Chacal	Canis aureus
Touji	Grande outarde	Otis arabs
Zomo	Lièvre	Lepus capensis
Mazourou	Chat sauvage	Felis sylvestris
Kourégué	Ecureuil	Xerus erytropus
Barewa	Gazelle dorcas	Gazella dorcas
Barewa	Gazelle à front roux	Gazella ruffifrons
Bégoua	Porc-épic	Hyrix cristata
Makorwa	Perdrix	Francolinus bialcalaris
El Rabi	Genette commune	Genetta genetta
Jan Biri	Singe patas	Erythrocebus patas
-	Outarde naine	Eupodotis ruficrista
Metso	Serval	Felis serval
Chaho	Epervier	Accipiter milanolencus
-	Rat de Gambie	Cricetomys gambianus
Toukou	Mangouste	Ichneumia albicauda
-	Tourterelle pleureuse	Olea capensis
Tchilakko	Petit calao	Tocus nazatus
Bouddari	Zorille	Ictonyx striatus

Il faut noter enfin, la présence épisodique d'un troupeau d'éléphant d'une vingtaine d'individus qui séjournent pendant deux (2) à trois (3) mois dans la forêt de Baban rafi sud.

#### **2-4-2 Les ressources forestières**

Elles sont très nombreuses et diversifiées et jouent un rôle important dans l'économie de la région par les ressources financières, alimentaires, les médicaments et l'emploi qu'elles procurent. Le manque de moyens n' a pas permis aux services compétents d'en faire une évaluation .

La région de Maradi compte 16 forêts classées depuis les années 1950 et quelques domaines forestiers aménagés mais considérablement détruits par les multiples pressions humaines et animales . Conséquence, actuellement certaines forêts n'existent que de nom (forêts classées de Dan Issa et Kouroungoussaou). Ces forêts sont situées à Chabaré ( 795 ha ), Dan Gado (4742 ha), Dan Kada Dodo (6888 ha ) , Bakabé 2635 ha ) , Birnin Lallé (48 ha ) , Kouroungoussaou ( 2300 ha ) , Guidan Roumdji ( 2100 ha ) , Dan Gado Karazomé (134 ha ) , Dan Madachi (4,4 ha), Dan Doutchi (650 ha ) , Gabi Nord ( 560 ha ) , Gabi Sud (400 ha ) , Kandamaou ( 4928 ha )

Dan Issa (25,6 ha) , Madarounfa ( 830 ha ) et Rinian ( 26 ha ) . Ces différentes superficies ont été évaluées à la date de leur classement. Les forêts aménagées sont à Baban Rafi Nord ( 15000 ha ) , Baban Rafi Sud (36902 ha ) , Tapkin Guiwa (13344 ha ) et la doumeraie de Goulbi Kaba ( 10500 ha ) .

Mise à part les marchés ruraux de bois, les données actuelles sur l'exploitation des ressources forestières sont mal maîtrisées mais l'on connaît que le rapport besoins / ressources en bois énergie est négatif de 73500 tonnes depuis 1990 (SDAM, 1993) et que la consommation de la ville de Maradi était de 39000 tonnes en 1990 et 85000 en 2000. En plus le taux de ménage utilisant le bois est de 95%, contre 4% pour le pétrole et 1% pour le gaz (schéma directeur d'approvisionnement en bois énergie de Maradi ,2001).

### **2-4-3 Les ressources halieutiques**

Elles se composent du potentiel hydrique et du potentiel ichtyologique.

Le potentiel hydrique est caractérisé par la présence d'une multitude de plans d'eau aux régimes très variables (permanent, semi permanent et temporaire). Environ 40 mares ont été recensées sur l'ensemble de la région. Les plus importantes sont :

Le Lac de Madarounfa (800ha) et la retenue d'eau de Kourfin-koura (60 ha ) à vocation essentiellement agricole, pastorale et piscicole qui sont situées dans le sud de la région ;

Les mares de Birni-lallé et de Akadaney dans le département de Dakoro, destinée principalement à l'abreuvement des animaux et accessoirement aux activités halieutiques et de maraîchage;

La retenue d'eau de Rafin Wada à vocation agricole , piscicole et les mares de Dargué, Kiré Zouba, Batafadoua et Zanguarma à vocation essentiellement agricole et pastorale, toutes situées dans le département de Guidan-Roundji;

La mare de Mogeur-Mogeur à vocation agricole, piscicole et accessoirement pastorale dans la communauté urbaine de Maradi.

A côté de ces plans d'eau, on peut noter, l'existence de plusieurs cours d'eau saisonniers. Il s'agit du goulbi de Maradi, du Goulbi N'Kaba ainsi que la Korama de Gabi qui sont à l'origine de la création de nombreuses mares temporaires. Ces plans et cours d'eau, regorgent d'importantes ressources halieutiques. En effet, plus de 10 familles de poissons regroupant plus d'une vingtaine d'espèces ont été répertoriées dans le Lac de Madarounfa. Il s'agit notamment des familles des *Claridae*, *Cichlidae*, *Mochokidae*, *Bagridae*, *Centropomidae*, *Schilbeidae*, *Protopteruridae*, *Malopteruridae* et *Mormyridae* etc.

### III- MILIEU HUMAIN

#### 3.1 Caractéristiques sociales et humaines

##### 3.1.1 Caractéristiques démographiques

**Tableau N° 3 : Caractéristiques démographiques**

Départements		CU	Aguié	Dakoro	G/Ro umdji	Mada rounfa	Maya hi	Tessa oua	Total
Population totale	Hommes	79435	15692 5	25041 6	19890 1	15947 0	22738 2	19479 1	
	Femmes	82677	16333 1	26063 7	20702 0	16597 9	23666 2	20274 1	
	Total	16211 2	32025 6	51105 3	40592 1	32544 9	46404 4	39753 2	
Population de – de 15 ans		77084	15228 2	24300 6	19301 5	15475 1	22066 3	18902 6	
Enfants de 0 à 59 mois		40917	80833	12899 0	10245 4	82143	11712 5	10033 7	
Population de 65 ans et +		5188	10248	16354	12989	10414	14849	12721	
Population active		72630	15138 5	24157 5	19187 9	15384 0	21933 4	18791 3	
Densité		91	106,7 2	28,92	82,35	86,26	66,75	72,66	
Taux d'accroissement		2,23	4,97	1,9	3,00	3,01	8,3	3,54	
Indice de fécondité									
Taux de mortalité maternelle			1‰	7‰	3‰	5‰	ND	5‰	
Taux de mortalité infantile		20‰	50‰	35‰	32‰	27‰	ND	50‰	

Source : ENQUETE SNAT Maradi 2007

#### 3-1-2 Historique du peuplement

Le processus de formation de l'Etat et de la Société est un phénomène très ancien dans le Soudan central en général et dans les Etats Haoussa en particulier.

Ceci dit, la Région de Maradi englobe deux provinces : la province de Katsina Maradi et la province du Gobir.

#### HISTORIQUE DU PEUPEMENT DE KATSINA MARADI

Traditionnellement, la légende fait descendre les souverains du katsina des Juifs et Arabes par le biais du mariage de Bayajida « Arabe venu de Bagadaza » (Bagdad) et Daura « Fille du juif Lamarudu ». L'union de ce couple donna naissance au sept états Haoussa. Leurs petits fils ont dirigé les sept états Haoussa :

**1-Bawo souverain de Daura, 2- Bagauda souverain de Kano ; 3- Kumayau souverain du Katsina ; 4- Duma souverain du Gobir ; 5- Gunguma souverain de Zaria ; 6-Biram (le cadet) souverain de Rano ;**

Le septième l'aîné de la famille le fils de l'esclave n'a pas eu le « Kasa » (l'état) a pris le titre de « Sarkin Anna » (le chef des animistes) de tous les Etats Hausa.

En réalité, la fondation de l'Etat de Katsina est attribuée à Kumayau et remonterait au VIII siècle. Le premier centre politique de Katsina était Durbi ta Kusheyi à 28,8 km au sud-est de l'actuel Birnin Katsina, avec un autre centre politique important à Bugaje à 16 km à l'ouest du même Birnin Katsina.

La dynastie de Durbawa (la première) fut destituée par la dynastie de Mahammadu Korau. De plus l'accession de Mahammadu Korau au trône de Katsina fut considérée, dans une certaine mesure, comme un succès de l'Islam dans le pays où l'influence de ce dernier s'intensifiait. Le caractère hétérogène des populations du Katsina et les origines diverses de leurs composantes constituent quelques unes des preuves de ces contacts. Ainsi au moment où le royaume de Katsina constituait un pôle d'attraction dans le Soudan central et avait besoin de consolider ses bases territoriales, sa partie nord (plus précisément la vallée de Maradi) disposait d'énormes potentialités. Cette richesse sera momentanément interrompue au XIXème siècle, avec le djihad d'Ousman Dan Fodio (vers 1804). Avec la chute de Katsina, Dan Kasawa fonda Maradi vers 1820. La nouvelle capitale de Katsina Maradi devient de plus en plus un pôle d'attraction de la population d'origines diverses. Ce peuplement était affecté par vague migratrice des autres populations.

NB : Sur l'étymologie du mot Maradi

Le terme Maradi désigne à la fois une région géographique et le nom de l'administrateur de ladite région fut Bara, le premier Maradi, ensuite son père Wagaza (les ancêtres des Maradawa).

A son arrivée dans la vallée de Maradi le premier Sarkin Katsina Maradi Dan Kasawa disait « Mu tsaya nan kan Allah ya biya mu radin mu, mu je mu karba birnin mu na katsina » (Maradi veut dire souhait littéralement) du vocable Murâdi que vient le mot Maradi.

## **HISTORIQUE DU PEUPEMENT DU GOBIR**

La principauté du Gobir s'est construite sur cette frange des confins sud-sahariens qui s'est avérée propice à la constitution d'un Etat puissant bien structuré, en contact avec les cités méditerranéennes, dont les ports caravaniers ont longtemps constitué, pour les potentats et les marchands du Nord du grand désert, les portes du soudan.

Le Gobir, c'est 5.000 ans d'histoire et 1.100 ans de migrations (de Bagdad Irak via Tibiri Niger).

De leur longue pérégrination, les Gobirawa ont fondé dix neuf (19) capitales avant de s'installer définitivement dans l'actuelle République du Niger. Ces capitales sont :

1- Birnin Bagadaza (Irak), 2- Birnin Koudous (Jérusalem), 3-Birnin Goubour (Arabie Saoudite), 5-Birnin Karballa (Arabie Saoudite), 6- Birnin Masar (Caire), 7- Birnin Souroukal Caire), 8- Birnin Tunas (Tunisie), 9- Birnin Bagazam (Niger), 10- Birnin Egadès (Niger), 11-Birnin Tiliguinit (Niger), 12- Birnin Marandat (Niger), 13- Birnin Toro (Niger), 14-Birnin Lallé (Niger), 15 -Birnin Qwararamé (Niger), 16- Birnin Alakalawa (Nigéria), 17-Birnin Dakaourawa (Niger), 18- Birnin Gawon Gazao (Nigéria), 19-Birnin Maradi (Niger), 20- Birnin Tsibiri (Niger)

La dernière capitale a été fondée vers 1835 par le 360<sup>ème</sup> Sarkin Gobir Jibon Ta Uba. Ainsi, le Gobir est né de la fusion de groupements immigrants organisateurs et de populations autochtones.

A ces éléments se sont ajoutés, au cours de l'histoire, des apports Touareg, Peul, Bérébéri, ou provenant du Kebbi ou des Régions voisines.

NB : Sur l'Étymologie du mot Gobir

Gobir vient des mots signifiant poussière, vent, tempête. Ces mots s'expliqueraient par la réputation guerrière des fondateurs de la principauté qui ravageaient tout sur leur passage comme un ouragan.

## **3-2 Ethnies, langues et religions**

### **3-2-1 Les ethnies**

Les katsinawa et les Gobirawa constituent l'ethnie majoritaire de la Région de Maradi. Parmi les katsinawa on dénombre plusieurs sous-groupes : des Barebari (Kambarin Barebari), les Zanfarawa, les Kabawa, les Tazarawa, les Maradawa.

**A ces deux groupes s'ajoutent d'autres populations venues des horizons divers : Les Daurawa, les Adarawa, les Arawa.....**

Les Peuls : Ils constituent numériquement la deuxième ethnie officiellement recensée dans la Région.

Les Touaregs : Ils vivent dans la zone pastorale (dans le département de Dakoro).

Les Zarma-Songhai, les Arabes et les Gourmanché (en minorité).

A ces grands groupes ethnolinguistes s'ajoutent la population des pays voisins (Nigériens, Maliens, Béninois, Togolais et Ghanéens) et les expatriés (Français, Chinois, ...)

Du point de vue ethnique, la population est essentiellement composée de Haoussa (83%), de Peuhl (10%) et de Touareg (6%). Les autres ethnies à savoir les Djerma et les Kanouris (Manga) représentent 1% de la population totale.

### **3-2-2 Les langues**

Les locuteurs du Hausa dans la Région de Maradi sont plus de 90% qui parlent ce dialecte. Ensuite vient le Fulfuldé, puis le Tamasheq, le Zarma et l'arabe. Enfin vient le français qui est la langue officielle et du travail du Niger.

### **3-2-3 Les religions**

Dans la Région de Maradi, on dénombre trois formes de religions : l'Animisme, l'Islam et le Christianisme.

**L'Animisme** : Première forme de religion dans la vallée de Maradi. La population de cette vallée est appelée communément « Anna Maradi ». Ces anna sont exclusivement païens et fétichistes. Ils reconnaissent et ne vénèrent aucun dieu, mais croient aux génies et aux esprits. Ces croyances sont naturellement entretenues et exploitées par les prêtres et prêtresses des génies qui prétendent guérir toutes sortes de maladies au moyen d'incantations, de prières ou de sacrifices offerts à leurs idoles.

**L'islam** : L'islam est présent au sud du Sahara et plus exactement au Niger depuis le raid de Uqba Ibn Nafi dans le Kowar en 666, mais ce n'est que véritablement plus tard, après l'an 1.000, que l'islam pénétra en cette partie du continent, soit à partir du Sultanat de Kanem, vers la fin du XI<sup>ème</sup> siècle, soit, plus vraisemblablement, par les tribus touareg, islamisées elles-mêmes vers le X<sup>ème</sup> siècle. L'islamisation du pays Haoussa s'est affectée par vagues successives, durant plus de dix siècles.

Ainsi, le véritable fondement, l'orthodoxie et la purification de l'islam dans la Région de Maradi remonterait au début du XIV<sup>ème</sup> siècle au soufisme notamment celui qui est véhiculé par les Qadriya, le Jihad d'Usman Dan Fodio, qui représentent la victoire de celui-ci contre le malikisme de type rationaliste dans les Etats Haoussa en général et dans la Région de Maradi en particulier.

De nos jours, il existe dans la Région de Maradi plusieurs courants religieux, dont en voici les principaux :

Les conservateurs, les Tijanias, les Qadriya, les Malekites, les Malekites orthodoxes, les Shiites, les Izalites.....

**Le christianisme** : Introduit au Niger par le biais de la colonisation fin XIX<sup>ème</sup> siècle et début 20<sup>ème</sup> siècle. Le christianisme a gagné la Région de Maradi et bien implanté grâce aux différentes famines qui ont secoué la boucle du Niger en général et la Région de Maradi en particulier.

Là aussi il y a plusieurs tendances :

Les Evangiles, les Protestants, les Catholiques, les Assemblées de Dieu ...

### **3-3 Organisation sociale**

#### **3-3-1 Le pouvoir politique traditionnel**

*Le pouvoir politique traditionnel de Katsina*

Le pouvoir central : Le Sarki et sa Cour.

La cour de Maradi comporte un nombre indéterminé de titres :

**Le sarki** : C'est un personnage important disposant de plusieurs institutions de l'Etat pour exercer sa fonction. Il est à la tête de l'autorité politique, religieuse et militaire du territoire.

**Le Conseil électoral ou le collège électoral** : Il a pour rôle d'élire le nouveau Sarki. A Katsina Maradi ce conseil est composé de quatre membres dont deux de la main droite Galadiman Katsina et Yan Daka Katsina et deux de la main gauche Kauran Katsina et Durbin Katsina. Le cinquième personnage de ce collège électoral est le Liman qui fait la divination.

**L'organisation de la Cour** : La Cour de Sarkin Katsina est bien structurée. Au dessus de l'échelle se trouve le Sarki, qui est entouré des ses douze gardes du corps ou Lihida. A sa droite il y a ce qu'on appelle la main droite ou maison civile dirigé par Galadiman Katsina et ses adjoints et Yan Dakan Katsina et ses adjoints et la Jekadiya. A gauche, la main gauche ou maison militaire dirigée et organisée par Kauran Katsina et ses adjoints et Durbin Katsina et ses adoints.

**Il y a aussi le groupe des princes** : Dirigé par Dan Galadima (le Sarkin Yan Sarki, le chef de tous les princes). Leur nombre varie selon les sources (16,25...).

**Le groupe des princesses** : Dirigé par la Iya qui s'occupe des affaires religieuses (le culte bori) et féminines de la province. Elle est aidée par des adjointes (Jekadiya, Magajiya Hawa, Magajiya Tashibdi, Magajiya Maskomi, Magajiya Mai Rimaye...).

**Le groupe des marabouts** : Constitue une autre catégorie de dignitaires plus ou moins attachée au pouvoir central.

**Limani gari** : Chargé de donner les deux prières au Ramadan et Tabaski (Sala Idi)

**Limamin Jumaa** : Chargé de la prière hebdomadaire du vendredi.

**Limamin Daka** : Chargé de prières journalières au sein du palais.

**Alkali** : Juge suprême...

**Le groupe des griots** : De la Cour dirigé par Dan Toma, et les autres Dan Kutu, Dan Wardanga et Dan Homa.

### Pouvoir politique traditionnel du Gobir

#### Le Sarki et la Cour

L'organisation socio-politique du Gobir est très hiérarchisée du haut en bas de l'échelle nous avons :

**Le sarki** : Il préside la vie politique de sa province, il gouverne seul, mais assisté d'un conseil de hauts dignitaires, les Taran Gobir (littéralement les Neuf Gobir).

Après le Sarki, le groupe des dignitaires est classé en neuf groupes.

Premier groupe : le Conseil électoral

Ils sont au nombre de neuf :

Sarkin Rafi , 2-Ubandawaki, 3-Sarkin Tudu Babba, 4-Sarkin Rafi Karama, 5-Sarkin Tudu Karama, 6-Sarkin Kaya, 7-Magaji Kukuta, 8-Sarkin Bazai, 9-Koda

Deuxième groupe : Galadima et ses adjoints du nombre de 7

Troisième groupe : Les hauts dignitaires de la Cour au nombre de 57

Quatrième groupe : Baraya et ses adjoints au nombre de 14

Cinquième groupe : Uban Doma et ses adjoints au nombre de 04

Sixième groupe : Dan Galadima et ses adjoints (groupe des princes) au nombre de 17

Septième groupe : Inna, ses adjointes et ses dignitaires au nombre de

**La Inna est un personnage imminent de la province du Gobir, tante paternelle ou sœur aînée de Sarkin Gobir.**

**La Inna choisie par le Sarki, elle a une autorité sur toutes les femmes de la province, et en particulier sur les femmes adeptes du culte bori et de l'ensemble des adeptes de ce rite.**

Huitième groupe : Le groupe des marabouts qui ont le titre au nombre de 10.

Neuvième groupe ; Les griots qui ont le titre au nombre de 11.

### **3-3-2 Les relations sociales**

#### Organisation administrative (Katsina)

#### **Les responsables administratifs à partir du pouvoir central**

Selon Docteur Addo Mahamane, au sein même du pouvoir central, certains dignitaires, se sont vu attribuer le contrôle des différentes régions du royaume, dont les principaux : Magajin Bakabé (secteurs de Barazaki, Tazar et de Kashe), Durbi (Bakawa), Magajiya (Riadi), Dan Baganzamé (Saulawa, Gamji et Gabi), Maradi (le grand dignitaire des Anna), Hazu (Maradu, Sulum et Kurfin Galadima).

### **Les administrateurs sur le terrain**

**Le secteur de Barazaki** : Ce poste faisait fonction d'entrepôt ou de trésor de l'Etat.

**Le secteur de Uban Dawakin Jiratawa** : Ce secteur est placé sous le contrôle de Uban Dawakin Jiratawa.

**Le secteur de Sarkin Kano** : Le centre de Maradu était confié au Sarkin Kano déchu, où les descendants de ce dernier résident encore de nos jours et portent toujours le titre de Sarkin Kano.

**Le secteur de Dan Zambadi** : Le secteur de Madarounfa était confié à un prince Dan Zambadi résidant à Madarounfa.

**Le secteur de Dan Tokari** : Avec résidence à Tokarawa

**Le secteur de Gabi** : Dirigé par gabi avec résidence à Gabi

### **Organisation administrative (Gobir)**

La province du Gobir est divisée en quatre cantons mais le pouvoir central est centré à Tibiri par le Chef de Province. Tibiri est la capitale et la plaque tournante de la province, elle compte 56 villages.

Les quatre cantons :

Le canton de Chadakori avec 85 villages

Le canton de Guidan Sori avec 48 villages

Le canton de Guidan Roundji avec 54 villages

Le canton de Saé Saboua avec 77 villages

Le contrôle de la gestion du royaume (Katsina)

Ces responsables ont pour rôle de la collecte et de la perception des taxes et impôts. Les biens sont soumis au contrôle et à la gestion des fonctionnaires tels que : Ajia (trésorier), Sarkin Kasuwa (responsable du marché) etc ...

Le contrôle de la gestion du royaume (Gobir)

Tous les biens sont soumis au contrôle et à la gestion par des fonctionnaires tels que : Ajia (trésorier), Sarkin Kasuwa, Sarkin Noma, Sarkin Makéra, Tarno, Sarkin Anna, Sarkin Aski, Sarkin Fawa, etc ...

## **3-4 Répartition spatiale de la population**

### **Répartition de la population par sexe (RGP/H/2001)**

REGIONS	RESULTATS DEFINITIFS			SUPERFICI E	DENSITE AU Km <sup>2</sup>	% POPULATION TOTALE
	Masculi n	Féminin	Total			
Maradi Région	1.104.361	1.131.378	2.235.748	41.796	53,49	20,21
Madarounfa	144.093	147.321	291.414	3.773	77,24	2,63
Aguié	135.182	141.756	276.938	3.001	92,28	2,50
Dakoro	218.903	216.271	435.174	17.670	24,63	3,99
Guidan Roundji	170.277	178.044	348.321	4.929	70,67	3,15
Mayahi	192.616	199.507	392.123	6.952	56,40	3,55
Tessaoua	169.755	174.006	343.761	5.471	62,83	3,11
Maradi Commune	73.535	74.482	148.017	-	-	1,34

**Repartition de la population de la region superficie et densité**

Région	Population		superficie		Densité (hbts/km2)
	effectif	%	effectif	%	
Maradi	2.235.748	20,2	41.796	3,3	53,5

**3-5 Structure et évolution de la population****3-5-1 Structure de La Population****Structure de la population par groupe d'âge**

Région	Grands groupes d'âge			Total
	0-14 ans	15- 64 ans	65 ans et +	
Maradi	50	46,8	3,2	

**Structure de la population /region selon les sexes**

Région	Sexe		Total	Rapport de masculinité
	M	F		
Maradi	1.104.361	1.131.387	2.235.748	97,8

**STRUCTURE PAR AGE DE LA POPULATION DE LA REGION EN 2001**

Groupe d'âges	Sexe				Total		Rapport de masculinité
	Masculin		Féminin		Effectif	%	
	Effectif	%	Effectif	%			
00	55 440	2,48	54 127	2,42	109 567	4,90	102,4
01-04	209 802	9,38	204 030	9,13	413 832	18,51	102,8
05-09	188 940	8,45	181 438	8,12	370 378	16,57	104,1
10-14	110 403	4,94	98 552	4,41	208 955	9,35	112,0
15-19	90 782	4,06	115 968	5,19	206 750	9,25	78,3
20-24	75 094	3,36	93 572	4,19	168 666	7,54	80,3
25-29	71 294	3,19	82 446	3,69	153 740	6,88	86,5
30-34	57 468	2,57	66 327	2,97	123 795	5,54	86,6
35-39	65 075	2,91	62 552	2,80	127 627	5,71	104,0
40-44	54 701	2,45	54 588	2,44	109 289	4,89	100,2
45-49	21 212	0,95	23 058	1,03	44 270	1,98	92,0
50-54	30 444	1,36	29 236	1,31	59 680	2,67	104,1
55-59	17 019	0,76	18 200	0,81	35 219	1,58	93,5
60-64	18 616	0,83	17 819	0,80	36 435	1,63	104,5
65-69	6 885	0,31	6 403	0,29	13 288	0,59	107,5
70-74	13 672	0,61	10 595	0,47	24 267	1,09	129,0
75-79	6 036	0,27	4 205	0,19	10 241	0,46	143,5
80-84	6 980	0,31	4 934	0,22	11 914	0,53	141,5
85-89	1 783	0,08	1 129	0,05	2 912	0,13	157,9
90-94	1 424	0,06	1 113	0,05	2 537	0,11	127,9
95 et +	1 186	0,05	1 094	0,05	2 280	0,10	108,4
ND	105	-	1	-	106	-	10500,0
<b>TOTAL</b>	<b>1 104 361</b>	<b>49,40</b>	<b>1 131 387</b>	<b>50,61</b>	<b>2 235 748</b>	<b>100,00</b>	<b>97,6</b>

**Source** : Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H) 2001

La population de la région est relativement jeune. En effet, au regard du tableau ci-dessus, on constate que 78,52% de la population ont moins de 35 ans. Cette situation s'observe aussi bien dans la population féminine que masculine. Les femmes en âge de procréer (15-49 ans), représentent 44% de la population féminine totale de la région contre une moyenne nationale de 45%.

La population de la région est à dominante rurale ; en 2001, elle représentait 89,3% de la population totale soit 1 996 433 habitants, comme le montre le tableau ci-dessous :

### 3-5-2 L'évolution de la population

#### De 1954 à 2001 (E. GREGOIRE : Présentation générale département de Maradi).

Années	1954	1960	1972	1977	1983	2001
Nombre de la population	381.436	561.000	774.000	944.288	1.117.700	2.235.748

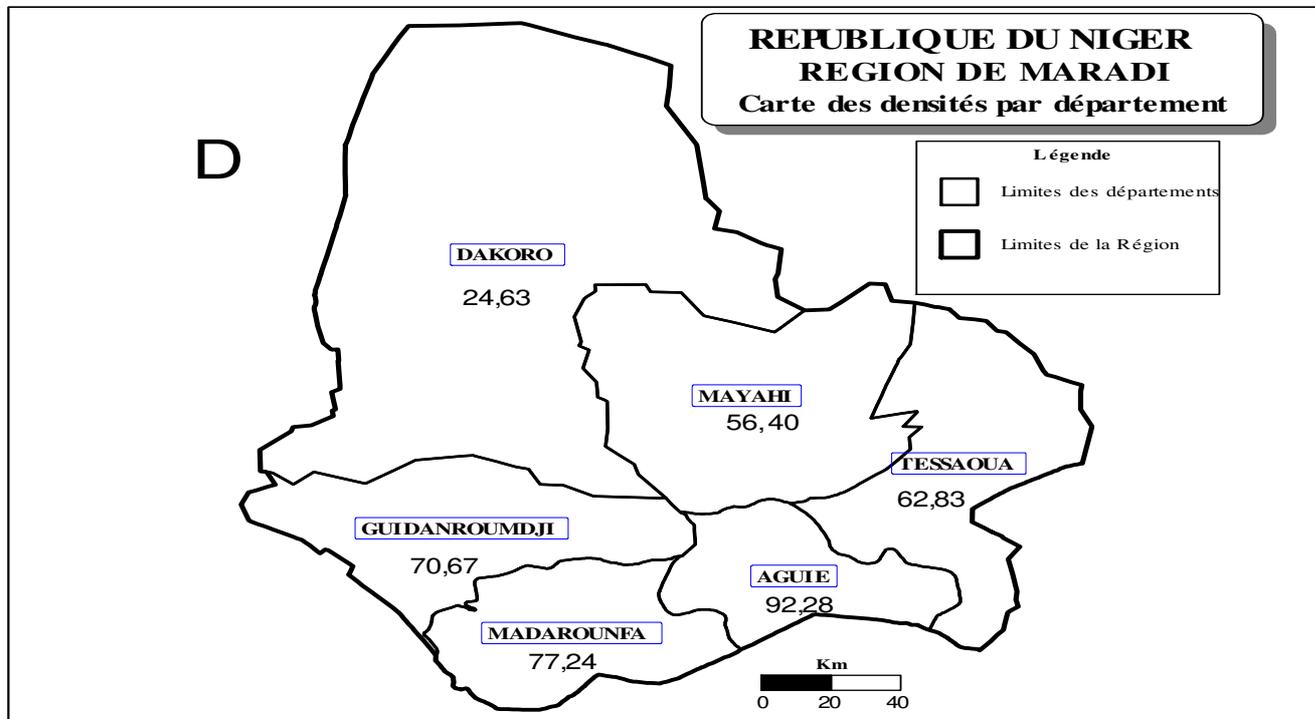
#### Evolution de la population de 1977-2001

Région	RGP/H-1977 (15/10/1977)		RGP/H-1988 (27/05/88)		RGP/H-2001 (01/06/2001)	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%
Maradi	949.747	18,6	1.389.433	19,2	2.235.748	20,2

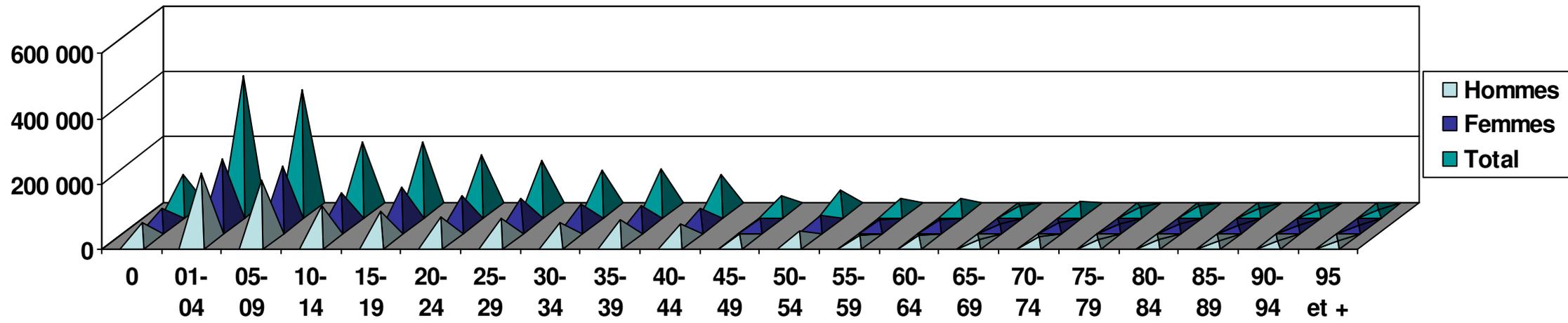
#### Taux d'accroissement annuel moyen en %

Région	Période 1977-1988	Période 1988-2001
Maradi	3,66	3,75

## Carte de densité



### Pyramide des âges



### **3-6 Emploi et profil de la pauvreté**

La question de l'emploi a été de tous les temps une préoccupation majeure des autorités publiques de tous les pays du monde.

Cette préoccupation fut d'ailleurs importante dans les années 1990, où dans le courant des réformes juridiques institutionnelles, il a été créé un service public de l'emploi dénommé Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) avec une nouvelle mission de promouvoir l'emploi à travers des actions de formations, d'insertion et de réinsertion des demandeurs d'emploi. L'institution du programme spécial par le président de la République a certes offert du travail, mais d'une durée limitée et parfois précaire.

Ainsi, le chômage se définit comme « la situation d'une personne munie d'une qualification et disponible pour travailler et qui ne travaille pas contre son gré ».

A ce phénomène récurant se greffe dans beaucoup de cas le sous-emploi de plusieurs travailleurs.

Le sous-emploi se caractérise par l'exercice d'un emploi à temps partiel, l'exercice dont le revenu ne permet pas au travailleur d'avoir un revenu décent.

L'exercice également d'un emploi en dessous de ses capacités professionnelles de base.

#### **3-6-1 L'emploi**

##### a) Les types d'emploi

Comme dans le reste du pays, la situation des demandeurs d'emploi n'est pas enviable dans la région de Maradi en raison de la crise économique qui a ralenti les activités économiques depuis le début des années 1980.

On distingue des emplois à titre permanent ou temporaire. Par emploi permanent, on désigne tous les emplois fournis par l'état, les sociétés ou autres employeurs pour une longue période et temporaire pour une courte durée.

Dans cette région, ce sont les emplois informels et les travaux champêtres qui occupent la majeure partie de la population. Les emplois formels (temporaires ou permanents) sont fournis par les travaux publics, les bâtiments, les industries, les banques, les assurances, le transport ...

##### b) Demandes et offres d'emploi

###### b- 1 Les demandes d'emploi

De 2.243 demandes en 2003, elles sont descendues à 1991 en 2004 dans la région de Maradi. Ces demandes concernent des personnes possédant des qualifications diverses. La répartition des 1991 demandeurs d'emploi de 2004 fait ressortir 1101 manœuvres, 316 ouvriers spécialisés et 143 qualifiés, 153 agents de maîtrise et techniciens et 62 ingénieurs et cadres.

La spécificité de ces demandes est qu'il n'y a que 103 femmes sur les 1991 demandeurs d'emploi soit un peu plus de 5 %.

## b -2 Les offres d'emploi

Elles sont restées presque stables ces deux dernières années : 174 en 2003 et 175 en 2004 soit un taux de placement respectif de 7,75 % et 8 ; 78%. Les emplois les plus répandus sont ceux qui ne nécessitent pas une formation approfondie car sur les 175 offres de 2004 , 52 sont réservées aux manœuvres, 25 aux ouvriers spécialisés , 19 aux ouvriers qualifiés , 66 aux employés ( dont 29 femmes ) , 8 aux agents de maîtrise et techniciens et 5 aux ingénieurs et cadres .Dans le même temps , 16 manœuvres , 20 ouvriers spécialisés et 19 qualifiés , 7 employés 3 agents de maîtrise et techniciens et une personne dans le groupe des cadres et ingénieurs ont été licenciés .

L'emploi se présente aussi sous forme de contrat de travail. Dans ce domaine, 514 personnes sont concernées. En général les salaires sont très bas et instables.

### **3-6-1-1 Les difficultés liées à l'emploi et à l'insertion des jeunes**

Elles sont comme dans le reste des secteurs sociaux dus à la situation économique actuelle du pays malgré les quelques progrès enregistrés. La région de Maradi est caractérisée par une faible capacité d'absorption de main d'œuvre qualifiée des entreprises parce que n'étant pas toutes créatrices d'emploi, la crise économique persistante et la gestion toujours traditionnelle des activités économiques.

La définition du chômage étant en Afrique très complexe compte tenu de ses différentes facettes, on peut en tenant compte de ceux qui cherchent effectivement un emploi et qui ont déposé un dossier dans ce sens à l'inspection du travail, dire que le taux de chômage dans la région de Maradi est de 91,22%

La situation de l'emploi reste préoccupante dans la région mais la relance économique qui se dessine lentement inaugurera de lendemains meilleurs pour les chômeurs en particulier les jeunes. L'adéquation entre la formation et l'emploi permettra aux demandeurs d'être plus opérationnels.

### **3-6-1-2 La structure d'emploi dans le secteur para public et privé**

Le tissu économique de la région de Maradi est composé de plusieurs établissements dont (**voir tableau en annexes**):

Malgré l'existence de ces unités économiques, la région n'échappe pas au phénomène général du chômage, conséquence de la crise économique. Cette crise a favorisé le développement d'un secteur informel dont la connaissance demeure non maîtrisée et employant des travailleurs en situation précaire.

De 2003 à 2007, le service de l'emploi a enregistré 8 583 demandeurs d'emploi (dont 7 883 hommes et 700 femmes. Pour la même période, les offres d'emploi enregistrées se chiffrent à 384.

On constate de part ces chiffres, un déséquilibre énorme entre la demande et l'offre d'emploi d'une année à une autre.

**Tableau** : Répartition par sexe sur les cinq (5) ans (2003 à 2007)

Données statistiques Années	Marché de l'emploi						Ecart	Taux de couverture	Pertes d'emploi		
	Demandes d'emploi			Offres d'emploi					H	F	T
	H	F	T	H	F	T					
2003	2145	99	2244	142	26	168	2 076	07,48 %	923	112	1035
2004	1 888	103	1 991	145	30	175	1 816	08,78 %	641	21	662
2005	1 178	135	1 313	371	60	431	882	32,82 %	104	1	105
2006	1 752	236	1 988	563	107	670	1 318	33,70%	37	9	46
2007	920	127	1 047	405	161	566	481	54,05 %	63	21	84
<b>Totaux</b>	<b>7 883</b>	<b>700</b>	<b>8 583</b>	<b>1 626</b>	<b>384</b>	<b>2 010</b>		<b>23,41 %</b>	<b>296</b>	<b>81</b>	<b>377</b>

Commentaire tableau :

L'analyse de ce tableau permet de constater que le chômage dans la région affecte autant les femmes que les hommes.

De 2003 à 2007, 8 583 demandeurs d'emploi ont été enregistrés et dans la même période 2 010 offres d'emploi ont été reçues, soit une couverture de 23,41 % des offres par rapport aux demandes d'emploi dont 384 féminines. Pour la période donnée, les femmes représentent 8,87 % des demandeurs d'emploi.

Tableau : Situation du marché de l'emploi de 2003 à 2007 – Jeunes de 18 à 39 ans

Données statistiques Années	Marché de l'emploi						Ecart	Taux de couverture
	Demandes d'emploi			Offres d'emploi				
	H	F	T	H	F	T		
2003	1 597	83	1 680	135	26	161	1 519	09,58 %
2004	1 230	92	1 322	54	12	66	1 256	04,99 %
2005	873	119	992	327	51	378	614	38,10 %
2006	1 373	219	1 592	470	98	568	1 024	35,67 %
2007	661	116	777	332	150	482	295	62,03 %
Totaux	5 734	629	6 363	1 318	337	1 655	4 708	26 %

Tableau : Offres d'emploi reçues de 2003 à 2007 – jeunes de 18 à 39 ans

Années	2003	2004	2005	2006	2007	Total
<b>Catégories professionnelles</b>						
Manœuvres	61	20	67	121	93	362
Ouvriers spécialisés	22	9	34	59	40	164
Ouvriers qualifiés	16	6	2	3	-	27
Employés	57	31	225	296	203	812
Agents de maîtrises et Techniciens	2	-	29	71	129	231
Ingénieurs et Cadres	3	-	-	21	18	17
<b>Total.....=</b>	<b>161</b>	<b>66</b>	<b>378</b>	<b>568</b>	<b>482</b>	<b>1 655</b>

Tableau : Répartition de la demande par catégories professionnelles. (Jeunes de 18 à 39 ans).

<b>Années Catégories professionnelles</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>Total</b>
Apprentis				1		1
Manœuvres	929	832	236	505	202	2 704
Ouvriers spécialisés	258	202	175	215	151	1 001
Ouvriers qualifiés	143	40	54	27	19	283
Employés	181	187	297	676	260	1 601
Agents de maîtrises et Techniciens	123	118	138	57	64	500
Ingénieurs et Cadres	45	57	87	111	81	381
<b>Total.....=</b>	<b>1 680</b>	<b>1 322</b>	<b>992</b>	<b>1 592</b>	<b>777</b>	<b>6 363</b>

L'analyse des tableaux statistiques fait ressortir que la population féminine est moins représentée au niveau des demandes d'emploi ; cela ne signifie pas que les femmes ne vivent pas le chômage. Elles le vivent beaucoup plus durement que les hommes. Les raisons qui justifient la sous représentation des femmes dans la demande d'emplois sont entre autres :

- le faible niveau de qualification;
- la non disponibilité liée aux contraintes sociales en général.

Au cours des quatre (4) années, c'est-à-dire de 2003 à 2007, nous avons relevé un nombre total de 4 341 jeunes hommes et 382 jeunes femmes demandeurs d'emploi de la tranche d'âge indiquée ci-dessus sur un total général de 8 583.

Ces mêmes analyses démontrent les tranches d'âge les plus touchées par le chômage, se situent entre la tranche de 22 à 39.

Les raisons de ce taux élevé de chômage sont :

- l'inexpérience ;
- le manque de qualification, leur importance numérique ;
- la préférence des emplois de bureaux au détriment des emplois techniques.

### **3 6-1-3 Synthèse des principales causes du chômage :**

Le chômage à Mardi connaît plusieurs causes dont les plus importantes sont :

- le rétrécissement du tissu économique ;
- le manque ou l'insuffisance de qualification de la majorité des demandeurs d'emploi ;
- la disparition de plusieurs entreprises étatiques ;
- l'insuffisance des travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) ;
- la précarité de l'emploi par l'in formalisation de plusieurs secteurs de l'économie ;
- l'accroissement de la population ;

- le manque d'expérience;
- l'inadéquation formation - emploi ;
- la politique économique non incitative : (facilité aux investisseurs) ;(manque d'investissements dans les secteurs pourvoyeurs d'emploi)
- l'accès de la formation vers les emplois de bureau au détriment des professions techniques ;
- l'insuffisance d'encadrement des organisations des jeunes ou groupements d'intérêts économiques ;
- l'insuffisance d'appui à l'initiative privée et à l'entrepreneuriat.

#### **3-6-1-4 Axes de développement :**

Dans l'immédiat, les filières suivantes doivent être multipliées pour résorber le chômage dans la région :

- Création des unités de transformation des produits agro-sylo-pastoraux
- création des centres d'élevage des alevins et multiplication des centres avicoles ;
- création des usines de collecte et traitement des cuirs et peaux ;
- multiplication des travaux à haute intensité de main d'œuvre.

En plus de ces principaux axes on peut citer entre autres :

- la mise en place d'un observatoire de l'emploi et de la formation dans l'immédiat ;
- le maintien du programme spécial du Président de la République ;
- l'encadrement des ONG et leurs interventions dans l'appui des jeunes ;
- la création d'une tique nouvelle pour sécuriser l'investissement entre l'Etat et les investisseurs ;
- la mise à point d'une jeunesse entreprenante ;
- la recherche d'une formule incitative aux employeurs (impôts, faciliter l'ouverture) ;
- la multiplication des associations des jeunes dans les différents secteurs d'activités économiques et surtout une réorientation du secteur agro-sylvo-pastoral par la mécanisation de l'agriculture, l
- la création d'unités de transformation industrielle des produits agropastoraux (huilerie, fromage, fruits et les industries laitières) ;
- la création d'une usine de collecte et de traitement de peaux ;
- la création des centres d'élevages des alevins.

### **3-7 Migrations**

Le déplacement des population est l'un des principaux phénomènes qui caractérisent le monde ces dernières années. Dans la région de Maradi les migrations sont causées en général par la pauvreté et le chômage et revêtent plusieurs formes :

#### **3-7-1 Les migrations internes**

L'exode rural qui touche particulièrement les jeunes des campagnes de 15 à 35 ans. Ce mouvement peut aussi se faire sous forme de migrations internes en direction des autres villes du pays ou même au sein de la région.

### 3-7-2 Les migrations internationales

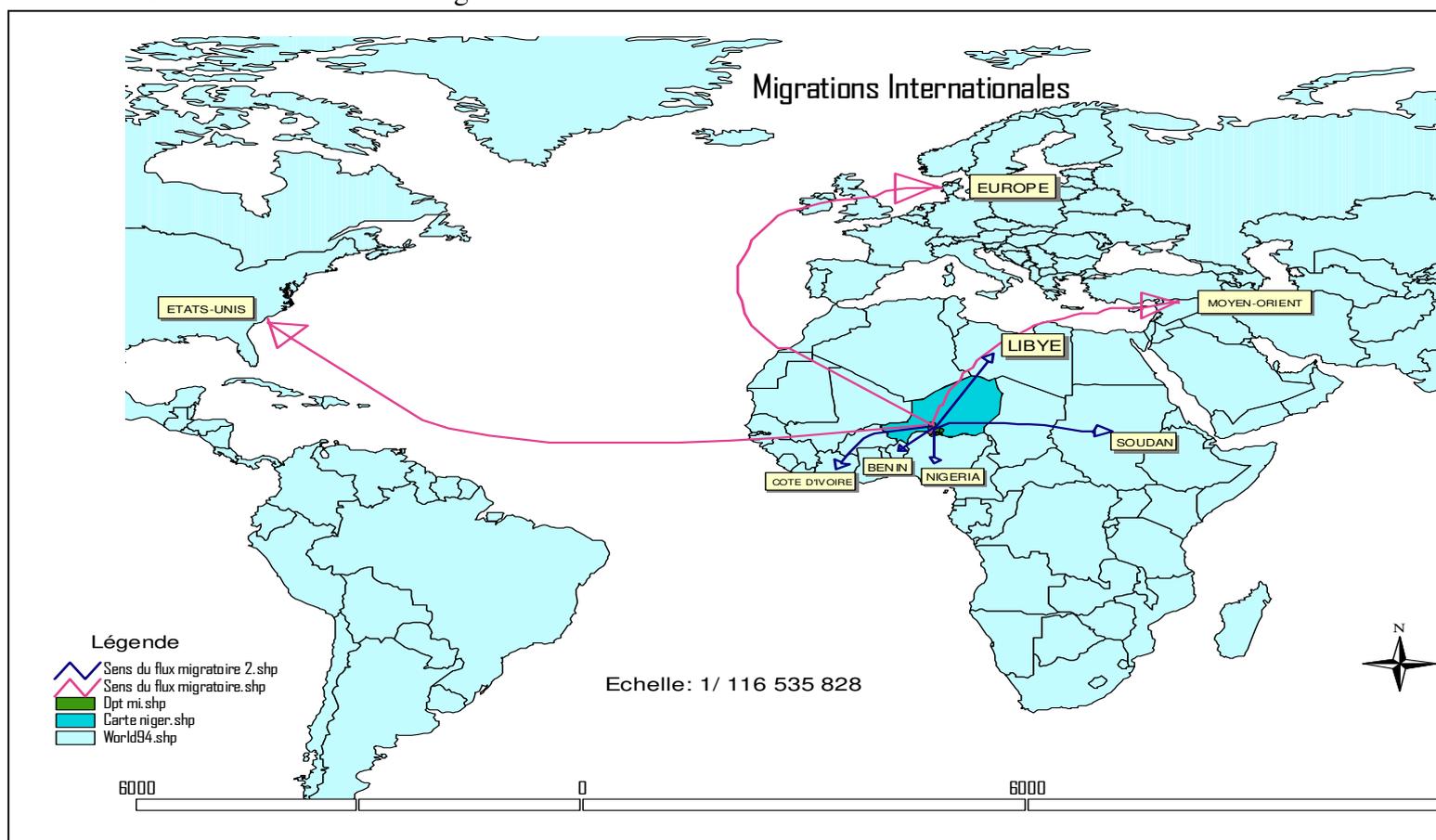
Les migrations internationales : Elles peuvent être temporaires ou définitives et se font en direction des pays de la sous régions en particulier le Nigeria, mais aussi des pays arabes.

Les conséquences quelles soient positives ou négatives sont multiples :

Dans la zone de départ elles se manifestent par le départ des bras valides et une féminisation des populations des villages et un éclatement des structures sociales.

Dans la zone d'arrivée en particulier les villes (Maradi, Tessaoua..) , on assiste à leur surpeuplement et surtout au développement de l'insécurité, du chômage et autres problèmes sociaux .

Carte des mouvements migratoires



## IV- CADRE DE VIE

### 4-1 Urbanisation

La région de Maradi possède d'importants centres urbains et de gros villages situés dans leur majorité au Sud dans le département de Madarounfa ou on dénombre plus de 66 ayant plus de 2000 habitants.

Tableau : Etablissements humains et cadre de vie

Départements		CU	Aguié	Dakoro	G/Roundji	Madarounfa	Mayahi	Tessaoua
Etablissements humains	Population rurale		318836	509840	393400	315663	452477	360912
	Population urbaine	162112	13270	22166	12521	9786	11567	36620
	Zones à forte densité au km <sup>2</sup>	9100	92,28		70,67	77,24	56,4	62,83
	Zones à faible densité au km <sup>2</sup>			24,63				
	Nbre de ménages	23569	36857	58742	44076	42349	48396	45486
	Villes de de 500 000 à 100 000 habitants	CU						
	Villes de 50 000 à 10 000 habitants		Aguié	Dakoro	G/Roundji		Mayahi	Tessaoua
	Villes de 10 000 à 5 000 habitants					Madarounfa		
	Villes disposant d'électricité	CU	Aguié	Dakoro	G/Roundji	Madarounfa	Mayahi	Tessaoua
	Existence de services déconcentrés	CU	Aguié	Dakoro	G/Roundji	Madarounfa	Mayahi	Tessaoua
Villes disposant d'un château d'eau	CU	Aguié	Dakoro	G/Roundji	Madarounfa	Mayahi	Tessaoua	

### Les villes de la région et leur fonction

En tenant compte du critère national basé sur la fonction administrative et les équipements pour identifier les villes, la région de Maradi compte 7 centres urbains dont les populations respectives s'élèvent en 2004 selon les résultats du RGP / H de 2001 à 157.096 habitants pour la ville de Maradi ( 305.559 habitants : estimation du PADUM en 2004) , 13.167 pour Aguié , 19.629 pour Dakoro , 11.221 pour Guidan Roudji , 9.556 pour Madarounfa , 21.264 pour Mayahi et 37.716 pour la ville de Tessaoua .

A ces centres urbains il faut ajouter les communes de Tibiri et de Dan Issa avec respectivement 18.615 et 15.452 habitants.

Par ailleurs il faut noter que la région de Maradi renferme plus de 130 villages ayant entre 2000 et 5000 habitants (annexe 5). Les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2001 donnent 2,83% comme taux d'accroissement annuel des centres urbains au niveau régional. Ce taux varie selon les localités. Il est à titre d'exemple de 8,3 % à Maradi, 3,54 % à Tessaoua et 1,90 % à Dakoro.

Les villes dans la région de Maradi, à l'instar des autres du pays, comprennent des quartiers d'habitats traditionnels anciens densément peuplés et traditionnels récents mais aussi des quartiers résidentiels dont l'origine est administrative.

Elles sont appelées surtout avec la décentralisation à jouer le rôle dévolu aux centres urbains : fonction résidentielle, administrative, industrielle, commerciale, touristique, sanitaire, culturelle et scolaire. Pour le moment, seule la ville de Maradi, la capitale régionale, assure la totalité de ces différentes fonctions.

Les causes de la croissance urbaine et ses conséquences

### Les causes de la croissance rapide des centres urbains

La région de Maradi n'est pas en reste du phénomène qu'est le développement rapide des centres urbains. Comme dans la plupart des régions du Niger, ce développement rapide des villes est le résultat d'un certain nombre de facteurs parmi lesquels :

Les facteurs de répulsion des zones rurales et d'attraction des centres urbains.

En effet, l'explosion démographique a entraîné une forte densité du peuplement dans les zones agricoles rurales et une insuffisance des terres cultivables surtout au Sud de la région. . Ce facteur est aggravé par la monétarisation de l'accès à la terre qui a favorisé l'apparition de grands propriétaires fonciers (grands commerçants et parfois fonctionnaires) au détriment des populations rurales qui n'ont d'autres possibilités que de se rendre en ville à la recherche d'emploi et des meilleures conditions de vie. Ces centres urbains exercent aussi une très grande attraction du fait d'un écart important entre leurs revenus et ceux du milieu rural entraînant en dehors de nombreux mouvements temporaires et définitives. Mais aussi, les villes sont les principaux lieux d'échanges culturels et économiques car c'est là que se trouvent les banques et autres services financiers, et administratifs, les grands établissements publics et privés d'enseignement et d'importantes écoles coraniques.

L'amélioration sensible des conditions médicales a permis une réduction significative du taux de mortalité mais sans un changement notable de celui de la natalité. Ce qui

a pour résultat une croissance sensible du taux de croît naturel de la population urbaine.

Les conditions climatiques désastreuses ces dernières années ont aussi à travers les famines, les sécheresses et les crises alimentaires qu'elles ont provoquées, contribué a un afflux massif des populations rurales vers les grandes villes telles que Maradi et Tessaoua.

### **Les problèmes urbains**

A part la ville de Maradi, la région manque de véritables centres urbains du fait de l'inexistence des schémas directeurs d' aménagement urbain ( SDAU ) compliquant d'avantage la mise en place des infrastructures de base : eau , électricité, canaux d'évacuation des eaux , service d' hygiène et d' assainissement . Sur ce dernier point les villes de la région sont encombrées malgré les efforts des autorités, de nombreux dépotoirs sauvages d'ordures, des excréments d'humains et d'animaux, d'innombrables sachets plastiques très nuisibles à la santé, aux animaux et à l'environnement. Le cas de la ville de Maradi est très illustratif.

A cette insuffisance des services de base s'ajoutent une insécurité grandissante mettant en danger les hommes et leurs biens , le chômage , le développement de la prostitution , des habitats précaires (bidonvilles) et une réduction drastique des espaces agricoles péri urbains pourvoyeurs d' emplois et de produits destinés au ravitaillement des citoyens .

Comme l'augmentation de la population urbaine accentuée par l'exode rural n' a pas été accompagnée d' un développement industriel conséquent pour résorber le surplus de la population active , un nouveau secteur offrant des emplois , le secteur informel est apparu. Recouvrant une gamme d'activités, il convient à une main d'œuvre peu instruite et sans qualification comme celle de la région de Maradi. Bien qu'offrant des emplois, il est un handicap pour l'économie de la région à cause de la concurrence injuste qu'il oppose au secteur formel parce qu'il se dérobe à la fiscalité.

En vue d'une maîtrise efficace et durable de l'urbanisation dans la région, il est urgent de penser dès à présent à doter les grands centres urbains de schémas directeurs d'aménagement urbain (que seule la ville de Maradi possède depuis 1988) et les autres centres secondaires de plans de lotissement pour compenser l'absence des SDAU. Ce qui facilitera à court et long terme la mise en place et une bonne répartition des infrastructures de base (équipements sociaux éducatifs, les VRD ...)

#### **4-1-1 L'habitat**

Dans la région de Maradi comme partout au Niger, l'habitat urbain se présente sous une gamme diversifiée, mais que l'on peut classer en quatre principaux types selon les matériaux utilisés, l'organisation de l'espace et la densité des constructions :

**L'habitat du type rural** : essentiellement en substances végétales (bois et paille), avec des cases rondes et sans statut foncier précis. Ce type d'habitat à l'origine saisonnier a tendance à devenir permanent malgré son caractère précaire. Appelé communément Kara-kara, il constitue un tissu urbain peu dense à proximité des noyaux anciens, autour des villages périurbains et dans les zones d'extension des villes.

**L'habitat traditionnel** : construit essentiellement en matériaux locaux (banco, bois et paille) quelquefois crépit au ciment, les concessions de superficies très réduites se présentent sous toutes sortes de formes géométriques. Les bâtiments sont organisés autour d'une cour centrale et l'accès se fait le plus souvent par un vestibule. Tissus urbains très denses et peu plantés, ils représentent les anciens noyaux des villes et villages périurbains.

**L'habitat traditionnel amélioré (ou habitat évolutif)** : les matériaux utilisés sont mixtes (locaux et importés), les concessions sont de formes géométriques régulières (rectangle le plus souvent) et assez spacieuses. Ce genre d'habitat se rencontre dans les quartiers de lotissement dit traditionnel ; Ce sont des tissus urbains bien structurés et moyennement plantés dont la densité dépend de l'âge du lotissement et de l'intérêt que porte la population sur les zones loties.

**L'habitat résidentiel** : ce sont des quartiers construits exclusivement en matériaux définitifs. Un bâtiment multifonctionnel souvent unique est construit dans une concession vaste et densément plantée. Dans les quartiers d'habitat résidentiel il est interdit de construire en matériaux locaux (banco, bois et paille).

Dans les villes de l'intérieur du département de Maradi l'on rencontre essentiellement les trois premiers types d'habitat ; l'habitat résidentiel représente principalement les zones administratives.

La ville de Maradi par contre regroupe tous les types d'habitat, et une tendance nette se dégage pour les constructions en matériaux définitifs. Dans les quartiers relativement récents d'habitat traditionnel par exemple (Zaria, Gao et Grande Prière), plus de 95% des constructions sont en matériaux définitifs.

L'effort d'investissement en matière d'habitat est très éloquent dans la ville de Maradi. Ceci est d'autant vrai que même dans les noyaux anciens de la ville les matériaux définitifs sont en train de remplacer le banco, parce que le foncier urbain constitue ici à Maradi l'investissement et l'épargne les plus sûrs.

Mais dans le département de Maradi comme partout au Niger, il se dégage une préférence aux constructions à un seul niveau plutôt que d'aller en hauteur ; ce qui donne des villes horizontales très vastes d'où des charges insupportables de viabilisation pour les populations urbaines qui doivent de toute manière en supporter les coûts.

#### **4-1-2 Les centres urbains**

En tenant compte du critère national basé sur la fonction administrative et les équipements pour identifier les villes , la région de Maradi compte 7 centres urbains dont les populations respectives s' élèvent en 2004 selon les résultats du RGP / H de 2001 à 157.096 habitants pour la ville de Maradi ( 305.559 habitants : estimation du PADUM en 2004) , 13.167 pour Aguié , 19.629 pour Dakoro , 11.221 pour Guidan Roudji , 9.556 pour Madarounfa , 21.264 pour Mayahi et 37.716 pour la ville de Tessaoua .

A ces centres urbains il faut ajouter les communes de Tibiri et de Dan Issa avec respectivement 18.615 et 15.452 habitants.

Par ailleurs il faut noter que la région de Maradi renferme plus de 130 villages ayant entre 2000 et 5000 habitants (annexe 5). Les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2001 donnent 2,83% comme taux d'accroissement

annuel des centres urbains au niveau régional. Ce taux varie selon les localités. Il est à titre d'exemple de 8,3 % à Maradi, 3,54 % à Tessaoua et 1,90 % à Dakoro.

Les villes dans la région de Maradi, à l'instar des autres du pays, comprennent des quartiers d'habitats traditionnels anciens densément peuplés et traditionnels récents mais aussi des quartiers résidentiels dont l'origine est administrative.

Elles sont appelées surtout avec la décentralisation à jouer le rôle dévolu aux centres urbains : fonction résidentielle, administrative, industrielle, commerciale, touristique, sanitaire, culturelle et scolaire. Pour le moment, seule la ville de Maradi, la capitale régionale, assure la totalité de ces différentes fonctions.

#### **4-1-3 L'assainissement (voirie, réseau et divers)**

##### **a) la voirie :**

Les centres urbains de l'intérieur de la région de Maradi sont quasiment dépourvus de voiries revêtues ; là où il en existe il s'agit surtout des traversés des routes nationales, notamment la route nationale no 1 pour ce qui est de Guidan roundji, Tibiri, Tchadaoua, Aguié, Gazaoua, Tessaoua et Maïjirgui.

La ville de Maradi par contre a bénéficié d'important investissement en matière de voirie urbaine bitumées, latéritiques et pavées.

##### **b) l'assainissement :**

Les réalisations en matière d'assainissement sont plus importantes dans la capitale régionale Maradi comparée aux autres centres urbains de la région. Pourtant même à Maradi les besoins sont encore très loin d'être couverts. Les bailleurs de fonds sont en ce moment très retissant quant au financement des actions du secteur assainissement, marquant leurs préférences aux équipements marchands (marché, gare routière, etc.) qui offrent des possibilités de recouvrement des fonds investis.

Tablraux : Réseaux de voiries et assainissement dans les principaux centres urbains de la région

	<b>Rues bitumées</b>	<b>Rues pavées</b>	<b>Caniveau x</b>	<b>Latrines publiques</b>	<b>Containers</b>
<b>Maradi</b>	<b>32360 ml</b>	<b>6770 ml</b>	<b>24576 ml</b>	<b>7</b>	<b>22</b>
Aguié					0
Dakoro	0				0
Gazaoua					0
Guidan Roundji	1890	0	4413	2	0
Madaronfa	0		0		0
Maïjirgui					0
Mayahi	0		0		0
Tchadaoua					0
Tessaoua	3500	0	1807	2	0
Dan Issa					

#### **4-1-4 La problématique du secteur**

Les promoteurs privés et les populations elles mêmes fournissent un grand effort d'investissement en matière de construction de logement à Maradi et dans tous les autres centres urbains de la région. Cependant, tous ces efforts sont insuffisants et nettement en de çà des besoins et espérances des citoyens. La démographie galopante aidant et le taux d'urbanisation élevé (il est à titre d'exemple de 8,3 % à Maradi, 3,54 % à Tessaoua et 1,90 % à Dakoro) surtout dans les villes où l'espérance de vie est plus élevée, accroissent les besoins des populations face aux ressources qui se font de plus en plus rares. Le problème d'habitat est des plus cruciaux dans les villes notamment, les besoins en logement et en terrains à bâtir et également la viabilisation des centres urbains à savoir la construction des équipements collectifs, l'aménagement de la voirie et la mise en place des réseaux divers (assainissement, eau et électricité notamment).

#### **4-2 Santé**

##### **4-2-1 Les infrastructures**

Sur le plan des infrastructures sanitaires, la région dispose de :

- 7 Districts Sanitaires
- 6 Hôpitaux de District
- 82 CSI
- 1 C.H.R
- 1 Centre pilote de chirurgie rurale à Tessaoua
- 326 Cases de Santé Fonctionnelles
- 30 CSI nouvellement réceptionnés, non fonctionnels
- 28 Cabinets médicaux et salles de soins privés

**Tableau 1 : Les infrastructures sanitaires**

Infrastructures	Nombre total	Nombre fonctionnel	Observations
CHR	1	1	
Districts sanitaires	7	7	
HD	6	5	
CSI	83	82	
Cases de santé	471	325	
Cases de santé transformées en CSI	30	—	Constructions terminées 15 sont équipées et 15 en cours.
Pharmacies populaires	8	7	
Dépôt pharmaceutique	3	3	
Pharmacies Privées	4	4	
Centre de santé des armées	3	3	
Formations Sanitaires privées	27	27	

**TABLEAU 2: REPARTITION DES FORMATIONS SANITAIRES PRIVEES, CONFESSIONNELLES ET SOCIO-ÉDUCATIVES**

F.S.	D.S.	AGUIE	DA-KORO	GR	MADA-ROUNFA	MA-YAHI	TES-SAOUA	CUM Maradi	TOTAL
<b>Cabinets de soins</b>		0	0	0	0	0	1	5	6
<b>Salles de soins</b>		1	1	4	0	0	0	15	21
<b>CSI confessionnels</b>		0	1	0	1	0	0	2	4
<b>Centres Médico-sociaux</b>		0	0	0	0	0	0	6	6
<b>TOTAL</b>		1	2	4	1	0	1	28	37

TABLEAU 3 : SITUATION DU PARC AUTO/MOTO :

Structures	Parc auto	Observations	Parc moto	Observations
Aguié	7(3)	1 en panne	13	7 épaves
Dakoro	9(4)	2 épaves ,1 amb en panne	26	7 épaves
G Roundji	7(3)	1 épave	19	1 en panne
Madarounfa	5(2)	1 mauvais état	18	3 épaves
Maradi CU	3	-	7	-
Mayahi	6(2)	2 épaves	25	6 épaves
Tessaoua	9(3)	2 épaves 2 mauvais état	26	3 épaves
CHR	6(4)	1 épave 1 mauvais état	0	0
DRSP	8	-	4	0
Total	60 (21)	8 épaves 4 Mauvais état 2 Panne	138	26 épaves.1 panne

( ) = ambulances

#### MOYENS DE COMMUNICATION

Une Boîte postale : N° 474 à Maradi

48 Radio Bande Latérale Unique (BLU)

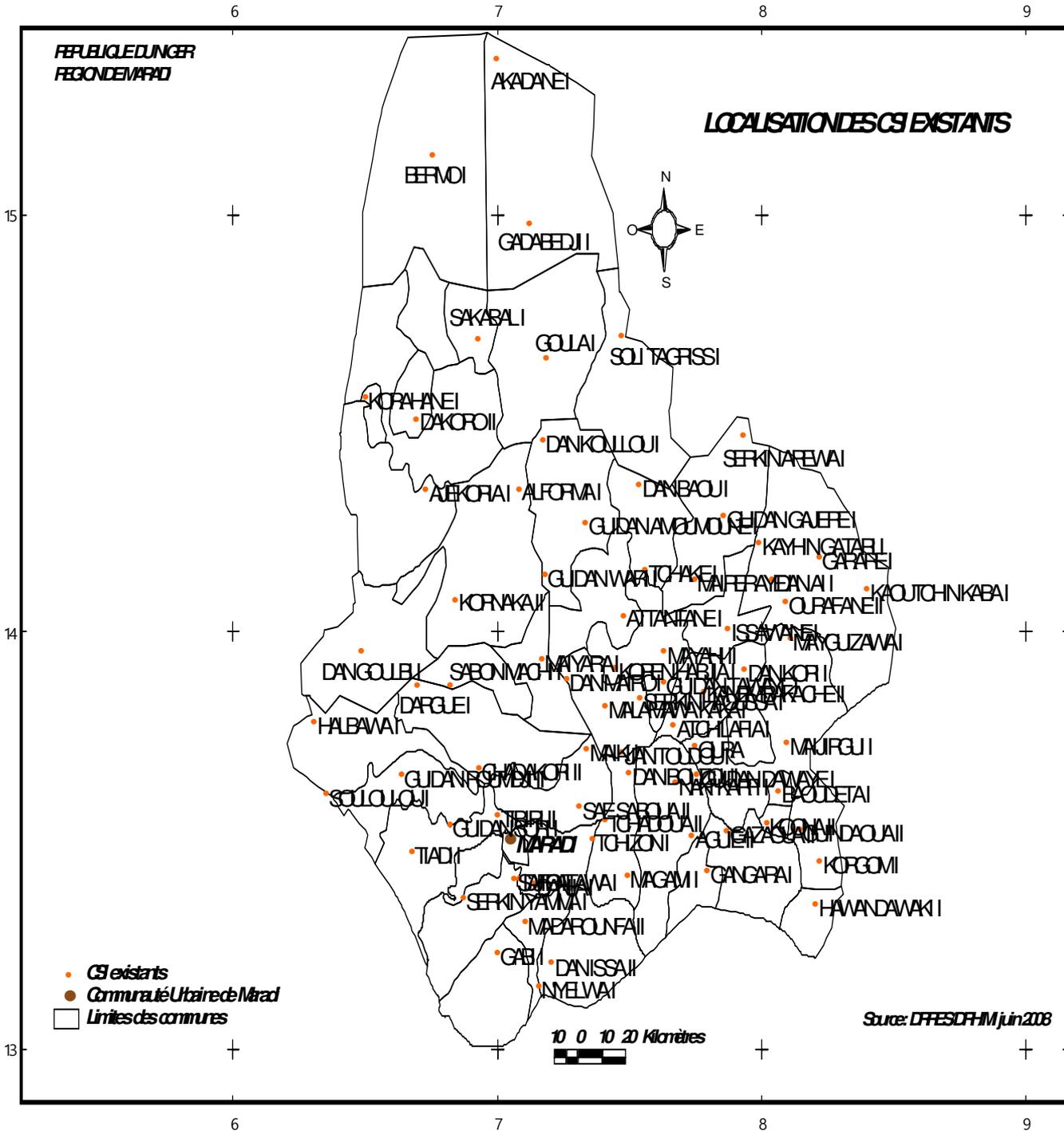
8 lignes Téléphoniques dont trois au niveau de la DRSP

Un Fax

Accès à l'Internet au niveau de la DRSP

Réseau GSM disponible dans tous les chefs lieux de district et la plupart des CSI.

#### Illustration : Carte des infrastructures sanitaires



#### 4-2-2 Le personnel

TABLEAU 1 : REPARTITION DU PERSONNEL PAR STRUCTURE SANITAIRE  
(CADRES SUPERIEURS DE LA CATEGORIE A)

Corps	D I S T R I C T S S A N I T A I R E S							CHR	DRSP	TOTAL
	A-guïé	Dak	G.R	Mada	C.U	May	Tes			
Médecin Santé Publique	1	0	1	1	0	0	0	0	1	4
Médecin Généraliste	0	1	0	0	3	1	1	3	0	9
Gestionnaire des Services de Santé	1	1	0	1	1	1	1	1	2	9
Docteur en Soins Infirmiers	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2
Pharmacien	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Biologiste	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Chirurgien(+ CCD)	1	1	1	0	0	0	1	1	0	5
Gynéco-Obstétricien	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Dentiste	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Pédiatre	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Tech. Sup. Gestion	0	0	1	0	0	0	0	1	1	3
Tech.Sup. Anesthésie-Réanimation	1	1	1	0	0	1	1	2	0	7
Tech. Sup. Kiné-Rééducation	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Tech. Sup. Soins Infirmiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tech. Sup. Soins Obstétricaux	1	0	0	0	1	0	0	1	0	3
Tech. Sup. Action Sociale	0	0	0	1	2	0	0	1	0	4
Tech. Sup. Laboratoire	1	1	0	0	0	0	0	4	0	6
Tech. Sup. Ophtalmologie	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3
Tech. Sup. Radiologie	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Tech. Sup. Chirurgie	0	0	1	0	0	0	0	4	0	5
Tech. Sup. Odonto-Stomatologie	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Tech. Sup. Santé Publique	0	0	0	0	0	0	1	0	6	7
Tech. Sup. Epidémiologie	1	1	1	1	1	2	1	0	3	11
Tech. Sup. Nutrition	0	1	0	0	0	0	0	0	1	2
Tech. Sup. Dermatologie	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Tech. Sup. Info-Educ-Communic	0	0	0	1	1	0	0	0	2	4
Tech. Sup. Psychiatrie	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
<b>T O T A L</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>37</b>	<b>17</b>	<b>100</b>

<b>(CADRE DES CATEGORIES B ET C)</b>										
Infirmier Dipl. d'Etat	15	14	11	16	18	25	23	23	3	148
Sage - Femme Dipl. d'Etat	8	5	2	7	18	3	2	14	1	60
Tech.de Laboratoire	1	1	1	2	6	1	2	9	0	23
Assistant Social	2	0	1	0	4	1	2	2	0	12
Tech.d'Hygiène et Assainissement	4	5	2	6	3	3	3	2	2	30
Infirmier Brevété	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmier Certifié	9	12	16	11	31	9	12	28	0	128
Sage - Femme Brevétée	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Tech.de Laboratoire Brevété	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistant Social Brevété	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aide Assistant de l'Action Sociale	2	1	0	0	5	0	0	0	0	8
Agent d'Hygiène et Assainissement	0	0	0	0	1	0	2	1	0	4
Adjoint Technique	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2
Géomètre Adjoint	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Conducteur des TP et Mines	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Adjoint-Trésor	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
<b>T O T A L</b>	<b>41</b>	<b>38</b>	<b>34</b>	<b>42</b>	<b>86</b>	<b>42</b>	<b>46</b>	<b>81</b>	<b>10</b>	<b>420</b>
<b>(AUXILIAIRES DE LA CATEGORIE D)</b>										
Secrétaire	0	0	0	0	0	1	1		1	3
Mécanicien	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4
Soudeur	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
planton	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Vaccinateur	0	1	1	0	0	0	0	1	3	6
Manœuvre	7	8	5	6	5	11	9	20	1	72
Gardien	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2
Chauffeur	3	0	3	2	1	1	2	4	5	21
Fille de salle	0	3	2	0	0	2	0	0	0	7
Cuisinière	0	0	1	0	0	0	0	2	0	3
Pileuse	0	0	0	0	0	1	0	2	0	3
<b>T O T A L</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>30</b>	<b>16</b>	<b>123</b>

**TABLEAU 2 : LE PERSONNEL DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE ÉTRANGÈRE EXERÇANT DES FONCTIONS CLINIQUES**

Type de coopération	Médecins généralistes	Médecins spécialistes	autres cadres paramédicaux	total
Coopération Médicale Chinoise	1	13	3	17
Coopération Japonaise	0	0	3	3
Volontaires des Nations Unies	0	1	1	2
ONG internationales	2	0	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>24</b>

#### **4-2-3 Les taux et ratios**

Le taux de couverture sanitaire régional est faible et se situe à hauteur de 42%.

Tableau : de taux couverture sanitaire

Départements	populations	Taux de couverture sanitaire sans cases de santé en %	Taux de couverture sanitaire avec cases de santé en %
<b>Aguié</b>	<b>310.305</b>	<b>34</b>	<b>62</b>
<b>Dakoro</b>	<b>487.078</b>	<b>25</b>	<b>72</b>
<b>Guidan Roumdji</b>	<b>387.230</b>	<b>26</b>	<b>86</b>
<b>Madarounfa</b>	<b>322.617</b>	<b>35</b>	<b>71</b>
<b>Mayahi</b>	<b>166.365</b>	<b>31</b>	<b>65</b>
<b>Tessaoua</b>	<b>440.216</b>	<b>38</b>	<b>64</b>
<b>Maradi C urbaine</b>	<b>380.465</b>	<b>100</b>	<b>-</b>
<b>Taux région</b>	<b>2 235 748</b>	<b>42%</b>	

Source : DRSP rapport annuel 2004

Une observation rapide de ce tableau montre que seule la communauté urbaine de Maradi est couverte à 100 pour cent et que les cases de santé ont joué un rôle important dans la couverture sanitaire de la région.

**TABLEAU : Ratios**

Structures	Infirmiers	Ratio	Médecins	Ratio	Sage Femmes	Ratio
Aguié	24	1/13 157	2	1/157 884	9	1/8 065
Dakoro	26	1/19 044	2	1/248 096	5	1/24 612
G Roundji	27	1/14 711	2	1/198 580	3	1/33 347
Madarounfa	27	1/18 557	1	1/501 045	7	1/10 986
Maradi CU	49	1/3 568	3	1/58 274	20	1/1 812
Mayahi	34	1/13 150	1	1/447 103	3	1/39 526
Tessaoua	35	1/11 196	2	1/ 195 933	2	1/48 103
CHR	51	-	10	-	15	-
DRSP	3	-	1	-	1	-
Total	276	1/ 9869	24	1/113498	65	1/9691

Population 2007 (RGP 01): 2 723 954 Habitants

**TABLEAU : PRINCIPAUX INDICATEURS SANITAIRES DE LA REGION**

Indicateurs			
	Numérateur	Dénominateur	Taux (%)
1. Pourcentage des centres de santé menant des activités foraines avec paquet d'activités	49	67	<b>73,13</b>
2. Taux de Couverture en structures SONUB	16	54	<b>29,63</b>
3. Taux de Couverture en structures en SONUC	6	8	<b>75,00</b>
4. Pourcentage de cases de santé fonctionnelles	358	443	<b>80,81</b>
5. Taux d'exécution des budgets	1327720617	6590311717	<b>20,15</b>
6. Pourcentage de formations sanitaires disposant du personnel selon les normes (CSI)	51	82	<b>62,20</b>
7. Pourcentage de professionnels (fonctionnaires et contractuels) par rapport aux besoins identifiés par la gestion prévisionnelle du personnel	115	241	<b>47,72</b>

8. Pourcentage des centres de santé disposant d'un incinérateur fonctionnel et utilisé pour bien gérer les déchets médicaux	39	82	<b>47,56</b>
9. Taux de rupture de six médicaments essentiels aux niveaux CSI et HD	4076	62673	<b>6,50</b>
10. Taux de réalisation des activités foraines avec paquet d'activités	357	1019	<b>35,03</b>
11. Pourcentage des cas de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans pris en charge	51289	339889	<b>15,09</b>
12. Taux de réalisation des supervisions	244	336	<b>72,62</b>
13. Taux de réalisation des activités des plans d'actions	389	1086	<b>35,82</b>
14. Taux de réalisation des réunions de coordination	15	39	<b>38,46</b>
15. Pourcentage de comités de santé qui élaborent, exécutent et évaluent un micro plan annuel	2	82	<b>2,44</b>
16. Pourcentage de comité de santé fonctionnel	82	82	<b>100,00</b>
17. Pourcentage de structures sanitaires gérées selon l'approche basée sur la performance	82	82	<b>100,00</b>
18. Pourcentage de structures sanitaires ayant signé un contrat de performance	8	8	<b>100,00</b>
19. Pourcentage de population ayant accès aux centres de santé offrant le PMA (0-5 km)	865588	2781149	<b>31,12</b>
20. Taux d'utilisation des soins curatifs	872889	2766656,5	<b>31,55</b>
21. Taux de couverture CPN	92669	136054,75	<b>68,11</b>
22. Taux de couverture CPON	17609	135226,75	<b>13,02</b>
23. Taux de prévalence contraceptive	28784	626933,75	<b>4,59</b>
24. Taux d'admission dans les hôpitaux	23184	2781148	<b>0,83</b>
25. Taux de césariennes	1389	157702	<b>0,88</b>
26. Taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié	23470	169266	<b>13,87</b>
27. Taux de couverture DTC3	94968	144414,75	<b>65,76</b>

28. Taux de couverture VAR	104007	140431,5	<b>74,06</b>
29. Pourcentage de femmes enceintes ayant reçu un traitement intermittent contre le paludisme	82246	113250,5	<b>72,62</b>
30. Pourcentage de femmes enceintes ayant reçu du fer	78478	117233,75	<b>66,94</b>
31. Pourcentage d'enfant de moins de 5 ans dormant sous une moustiquaire simple ou imprégnée	Enquête	Enquête	<b>enquête</b>
32. Taux de prévalence du VIH/SIDA	Enquête	Enquête	<b>enquête</b>
33. Taux de mortalité maternelle	Enquête	Enquête	<b>enquête</b>
34. Taux de mortalité infanto juvénile	Enquête	Enquête	<b>enquête</b>
35. Pourcentage des utilisateurs des services satisfaits par rapport aux prestations	Enquête	Enquête	<b>enquête</b>
36. Taux de guérison des tuberculeux	341	500	<b>68,20</b>
37. Taux de déficit en interventions obstétricales majeures (IOM) pour indications maternelles absolues (IMA)	300	1740,73	<b>17,23</b>
38. Taux de mortalité maternelle intra hospitalière	187	10710	<b>1,75</b>
39. Taux de mortalité périnatale intra hospitalière	769	11784	<b>6,53</b>
40. Taux de récupération des MPE	32988	54187	<b>60,88</b>
41. Pourcentage des enfants dont le poids de naissance est inférieur à 2,5 kg	2322	27066	<b>8,58</b>

Tableau : Rapport personnel / infrastructures / population de la région

	Médecins	Infirmiers	Sages femmes	Formations sanitaires	Normes de l' OMS
<b>Aguié</b>	<b>1 / 128.611hts</b>	<b>1 / 15.189 hts</b>	<b>1 / 64305</b>	<b>1 / 36.746</b>	<b>1médecin pour 10000hts</b>
<b>Dakoro</b>	<b>1 / 403.654</b>	<b>1 / 17.550</b>	<b>1 / 201.827</b>	<b>1 / 36.696</b>	<b>1 infirmier pour 5000 hts</b>
<b>G Roundji</b>	<b>1 / 346.323</b>	<b>1 / 13.853</b>	<b>1 / 346.323</b>	<b>1 / 49.475</b>	<b>1 sage femme pour 5000 femmes en age de procréer</b>
<b>Maradi C U</b>	<b>1 / 40.475</b>	<b>1 / 4.434</b>	<b>1 / 2.698</b>	<b>1 / 11.559</b>	<b>1 formation sanitaire pour 25000 hts</b>
<b>Madarounfa</b>	<b>1 / 287.064</b>	<b>1/ 11.483</b>	<b>1 / 71.766</b>	<b>1 / 31.896</b>	
<b>Mayahi</b>	<b>1 / 330.351</b>	<b>1 / 9.439</b>	<b>1 / 330.351</b>	<b>1 / 30.032</b>	
<b>Tessaoua</b>	<b>1 / 171.386</b>	<b>1 / 8.569</b>	<b>1 / 114.254</b>	<b>1 / 34.277</b>	
<b>Région</b>	<b>1 / 143.190</b>	<b>1 / 9.128</b>	<b>1 / 84.853</b>	<b>1 / 27.603</b>	

Source : DRSP rapport annuel 2004

On constate après examen du tableau n°5 que seule la communauté urbaine de Maradi présente à l'exception du ratio des médecins, une meilleure couverture sanitaire du fait qu'elle concentre la plupart des services en tant que capitale régionale. Ce qui du coup démontre une inégale répartition spatiale des infrastructures et du personnel. Au niveau des départements, ce sont les chefs lieux qui sont les mieux dotés.

#### **4-2-4 La problématique du secteur**

Malgré les efforts d'investissement fort appréciables réalisés dans ce secteur notamment dans les nouvelles constructions de formations sanitaires, le taux de couverture demeure encore faible car n'atteint même pas les 50%. A cette situation non luisante il faut ajouter le niveau faible du taux d'encadrement largement en deçà des normes requises. Cet état de fait est lié non seulement à l'insuffisance du personnel mais surtout au poids démographique de la région avec un taux d'accroissement de l'ordre de 3, 6%.

## **4.3 Education et Alphabétisation**

D'après la loi 98-12 du 1<sup>er</sup> Juin 1998 (LOSEN) on distingue trois types d'éducation :  
Education Formelle  
Education non Formelle  
Education informelle

### Education Formelle

De part le type d'enseignement l'éducation formelle regroupe l'enseignement général, l'enseignement normal et l'enseignement technique.

De part les degrés d'enseignement, l'Education formelle se subdivise en :

éducation préscolaire, qui concerne les enfants (de 03 à 6ans) ;

Enseignement de base<sup>1</sup> et moyen qui s'occupe de l'enseignement du cycle primaire (07 à 13 ans), du secondaire (au delà de 13 ans)

l'enseignement supérieur

### Education non Formelle

Elle S'occupe de la formation des adultes et des jeunes déscolarisés ou non afin de leur offrir des chances d'obtenir un minimum de connaissances qui leur sont utiles dans la vie courante.

Cette formation est dispensée dans des centres d'alphabétisation, des foyers d'éducation permanente et des centres de formation en développement communautaire et autres structures occasionnelles de formation et d'encadrement.

### Education informelle

Elle concerne la formation ou même l'éducation que reçoivent les enfants dans la rue. Il s'agit là d'une éducation non normative, mais qui met l'enfant en contact avec son environnement et l'amène à apprendre à faire face aux obstacles de la vie qu'il découvre progressivement avec ses pairs.

#### **4-3-1 Education formelle**

##### **4-3-1-1 Préscolaire**

###### **4-3-1-1-1 Les infrastructures**

La Direction Régionale de l'Education Nationale de Maradi dispose d'une Inspection de l'enseignement du préscolaire créée par arrêté N° 0044/MB/A/DGEB du 15 Avril 2004.

En 2007 (année scolaire 2006-2007), cette inspection a enregistré 36 établissements, pour 85 salles de classes et 130 enseignants et 3358 enfants tous âges confondus.

Ces résultats sont confinés dans les tableaux ci –dessous

#### **Tableau 1 : Enseignement préscolaire**

Année 2005

Départements		CU	Agui é	Dako ro	G/Ro umdji	Mada rounf a	May ahi	Tessao ua
Dépenses budgétaires/an								
Dons extérieurs/an								
Infrastruct ures	Etablissements publics	4	3	2	3	2	2	3
	Etablissements privés	7	0	0	0	0	0	0
	Nombre de classes	34	6	3	3	3	4	5
Nombre d'éducateurs	Effectif hommes	0	0	0	0	0	0	0
	Effectif femmes	59	8	4	6	6	6	9
Effectif enfants	Effectif garçons	676	74	40	51	49	54	64
	Effectif filles	682	94	35	54	51	60	57
Effectif des enfants des jardins communautaires	G	140						
	F	110						

Tableau 2 : Situation des infrastructures, du personnel et des effectifs

Région	Inspection	Indicateurs	Type ensei	Urbaine	Rurale	Total
Maradi	Précolaires	Etablissements	Public	12	8	20
			Privé	12	0	12
			Communautaire	1	3	4
			<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>11</b>	<b>36</b>
		Salles de clases	Public	38	9	47
			Privé	34	0	34
			Communautaire	1	3	4
			<b>Total</b>	<b>73</b>	<b>12</b>	<b>85</b>
		Educateurs	Public	57	9	66
			Privé	60	0	60
			Communautaire	1	3	4
			<b>Total</b>	<b>118</b>	<b>12</b>	<b>130</b>
		Elèves	Public	1372	220	1592
			Privé	1249	0	1249
			Communautaire	225	292	517
			<b>Total</b>	<b>2846</b>	<b>512</b>	<b>3358</b>

Sources : Annuaire statistique MEN 2006/2007

**Tableau 3 : Infrastructures du préscolaire par nature**

### Situation des effectifs par sexe

Salles de classe	Urbaine	Rurale	Total
Dur	79	4	83
Semi-dur	2	2	4
Banco-	4	2	6
Pail amélior	7	2	9
Pail ordin	17	6	23
Autres	1	0	1
<b>Total</b>	<b>110</b>	<b>16</b>	<b>126</b>

Effectifs élèves	Urbaine	Rurale	Total
<b>Garçons</b>	<b>1475</b>	<b>224</b>	<b>1699</b>
<b>Filles</b>	<b>1371</b>	<b>288</b>	<b>1659</b>
<b>Total</b>	<b>2846</b>	<b>512</b>	<b>3358</b>
<b>% des filles</b>	<b>48,17%</b>	<b>56,25%</b>	<b>49,40%</b>

**Sources** : Annuaire statistique MEN 2006/2007

#### 4-3-1-1-2 Le personnel

#### 4-3-1-1-3 Les taux et ratios

#### 4-3-1-2 Primaire

Au niveau de l'enseignement primaire, on distingue :

- L'enseignement traditionnel,
- L'enseignement franco- arabe,
- L'enseignement bilingue,
- L'enseignement spécialisé ;
- L'Alphabétisation ;

En 2007, la Direction Régionale de l'Education Nationale de Maradi compte dix (17) inspections dont deux (2) du Franco-arabe et 7 d' alphabétisation En ce qui concerne les structures d'encadrement, la DREN dénombre 38 secteurs pédagogiques et 145 (Cellules d'Animation Pédagogique) CAPED, une école normale et une inspection préscolaire.

**Tableau : Enseignement cycle base I**

Départements		CU	Aguié	Dakoro	G/Roundji	Madarounfa	Mayahi	Tessaoua	
Pourcentage d'élèves parcourant plus de 5 km		0	0	0	0	0	0	0	
COGES	Fonctionnelles	62	210	357	320	231	265	227	
	Non fonctionnelles	0	0	0	0	0	0	0	
CAPED	Fonctionnelles	21	16	21	21	20	23	21	
	Non fonctionnelles	0	0	0	0	0	0	0	
Effectif des élèves	Etablissements publics	4903	26630	31420	36744	28674	33298	27383	
	Etablissements privés	N D	111	0	262	0	0	116	
	Médersas	5764	906	1052	1543	1760	459	1750	
	Enseignement bilingue : langue nationale - français	268	333	168	120	302	268	317	
	Ecoles communautaires	0	0	317	582	283	0	0	
Nombre enseignants	ASCN								
	Contractuels	277	273	471	478	285	540	498	
	Titulaires	311	205	170	234	224	201	206	
Taux d'encadrement pédagogique	Ratio enseignants/conseiller	196	120	130	175	160	148	176	
	Nombre de classes	Pailote	164	295	300	326	347	361	326
		Matériaux définitifs	198	270	339	319	301	316	310
Nombre moyen d'élèves par table - banc		5	5	5	6	4	6	5	
Nombre moyen de manuels par élève		1	2	1	2	2	2	1	
Nombre moyen d'élèves/enseignant		39	40	43	42	42	43	40	
Nombre moyen d'élèves/classe		46	42	42	41	40	43	41	
Taux brut d'admission au CI : nouveaux inscrits		40,5	58,1	54,4	81,6	64,7	64,2	62,1	
Taux de scolarisation primaire : élèves de 7 – 12 ans		41,8	63,8	49,7	70,8	55,8	54,6	70,5	
Taux brut de scolarisation des filles		48,8	50,1	34,0	53,4	41,1	38,9	51,7	
Taux de promotion		96,6	89,5	71,2	84,2	79,5	87,9	92,6	
Taux de redoublement		3,3	3,7	4,2	8,1	8,1	7,3	1,6	
Taux d'abandons scolaires		0,1	8,8	19,3	7,7	15,3	4,8	6,8	
Taux de réussite à l'examen de fin de cycle primaire : CFEPD/CEPE et franco-arabe		61,7	58,8	61,4	47,1	64,2	53,1	59,7	

**Tableau : Répartition des Ecoles, salles de classes, éducateurs, élèves par inspection**

Inspections	Ecoles	Classes	Enseignants Terrain	Elèves	Elèves/ Maître
Aguié	216	662	666	<b>30254</b>	45
Dakoro	398	867	879	<b>35933</b>	41
Guidan/R	199	540	549	23698	43
Tibiri	134	376	410	18458	45
Madarounfa	246	818	789	<b>34814</b>	44
Maradi Com	59	523	648	26471	41
Maradi FA	14	129	166	6966	42
Mayahi	274	791	805	<b>37108</b>	46
Tessaoua Trad	234	796	713	30686	43
Tessaoua FA	14	56	99	2262	23
DREN	1788	5558	5724	246650	43

**SOURCES SYNTHÈSE DES RAPPORTS DES INSPECTIONS 2007**

**Tableau 3 : Situation des Secteurs Pédagogiques et CAPED par inspections**

IEB	Nombre		Conseillers Pédagogiques			
	Sect Péd	CAPED	Sur le terrain	Dont titulaires	Et F/Fonction	P Vacants
<b>Aguié</b>	4	16	2	2	0	2
<b>Dakoro</b>	6	21	3	3	0	3
<b>G/Roundji</b>	3	13	2	2	0	1
<b>Madarounfa</b>	5	20	2	1	1	3
<b>Maradi/Com</b>	3	12	3	2	1	0
<b>Mayahi</b>	5	23	3	2	1	2
<b>Tessaoua</b>	5	19	4	1	3	1
<b>Tibibiri/Gobir</b>	2	9	2	1	1	0
<b>IEFA Maradi</b>	2	5	1	0	1	1
<b>IEFA Tessaoua</b>	2	3	1	1	0	1
<b>JE/CM</b>	1	4	1	0	1	1
<b>DREN</b>	<b>38</b>	<b>145</b>	<b>24</b>	<b>15</b>	<b>9</b>	<b>15</b>

**SOURCES : SYNTHÈSE DES RAPPORTS DES INSPECTIONS 2007**

### Répartition des écoles et classes du cycle de Base 1 par statut et par zone

Departememnts	Statut	Écoles		Classes	
		Urbaine + Rurale	Rurale	Urbaine + Rurale	Rurale
Aguié	Public	215	211	656	610
	Privé	1	0	6	6
	Commun.	0	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>216</b>	<b>211</b>	<b>662</b>	<b>616</b>
Dakoro	Public	393	387	859	799
	Privé	0	0	0	0
	Commun.	5	5	8	8
	<b>Total</b>	<b>398</b>	<b>392</b>	<b>867</b>	<b>807</b>
Guidan Roundji	Public	198	192	539	497
	Privé	1	0	1	0
	Commun.	0	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>199</b>	<b>192</b>	<b>540</b>	<b>497</b>
Tibiri Gobir	Public	126	126	362	360
	Privé	1	1	5	5
	Commun.	7	7	11	11
	<b>Total</b>	<b>134</b>	<b>134</b>	<b>378</b>	<b>376</b>
Madarounfa	Public	242		812	
	Privé	0		0	
	Commun.	4		6	
	<b>Total</b>	<b>246</b>		<b>818</b>	
Maradi Com	Public	46		449	
	Privé	13		74	
	Commun.	0		0	
	<b>Total</b>	<b>59</b>		<b>523</b>	
Maradi FA	Public	6		81	
	Privé	8		48	
	Commun.	0		0	
	<b>Total</b>	<b>14</b>		<b>129</b>	
Mayahi	Public	274	270	791	758
	Privé	0	0	0	0
	Commun.	0	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>274</b>	<b>270</b>	<b>791</b>	<b>758</b>
Tessaua	Public	234	224	796	711
	Privé	0	0	0	0
	Commun.	0	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>234</b>	<b>224</b>	<b>796</b>	<b>711</b>
Tessaoua FA	Public	13	11	51	30
	Privé	1	0	5	0
	Commun.	0	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>56</b>	<b>30</b>
DREN	Public	1695	1421	4866	3765
	Privé	4	1	17	11
	Commun.	16	12	25	19
	<b>Total</b>	<b>1715</b>	<b>1434</b>	<b>4908</b>	<b>3795</b>

SOURCES SYNTHÈSE DES RAPPORTS DES INSPECTIONS 2007

#### 4-3-1-2-1 Les infrastructures

Tableau : Situation des classes par nature

IEB	Statut	Dur	S/D	Banco	St Méta	Paillotes	Total
Aguié	Public	273	21	0	19	343	656
	Privé	4	0	0	0	2	6
	Commun.	0	0	0	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>277</b>	<b>21</b>	<b>0</b>	<b>19</b>	<b>345</b>	<b>662</b>
Dakoro	Public	355	13	4	0	487	859
	Privé	0	0	0		0	0
	Commun.	7	0	0		1	8
	<b>Total</b>	<b>362</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>488</b>	<b>867</b>
G Roundji	Public	212	19	21	9	278	539
	Privé	0	0	0	0	1	1
	Commun.	0	0	0	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>212</b>	<b>19</b>	<b>21</b>	<b>9</b>	<b>279</b>	<b>540</b>
Tibiri Gobir	Public	148	7	0	7	200	362
	Privé	5	0	0	0	0	5
	Commun.	11	0	0	0	0	11
	<b>Total</b>	<b>164</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>200</b>	<b>378</b>
Madarounfa	Public	322	34	9	24	423	812
	Privé	0	0	0	0	0	0
	Commun.	6	0	0	0	0	6
	<b>Total</b>	<b>328</b>	<b>34</b>	<b>9</b>	<b>24</b>	<b>423</b>	<b>818</b>
Maradi Com	Public	274	7	0	5	163	449
	Privé	66	0	0	0	8	74
	Commun.	0	0	0	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>340</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>171</b>	<b>523</b>
Maradi FA	Public	35	0	0	0	46	81
	Privé	35	0	0	0	13	48
	Commun.	0	0	0	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>59</b>	<b>129</b>
Mayahi	Public	333	41	1	4	412	791
	Privé	0	0	0	0	0	0
	Commun.	0	0	0	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>333</b>	<b>41</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>412</b>	<b>791</b>
Tessaoua	Public	347	30	15	38	366	796
	Privé	0	0	0	0	0	0
	Commun.	0	0	0	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>347</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>38</b>	<b>366</b>	<b>796</b>
Tessaoua FA	Public	13	0	5	0	33	51
	Privé	5	0	0	0	0	5
	Commun.	0	0	0	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>33</b>	<b>56</b>
DREBA	Public	2312	172	55	106	2751	5396
	Privé	115	0	0	0	24	139
	Commun.	24	0	0	0	1	25
	<b>Total</b>	<b>2451</b>	<b>172</b>	<b>55</b>	<b>106</b>	<b>2776</b>	<b>5560</b>
		<b>44,08%</b>	<b>3,09%</b>	<b>0,99%</b>	<b>1,91%</b>	<b>49,93%</b>	

Source : Synthèse des rapports des Inspections 2007

#### 4-3-1-2-2 Le personnel enseignant

**Tableau : Situation des enseignants craie en main selon la qualification Professionnelle**

**Public + Privé + Communautaire**

département	Sexe	Titulaires				Contractuels	Total
		I	IA	Moniteurs	Total		
Aguié	H	90	106	0	196	310	506
	F	3	15	0	18	142	160
	T	<b>93</b>	<b>121</b>	<b>0</b>	<b>214</b>	<b>452</b>	<b>666</b>
Dakoro	H	48	108	0	156	561	717
	F	0	5	0	5	157	162
	T	<b>48</b>	<b>113</b>	<b>0</b>	<b>161</b>	<b>718</b>	<b>879</b>
G/R	H	57	81	0	138	261	399
	F	4	7	0	11	139	150
	T	<b>61</b>	<b>88</b>	<b>0</b>	<b>149</b>	<b>400</b>	<b>549</b>
Tibiri	H	41	52	0	93	156	249
	F	1	3	0	4	157	161
	T	<b>42</b>	<b>55</b>	<b>0</b>	<b>97</b>	<b>313</b>	<b>410</b>
Total G/R	H	98	133	0	231	417	648
	F	5	10	0	15	296	311
	T	<b>103</b>	<b>143</b>	<b>0</b>	<b>246</b>	<b>713</b>	<b>959</b>
Madaroufa	H	83	115	0	198	321	519
	F	2	12	0	14	256	270
	T	<b>85</b>	<b>127</b>	<b>0</b>	<b>212</b>	<b>577</b>	<b>789</b>
Maradi Comm	H	68	40	0	108	64	172
	F	46	132	4	182	294	476
	T	<b>114</b>	<b>172</b>	<b>4</b>	<b>290</b>	<b>358</b>	<b>648</b>
Maradi FA	H	4	7	0	11	52	63
	F	3	7	0	10	93	103
	T	<b>7</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>21</b>	<b>145</b>	<b>166</b>
Total Maradi	H	72	47	0	119	116	235
	F	49	139	4	192	387	579
	T	<b>121</b>	<b>186</b>	<b>4</b>	<b>311</b>	<b>503</b>	<b>814</b>
Mayahi	H	63	115	1	179	465	644
	F	0	14	0	14	147	161
	T	<b>63</b>	<b>129</b>	<b>1</b>	<b>193</b>	<b>612</b>	<b>805</b>
Tessaoua Trad	H	73	80	0	153	365	518
	F	6	17	0	23	172	195
	T	<b>79</b>	<b>97</b>	<b>0</b>	<b>176</b>	<b>537</b>	<b>713</b>
Tessoua FA	H	5	4	1	10	55	65
	F	1	3	0	4	30	34
	T	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>85</b>	<b>99</b>
Total Tessaoua	H	78	84	1	163	420	583
	F	7	20	0	27	202	229
	T	<b>85</b>	<b>104</b>	<b>1</b>	<b>190</b>	<b>622</b>	<b>812</b>
DREN	H	532	708	2	1242	2610	3852
	F	66	215	4	285	1587	1872
	T	<b>598</b>	<b>923</b>	<b>6</b>	<b>1527</b>	<b>4197</b>	<b>5724</b>

Sources synthese des rapports des inspections2007

### 4-3-1-2-3 Les effectifs

**Tableau : Répartition des effectifs élèves par sexes et par type d'enseignement**

IEB	Sexe	Ubaine + Rurale			
		Public	Privé	Comm.	Total
Aguié	Garçons	18353	35	0	18388
	Filles	11809	57	0	11866
	<b>Total</b>	<b>30162</b>	<b>92</b>	<b>0</b>	<b>30254</b>
	Proportion F	39,15%	61,96%		39,22%
Dakoro	Garçons	22699	0	171	22870
	Filles	12898	0	165	13063
	<b>Total</b>	<b>35597</b>	<b>0</b>	<b>336</b>	<b>35933</b>
	Proportion F	36,23%		49,11%	36,35%
Guidan Roundji	Garçons	14654	6	0	14660
	Filles	9036	2	0	9038
	<b>Total</b>	<b>23690</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>23698</b>
	Proportion F	38,14%	25,00%		38,14%
Tibiri Gobir	Garçons	10759	155	342	11256
	Filles	6818	114	270	7202
	<b>Total</b>	<b>17577</b>	<b>269</b>	<b>612</b>	<b>18458</b>
	Proportion F	38,79%	42,38%	44,12%	39,02%
Madarounfa	Garçons	20868		140	21008
	Filles	13719		87	13806
	<b>Total</b>	<b>34587</b>	<b>0</b>	<b>227</b>	<b>34814</b>
	Proportion F	39,67%		38,33%	39,66%
Maradi Com	Garçons	12719	1727	0	14446
	Filles	10632	1393	0	12025
	<b>Total</b>	<b>23351</b>	<b>3120</b>	<b>0</b>	<b>26471</b>
	Proportion F	45,53%	44,65%		45,43%
Maradi FA	Garçons	2252	1243	0	3495
	Filles	2383	1088	0	3471
	<b>Total</b>	<b>4635</b>	<b>2331</b>	<b>0</b>	<b>6966</b>
	Proportion F	51,41%	46,68%		49,83%
Mayahi	Garçons	23486	0	0	23486
	Filles	13622	0	0	13622
	<b>Total</b>	<b>37108</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>37108</b>
	Proportion F	36,71%			36,71%
Tessaua Trad	Garçons	19750	0	0	19750
	Filles	10936	0	0	10936
	<b>Total</b>	<b>30686</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>30686</b>
	Proportion F	35,64%			35,64%
Tessaoua FA	Garçons	1062	59	0	1121
	Filles	1075	66	0	1141
	<b>Total</b>	<b>2137</b>	<b>125</b>	<b>0</b>	<b>2262</b>
	Proportion F	50,30%	52,80%		50,44%
DREN	Garçons	146602	3225	653	150480
	Filles	92928	2720	522	96170
	<b>Total</b>	<b>239530</b>	<b>5945</b>	<b>1175</b>	<b>246650</b>
	Proportion F	4,115785	45,75%	44,43%	38,99%

Sources : Synthèse des rapports des Inspections 2007

#### 4-3-1-2-4 Taux et ratios

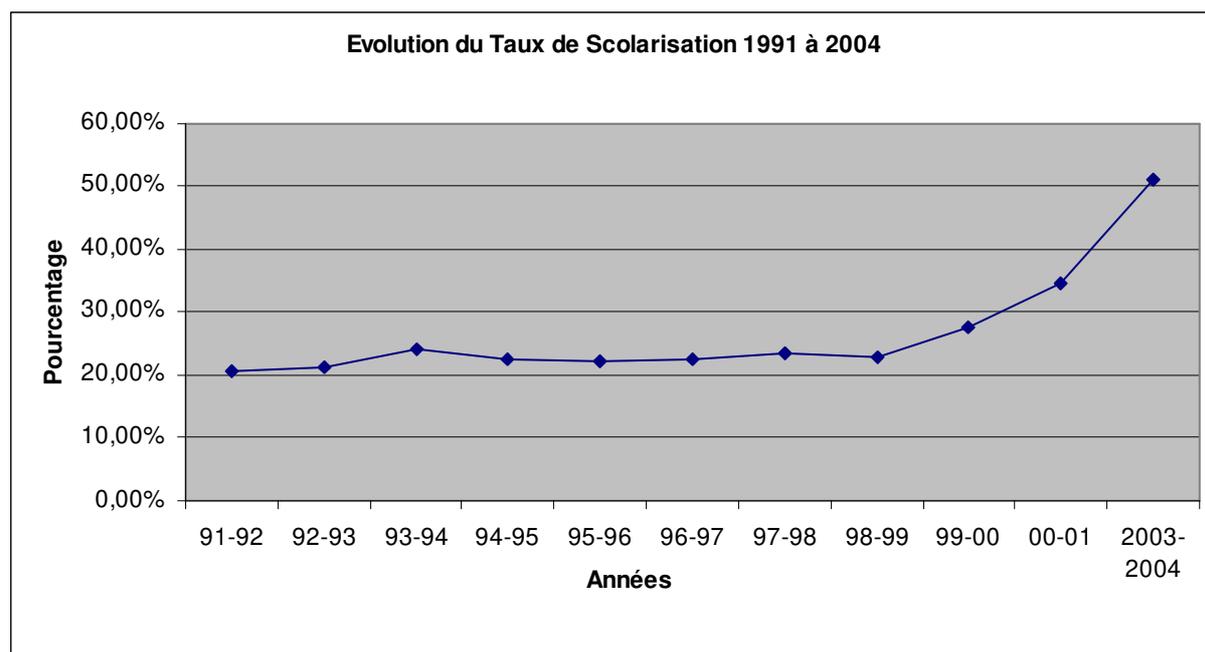
Tableau : Les taux

Départements	Taux Brut d'Admission %			Taux Brut de Scolarisation %		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Aguié	63,8	40,2	52	68,8	41,3	54,8
Dakoro	63,1	38,6	51,2	56,9	30,5	43,9
G/roumdji	63,6	45,1	54,4	75	45,6	60,1
Madarounfa	72,2	61,3	69,7	165,9	103	134
Maradi CU	110,9	105	105,8	56,3	48	52,2
Mayahi	52,1	32,2	42,2	61,8	33,9	47,7
Tessaoua	54	32,6	43,4	60,8	34,1	47,3
<b>Région</b>	<b>65</b>	<b>44,7</b>	<b>54,9</b>	<b>68,9</b>	<b>42,1</b>	<b>55,4</b>

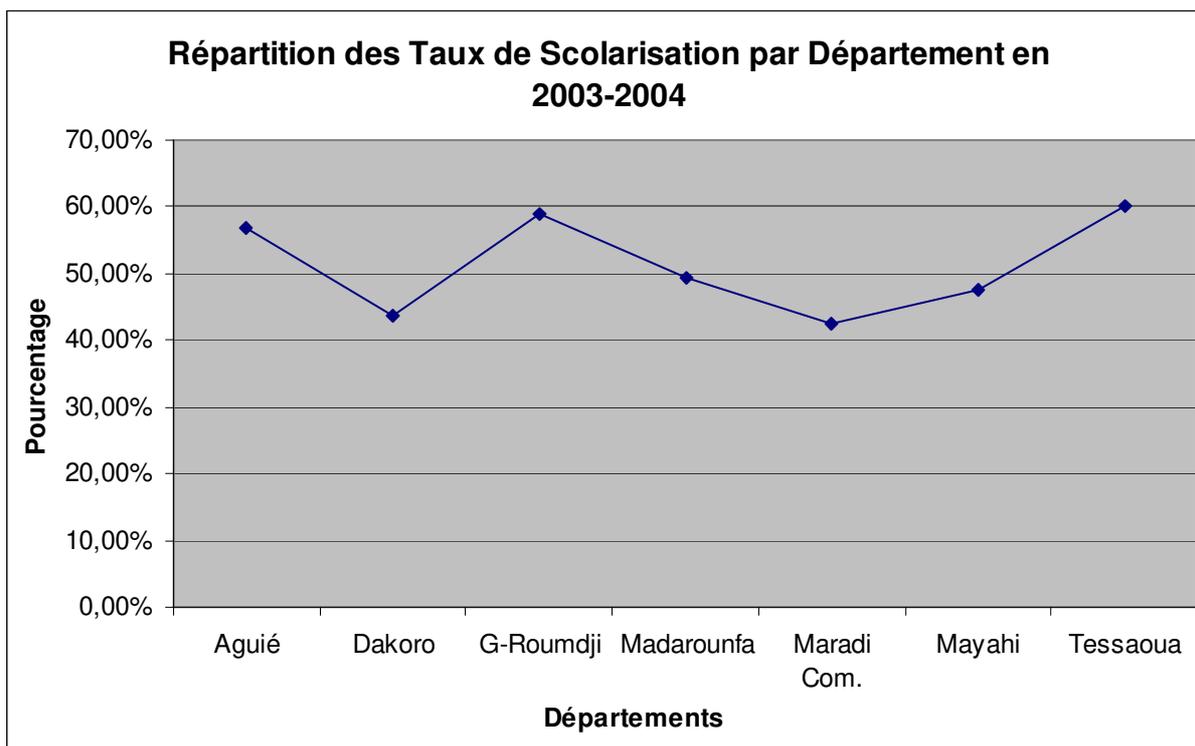
Sources/Annuaire Statistique MEN 2006-2007 pages 78-80

#### Les principaux indicateurs

Pour la rentrée scolaire 2003-2004, la population scolarisable de la région de Maradi était estimée à 364.228. Mais faute de moyens, 184.468 garçons et filles ont été scolarisés soit un taux brut de scolarisation de 51,09% contre 34,48 en 2000, ce qui démontre un net progrès comme l'indique le graphique suivant.

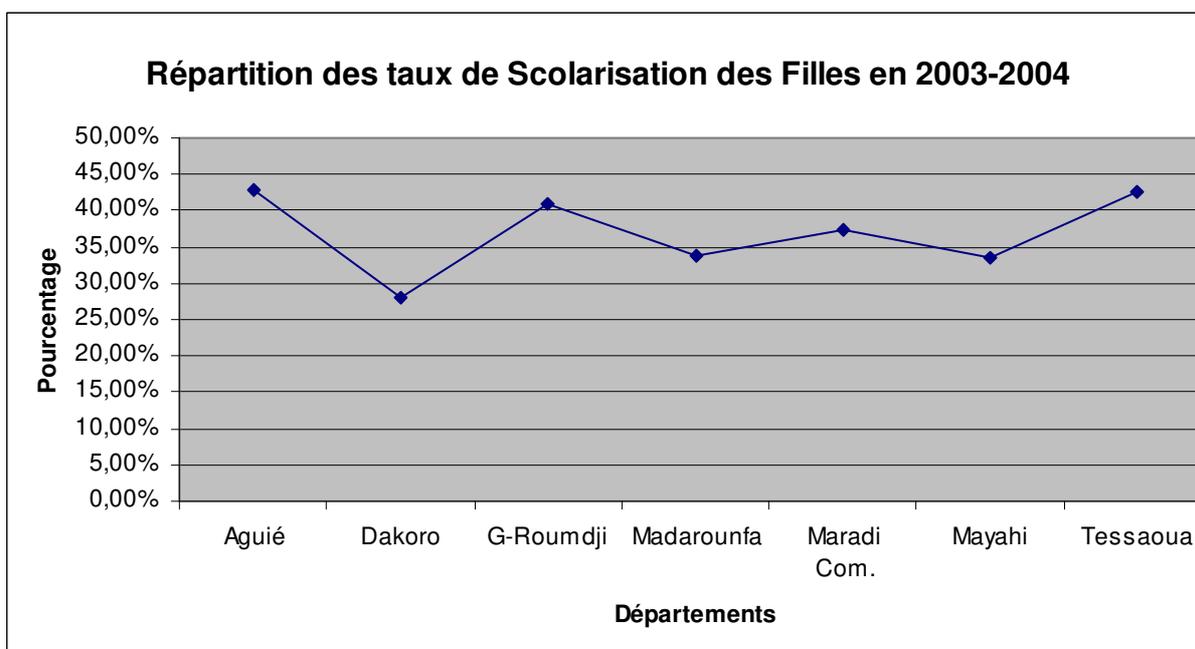


Ce taux renferme de nombreuses disparités : Il est de 56,91 % à Aguié , 59,05 % à Guidan Roundji , 60,16 % à Tessaoua .



Le département de Dakoro possède l'un des plus faibles taux. C'est surtout le taux de scolarisation des filles qui a connu une montée en flèche en passant de 25,58 % en 2000-2001 à 44,84 % en 2003-2004 (Source : DREBA, Rapport 2003-2004).

Cependant, il présente de disparités entre les départements



Le Programme Spécial du Président de la République a beaucoup contribué à l'atteinte de ces performances par la mise en place des infrastructures et du personnel enseignant. Grâce à ce programme, 228 écoles ont été construites dans la

région en matériaux définitifs et équipées avec en prime les enseignants et 80 sont en cours d'exécution. Avant l'exécution de ce programme en 2000, le taux brut de scolarisation se situait à 34,84%.

Notons que cette avancée notable de la scolarisation dans la région de Maradi est à mettre aussi à l'actif de plusieurs partenaires de l'éducation parmi lesquels World Vision , Unicef , Aren , Eau vive , Le Monde des Enfants , KFW , Care , Padel , PDJM , Toufat ....

Avec le démarrage récent du PDDE , l'on s'attend à un renforcement des capacités humaines et matérielles de la direction régionale de l'éducation de base et de l'alphabétisation et en toute logique à un rehaussement du taux brut de scolarisation dans un proche avenir et l'atteinte de l'objectif , l'éducation pour tous.

La réussite du système éducatif passe par la sensibilisation des parents pour qu'ils contribuent dès à présent d'une manière ou d'une autre à l'éducation de leurs enfants. En somme pour sa réussite, l'éducation doit être l'affaire de tous.

### 4-3-1-3 Secondaire

**Tableau : Enseignement secondaire**

Départements		CU	Aguié	Dakoro	G/Roum dji	Madaroun fa	Mayahi	Tessaoua	
Effectif des élèves	Etablissements publics CB II	7.493	1.972	1.807	2.926	1.976	2.043	2.964	
	Etablissements privés CB II	1.388			59			94	
	Etablissements publics CM	2.098	837	28	196		110	318	
	Etablissements privés CM	293							
Nombre enseignants	ASCN CB II	13	3	6	4	4	6	2	
	Contractuels CB II	98	33	30	44	30	31	48	
	Titulaires CB II	63	19	4	23	17	15	19	
	ASCN CM	2	ND	ND	ND	ND	ND	2	
	Contractuels CM	20	ND	ND	ND	ND	ND	9	
	Titulaires CM	32	ND	ND	ND	ND	ND	9	
Nombre établissements	CB II publics	6	3	6	5	6	5	9	
	CM publics	3	1	1	1	1	1	1	
	CB II privés	6			1			2	
	CM privés	4							
		Ayant eau potable, électr. et latrines	5	0	0	1	0	1	1
		N'ayant pas d'eau pot, d'électr. et de latrines	0	1	5	3	5	4	6
	Nombre de classes	En paillote CB II	31	11	6	7	16	8	7
		En matériaux déf. CB II	153	25	30	51	26	28	41
		Equipées en tables - bancs	184	36	36	58	42	36	48
		Non équipés en tables - bancs	0	0	0	0	0	0	0
Nombre moyen d'élèves/enseignant		49	ND	ND	ND	ND	ND	28	
Nombre d'élèves/classe		40	78	51	55	47	60	70	
Taux de scolarisation du secondaire tous les ordres confondus		70%	11,20%	-10%	13,7%	-10%	-10%	17.8%	
Taux brut de scolarisation des filles		58%	5,8%	3,1%	6,4%	4,3%	4,6%	7,7%	

**Tableau : Resultats aux examens de fin d'année 2006 –2007**

BEPC	Inscrits			Prsentés			Admis			%		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
<b>INSPECTION</b>												
<b>Maradi 1</b>	1368	751	2119	1338	745	2083	342	53	395	25,6	7,11	19
<b>Maradi 2</b>	831	229	1060	820	226	1046	66	17	83	8,05	7,52	7,9
<b>Tessaoua</b>	651	270	921	644	266	910	55	16	71	8,54	6,02	7,8
<b>Franco arabe</b>	139	92	231	138	92	230	22	5	27	15,9	5,43	12
<b>Région</b>	2989	1342	4331	2940	1329	4269	485	91	576	16,5	6,85	13

**Tableau : Resultats aux examens de fin d'année 2006-2007**

BAC		Série A			Série C			Série D			%		
		Ins	Pres	Ad	Ins	Pres	Ad	Ins	Pres	Ad	A	C	D
<b>Maradi 1</b>	F	228	225	34	50	50	4	387	385	38	15,1	8	9,87
	G	105	103	6	14	14	1	67	67	6	5,83	7,1	8,96
<b>Maradi 2</b>	F	22	22	1	0	0	0	25	25	2	4,55		8
	G	6	5	0	0	0	0	3	3	0	0		0
<b>Tessaoua</b>	F	50	50	4	0	0	0	55	55	3	8		5,45
	G	29	29	0	0	0	0	12	12	0	0		0
<b>Franco arabe</b>	F	23	22	2	0	0	0	13	13	0	9,09		0
	G	8	8	2	0	0	0	2	2	0	25		0
<b>Région</b>	F	323	319	41	50	50	4	480	478	43	12,9	8	9
	G	148	145	8	14	14	1	84	84	6	5,52	7,1	7,14

**Tableau : Passages redoublements exclusions: cycle de base ii**

		Tessaoua	Maradi 1	Maradi 2	Franco arabe	Total	%
<b>Public</b>							
Promus	F	829	1224	734	285	3072	
	G	2327	1648	3054	396	7425	
	E	3156	2872	3788	681	10497	40,02
Rdoublants	F	595	509	489	230	1823	
	G	1431	848	1817	242	4338	
	E	2026	1357	2306	472	6161	24,02
Exclusion	F	987	649	689	219	2544	
	G	2432	1139	2524	354	6449	
	E	3419	1788	3213	573	8993	35,06
Total Public	F	2411	2382	1912	734	7439	
	G	6190	3635	7395	992	18212	
	E	8601	6017	9307	1726	25651	
<b>Privé</b>							
Promus	F	7	226	13	152	398	
	G	19	296	54	170	539	
	E	26	522	67	322	937	
Rdoublants	F	51	316	40	91	498	
	G	96	657	107	66	926	
	E	147	973	147	157	1424	
Exclusion	F	4	81	12	26	123	
	G	16	284	9	57	366	
	E	20	365	21	83	489	
Total Privé	F	62	623	65	269	1019	
	G	131	1237	170	293	1831	
	E	193	1860	235	562	2850	

Tableau : Passages redoublements exclusions : cycle Moyen

		Promus			redoublants			exclus			total			
		F	G	E	F	G	E	F	G	E	F	G	E	
<b>Maradi 1</b>	2 <sup>nde</sup>		50	50	100	4	16	20	48	130	178	102	196	298
		A	71	95	166	7	5	12	4	15	19	82	115	197
	1 <sup>ere</sup>	C	1	9	10	0	1	1	0	0	0	1	10	11
		D	45	168	213	8	43	51	16	66	82	69	277	346
		A			0	44	38	82	46	71	117	90	109	199
	Tle	C			0	3	3	6	0	4	4	3	7	10
		D			0	33	86	119	42	112	154	75	198	273
<b>Maradi 2</b>	2 <sup>nde</sup>		13	50	63	1	10	11	4	21	25	18	81	99
		A	13	27	40	0	3	3	2	6	8	15	36	51
	1 <sup>ere</sup>	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		D	6	43	49	1	16	17	0	10	10	7	69	76
		A	1	5	6	6	15	21	2	13	15	9	33	42
	Tle	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		D	1	6	7	6	12	18	2	5	7	9	23	32
<b>Tessaoua</b>	2 <sup>nde</sup>		9	43	52	0	10	10	10	52	62	19	105	124
		A	34	57	91	8	19	27	3	11	14	45	87	132
	1 <sup>ere</sup>	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		D	19	57	76	3	25	28	2	14	16	24	96	120
		A			0	16	15	31	11	24	35	27	39	66
	Tle	C			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		D			0	7	20	27	3	27	30	10	47	57
<b>Franco arabe</b>	2 <sup>nde</sup>		3	7	10	0	2	2	1	5	6	4	14	18
		A	1	10	11	0	2	2	1	0	1	2	12	14
	1 <sup>ere</sup>	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		D	2	7	9	0	1	1	0	1	1	2	9	11
		A	0	2	2	2	9	11	2	3	5	4	14	18
	Tle	C			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		D			0	1	11	12	1	10	11	2	21	23
<b>REGION</b>	2 <sup>nde</sup>		75	150	225	5	38	43	63	208	271	143	396	539
		A	119	189	308	15	29	44	10	32	42	144	250	394
	1 <sup>ere</sup>	C	1	9	10	0	1	1	0	0	0	1	10	11
		D	72	275	347	12	85	97	18	91	109	102	451	553
		A	1	7	8	68	77	145	61	111	172	130	195	325
	Tle	C	0	0	0	3	3	6	0	4	4	3	7	10
		D	1	6	7	47	129	176	48	154	202	96	289	385

#### 4-3-1-3-1 Les infrastructures

Tableau 1 : Situation des classes en paillote (public): année scolaire 2006-2007

I.E.S. Maradi 1	Total classes	Paillotes	% classes en paillote	Observations
Maradi (C.E.S.)	14	8	57,14	
Bagalam (C.E.S.)	31	15	48,39	
Maradi II	25	0	0	3 classes non oqp
Maradi III	29	6	20,69	
Zaria	14	11	78,57	
Maradi VI	5	5	100	
Lycée Dan Baskoré	31	0	0	6 classes non oqp
Total IES Mi 1	149	45	30,2	
I.E.S. Maradi 2				
Chadakori	9	3	33,33	
Dakoro (C.E.S.)	21	0	0	
Dan Issa	14	9	64,29	
Gabi	10	8	80	
Gadabédji	5	0	0	
Goula	7	7	100	
Guidan Roudji	27	3	11,11	
Kornaka	9	0	0	
Madarounfa	21	0	0	
Tibiri (C.E.S.)	20	0	0	
Guidan Sori	6	5	83,33	1classe en banco
Sarkin Yamma	7	7	100	
T/Kourégué	8	6	75	
Sabon Machi	6	4	66,67	
Saé Saboua	4	3	75	Locaux d'emprunt
Safo	5	5	100	
Bermo	3	3	100	
Tiadi	2	2	100	
Djirataoua	6	6	100	
Korahane	2	2	100	
Halbawa	2	2	100	Classes en banco
Angoual Roudji	3	3	100	
Nielloua	2	2	100	
Total IES Mi 2	199	80	40,2	
I.E.S. Tessaoua				
Aguié(C.E.S.)	18	2	11,11	
Atchila hiya	6	5	83,33	1classe en banco
Dan Mairo	5	5	100	
Gazaoua	12	0	0	
Hawan Dawaki	4	3	75	1classe en banco
Kanembakaché	7	0	0	
Koona	8	3	37,5	3classes en banco
Korgom	6	0	0	2 classes inachevées en dur

Maï Jirgui	7	7	100	
Mayahi (C.E.S.)	19	0	0	
Ourafane	5	0	0	
Tchadoua	15	15	100	2classes inachevées en dur
CEG 1 Tessaoua	23	0	0	
Lycée de Tessaoua	9	0	0	
Maiguizawa	4	4	100	
Korin Abdjia	7	7	100	
Madobi	3	1	33,33	classes en semi dur
Aikawa	5	5	100	
Guidan Dawèye	5	5	100	
Tchaké	2	2	100	
Sherkin Haoussa	2	2	100	
Issawane	5	5	100	
Zaroumèye	2	2	100	
CEG 2 Tessaoua	3	3	100	
Gangara	2	2	100	
Wakasso	2	2	100	
Baoudéta	2	1	50	1classe en banco
Maiguigé	1	1	100	
Total IES Tessaoua	189	82	43,39	
I.E.S. F/A				
Maradi (C.E.S./ F.A.)	21	0	0	
CEG /FA Tessaoua	6	0	0	Classes d'emprunt
CEG/FA Dakoro	5	0	0	Classes d'emprunt
Madarounfa F/A	2	0	0	Classes d'emprunt
Guidan Roundji F/A	2	0	0	Classes d'emprunt
Tibiri F/A	2	2	100	
Dan Issa F/A	1	1	100	
Aguié F/A	1	0	0	Classe d'emprunt
Total IES/FA	40	3	7,5	
Total Public DRESS	577	210	36,4	

**Tableau 2 : Situation des classes en paillote (public): année scolaire 2006-2007**

<b>I.E.S. Maradi 1</b>	<b>Total classes</b>	<b>Paillotes</b>	<b>% classes en paillote</b>	<b>Observations</b>
Bagalam (C.E.S.)	31	15	48,39	
Zaria	14	11	78,57	
Maradi (C.E.S.)	14	8	57,14	
Maradi III	29	6	20,69	
Maradi VI	5	5	100	
Maradi II	25	0	0	3classes non oqp
Lycée Dan Baskoré	31	0	0	6classes non oqp
<b>Total IES Mi 1</b>	<b>149</b>	<b>45</b>	<b>30,2</b>	
<b>I.E.S. Maradi 2</b>				
Dan Issa	14	9	64,29	
Gabi	10	8	80	
Goula	7	7	100	
Sarkin Yamma	7	7	100	
T/Kourégué	8	6	75	
Djirataoua	6	6	100	
Guidan Sori	6	5	83,33	1classe en banco
Safo	5	5	100	
Sabon Machi	6	4	66,67	
Guidan Roumdji	27	3	11,11	
Chadakori	9	3	33,33	
Saé Saboua	4	3	75	Locaux d'emprunt
Bermo	3	3	100	
Angoual Roumdji	3	3	100	
Tiadi	2	2	100	
Korahane	2	2	100	
Halbawa	2	2	100	Classes en banco
Nielloua	2	2	100	
Dakoro (C.E.S.)	21	0	0	
Madarounfa	21	0	0	
Tibiri (C.E.S.)	20	0	0	
Kornaka	9	0	0	
Gadabédji	5	0	0	
<b>Total IES Mi 2</b>	<b>199</b>	<b>80</b>	<b>40,2</b>	
<b>I.E.S. Tessaoua</b>				
Tchadoua	15	15	100	2classes inachevées en dur
Maï Jirgui	7	7	100	
Korin Abdjia	7	7	100	
Atchilahiya	6	5	83,33	1classe en banco
Dan Mairo	5	5	100	
Aïkawa	5	5	100	
Guidan Dawèye	5	5	100	
Issawane	5	5	100	
Maiguizawa	4	4	100	
Hawan Dawaki	4	3	75	1classe en banco

Koona	8	3	37,5	3classes en banco
CEG 2 Tessaoua	3	3	100	
Aguié(C.E.S.)	18	2	11,11	
Tchaké	2	2	100	
Sherkin Haoussa	2	2	100	
Zaroumèye	2	2	100	
Gangara	2	2	100	
Wakasso	2	2	100	
Madobi	3	1	33,33	classes en semi dur
Baoudéta	2	1	50	1classe en banco
Maiguigé	1	1	100	
Gazaoua	12	0	0	
Kanembakaché	7	0	0	
Korgom	6	0	0	2classes inachevées en dur
Mayahi (C.E.S.)	19	0	0	
Ourafane	5	0	0	
CEG 1 Tessaoua	23	0	0	
Lycée de Tessaoua	9	0	0	
<b>Total IES Tessaoua</b>	<b>189</b>	<b>82</b>	<b>43,39</b>	
Tibiri F/A	2	2	100	
Dan Issa F/A	1	1	100	
Maradi (C.E.S./ F.A.)	21	0	0	
CEG /FA Tessaoua	6	0	0	Classes d'emprunt
CEG/FA Dakoro	5	0	0	Classes d'emprunt
Madarounfa F/A	2	0	0	Classes d'emprunt
Guidan Roundji F/A	2	0	0	Classes d'emprunt
Aguié F/A	1	0	0	Classe d'emprunt
<b>Total IES/FA</b>	<b>40</b>	<b>3</b>	<b>7,5</b>	
<b>Total Public DRESS</b>	<b>577</b>	<b>210</b>	<b>36,4</b>	

Pour un total de 66 établissements publics, 28 sont entièrement en classes paillote. Toutefois, 6 autres (dont 5 franco-arabes) manquent de locaux propres A ceux là doivent être ajoutés 7établissements ayant tout ou partie de leurs classes en banco ou en semi dur. Soit un total de 41établissements. 2 Classes en dur entamées à Tchadoua et 2 autres à Korgom sont encore inachevées

**Tableau 3: Situation des collèges publics exclusivement en paillote: année scolaire 2006-2007**

<b>Etablissements</b>				
<b>I.E.S. Maradi 1</b>	<b>Total classes</b>	<b>Département</b>	<b>Commune</b>	<b>Observations</b>
Maradi VI	5	Madarounfa	Maradi 3	
<b>Total IES Mi 1</b>	<b>5</b>			
<b>I.E.S. Maradi 2</b>				
Sarkin Yamma	7	Madarounfa	Sarkin Yamma	
T/Kourégué	8	Madarounfa	Djirataoua	2 classes en banco sur les 8
Safo	5	Madarounfa	Safo	
Djirataoua	6	Madarounfa	Djirataoua	
Angoual Roudji	3	Madarounfa	Madarounfa	
Nielloua	2	Madarounfa	Madarounfa	
Goula	7	Dakoro	Goula	
Bermo	3	Dakoro	Bermo	
Korahane	2	Dakoro	Korahane	
Guidan Sori	6	G/Roundji	Guidan Sori	1 classe en banco
Saé Saboua	4	G/Roundji	Saé Saboua	Locaux d'emprunt(propriété ex CPR)
Tiadi	2	G/Roundji	Tibiri	
Halbawa	2	G/Roundji	G/Roundji	Classes en banco
<b>Total IES Mi 2</b>	<b>57</b>			
<b>I.E.S. Tessaoua</b>				
Madobi	3	Aguié	Gazaoua	2 classes en semi dur
Aïkawa	5	Aguié	Gazaoua	
Guidan Dawèye	5	Aguié	Aguié	
Tchadoua	15	Aguié	Tchadoua	2 classes en dur inachevées
Gangara	2	Aguié	Gangara	
Wakasso	2	Aguié	Tchadoua	
Korin Abdjia	7	Mayahi	Mayahi	
Tchaké	2	Mayahi	Tchaké	
Sherkin Haoussa	2	Mayahi	Sherkin Haoussa	
Issawane	5	Mayahi	Issawane	
Zaroumèye	2	Mayahi	Kanembakaché	
Atchilahiya	6	Mayahi	Kanembakaché	1 classe en banco
Dan Mairo	5	Mayahi	Sherkin Haoussa	
Hawan Dawaki	4	Tessaoua	Hawan Dawaki	1 classe en banco
Maï Jirgui	7	Tessaoua	Maï Jirgui	
Maiguizawa	4	Tessaoua	Tessaoua	
CEG 2 Tessaoua	3	Tessaoua	Tessaoua	
Baoudéta	2	Tessaoua	Baoudéta	1 classe en banco
Maiguigé	1	Tessaoua	Tessaoua	
<b>Total IES Tessaoua</b>	<b>82</b>			
<b>I.E.S. F/A</b>				

CEG /FA Tessaoua	6	Tessaoua	Tessaoua	Classes d'emprunt (propriété du CEG1)
CEG/FA Dakoro	5	Dakoro	Dakoro	Classes d'emprunt (propriété du CES)
Madarounfa F/A	2	Madarounfa	Madarounfa	Classes d'emprunt (propriété du CES)
Dan Issa F/A	1	Madarounfa	Dan Issa	
Guidan Roundji F/A	2	G/Roundji	G/Roundji	Classes d'emprunt (propriété du CES)
Tibiri F/A	2	G/Roundji	Tibiri	
Aguié F/A	1	Aguié	Aguié	Classe d'emprunt (propriété ex centre alpha)
<b>Total IES/FA</b>	<b>19</b>			
<b>Total Public DRESS</b>	<b>163</b>			

Les classes en banco ou en semi dur ont été assimilées aux classes en paillote. Pour un total de 66 établissements publics, 27 sont entièrement en paillote. Toutefois, 6 autres (dont 5 franco arabes) manquent de locaux propres. A ceux là doivent être ajoutés 7 établissements ayant tout ou partie de leurs classes en banco ou en semi dur. Soit un total de 40 établissements

Il convient de signaler 2 classes en dur à Tchadoua, et 2 autres à Korgom, entamées mais inachevées depuis plusieurs années

Il est attendu du Projet FAD, la construction des CEG de Tchadoua et Dan Issa. Il est également attendu du même projet la construction de 8 classes en dur à raison de 2 par établissement, dans les CEG de Sarkin Yamma, Dan Mairo, Majirgui et au CES Maradi

**Tableau 4 : Situation des collèges publics exclusivement en paillote: année scolaire 2006-2007**

I.E.S. Maradi 1	Total classes	Département	Commune	Observations
Maradi VI	5	Madarounfa	Maradi 3	
<b>Total IES Mi 1</b>	<b>5</b>			
<b>I.E.S. Maradi 2</b>				
T/Kourégoué	8	Madarounfa	Djirataoua	2 classes en banco sur les 8
Sarkin Yamma	7	Madarounfa	Sarkin Yamma	
Goula	7	Dakoro	Goula	
Djirataoua	6	Madarounfa	Djirataoua	
Guidan Sori	6	G/Roundji	Guidan Sori	1 classe en banco
Safo	5	Madarounfa	Safo	
Saé Saboua	4	G/Roundji	Saé Saboua	Locaux d'emprunt(propriété ex CPR)

Angoual Roundji	3	Madarounfa	Madarounfa	
Bermo	3	Dakoro	Bermo	
Nielloua	2	Madarounfa	Madarounfa	
Korahane	2	Dakoro	Korahane	
Tiadi	2	G/Roundji	Tibiri	
Halbawa	2	G/Roundji	G/Roundji	Classes en banco
<b>Total IES Mi 2</b>	<b>57</b>			
<b>I.E.S. Tessaoua</b>				
Tchadoua	15	Aguié	Tchadoua	2 classes en dur inachevées
Korin Abdjia	7	Mayahi	Mayahi	
Maï Jirgui	7	Tessaoua	Maï Jirgui	
Atchilahiya	6	Mayahi	Kanembakaché	1 classe en banco
Aïkawa	5	Aguié	Gazaoua	
Guidan Dawèye	5	Aguié	Aguié	
Issawane	5	Mayahi	Issawane	
Dan Mairo	5	Mayahi	Sherkin Haoussa	
Hawan Dawaki	4	Tessaoua	Hawan Dawaki	1 classe en banco
Maiguizawa	4	Tessaoua	Tessaoua	
Madobi	3	Aguié	Gazaoua	2 classes en semi dur
CEG 2 Tessaoua	3	Tessaoua	Tessaoua	
Gangara	2	Aguié	Gangara	
Wakasso	2	Aguié	Tchadoua	
Tchaké	2	Mayahi	Tchaké	
Sherkin Haoussa	2	Mayahi	Sherkin Haoussa	
Zaroumèye	2	Mayahi	Kanembakaché	
Baoudéta	2	Tessaoua	Baoudéta	1 classe en banco
Maiguigé	1	Tessaoua	Tessaoua	
<b>Total IES Tessaoua</b>	<b>82</b>			
<b>I.E.S. F/A</b>				
CEG /FA Tessaoua	6	Tessaoaua	Tessaoaua	Classes d'emprunt ( propriété du CEG1)
CEG/FA Dakoro	5	Dakoro	Dakoro	Classes d'emprunt ( propriété du CES)
Madarounfa F/A	2	Madarounfa	Madarounfa	Classes d'emprunt (propriété du CES)
Guidan Roundji F/A	2	G/Roundji	G/Roundji	Classes d'emprunt (propriété du CES)
Tibiri F/A	2	G/Roundji	Tibiri	
Dan Issa F/A	1	Madarounfa	Dan Issa	
Aguié F/A	1	Aguié	Aguié	Classe d'emprunt (propriété ex centre alpha)
<b>Total IES/FA</b>	<b>19</b>			
<b>Total Public DRESS</b>	<b>163</b>			

Les classes en banco ou en semi dur ont été assimilées aux classes en paillote. Pour un total de 66 établissements publics, 27 sont entièrement en paillote. Toutefois,

6 autres (dont 5 franco arabes) manquent de locaux propres. A ceux là doivent être ajoutés 7 établissements ayant tout ou partie de leurs classes en banco ou en semi dur. Soit un total de 40 établissements

Il convient de signaler 2 classes en dur à Tchadoua, et 2 autres à Korgom, entamées mais inachevées depuis plusieurs années.

Il est attendu du Projet FAD, la construction des CEG de Tchadoua et Dan Issa. Il est également attendu du même projet, la construction de 8 classes en dur à raison de 2 par établissement, dans les CEG de Sarkin Yamma , Dan Mairo, Maijirgui et au CES Maradi

**Tableau 5 : Situation des salles de classe en paillote (public): année scolaire 2007-2008**

Inspections	Total classes	Paillotes	% classes en paillote
I.E.S. Maradi I	157	53	33,76
I.E.S. Maradi II	224	119	53,13
I.E.S Tessaoua	201	119	59,20
I.E.S. F/A	50	26	52
<b>Total Public DRESS</b>	431	317	73,55

**Nouveaux inscrits 6<sup>ème</sup>**

Inspections	Filles	Garçons	Ensemble	Observations
I.E.S. Maradi 1	830	1192	2022	
I.E.S. Maradi 2	1368	3981	5349	
I.E.S. Tessaoua	1725	3937	5662	
I.E.S. F/A	478	603	1081	
<b>Total Public DRESS</b>	4401	9713	14114	

**Classes à réhabiliter**

Inspections	Etablissements	Nombre de classes à réhabiliter	Devis estimatif/ classe	Total	Observations
I.E.S. Maradi 1	Bagalam (C.E.S.)	6	2 500 000	15000000	
	Zaria	3	2 500 000	7500000	
	Maradi (C.E.S.)	3	2 500 000	7500000	
	Maradi III	5	2 500 000	12500000	
	Maradi VI	0	2 500 000	0	
	Maradi II	4	2 500 000	10000000	
	L.D.B.	15	2 500 000	37500000	
	Total	36	2 500 000	90000000	
I.E.S. Maradi 2	Gadabedji	2	2 600 000	5200000	
	Kornaka	2	2 600 000	5200000	
	Dan Issa	1	2 600 000	2600000	
	Total	5	2 600 000	13000000	
I.E.S. Tessaoua	Aguié(C.E.S.)	10	2 600 000	26000000	
	Gazaoua	5	2 600 000	13000000	
	Kanembakaché	5	2 600 000	13000000	
	CES Mayahi	3	2 600 000	7800000	
	Total	23	2 600 000	59800000	
I.E.S. F/A	CES F/A Maradi	15	2 500 000	37500000	
	Total	15	2 500 000	37500000	
<b>Total Public DRESS</b>		<b>79</b>		200300000	

**Tableau 6 : Situation des collèges publics exclusivement en paillote: année scolaire 2007-2008**

<b>I.E.S. Maradi 1</b>	<b>classes paillotes</b>	<b>Département</b>	<b>Commune</b>	<b>Observations</b>
Maradi VI	7	Madarounfa	Maradi 3	
<b>Total IES Mi 1</b>	<b>7</b>			
<b>I.E.S. Maradi 2</b>				
Sarkin Yamma	9	Madarounfa	Sarkin Yamma	
Djirataoua	9	Madarounfa	Djirataoua	
T/Kourégoué	8	Madarounfa	Djirataoua	
Safo	8	Madarounfa	Safo	
Goula	7	Dakoro	Goula	
Guidan Sori	7	G/Roundji	Guidan Sori	
Bermo	6	Dakoro	Bermo	
Saé Saboua	5	G/Roundji	Saé Saboua	
Korahane	5	Dakoro	Korahane	
Tiadi	5	G/Roundji	Tibiri	
Angoual Roundji	4	Madarounfa	Madarounfa	
Nielloua	4	Madarounfa	Madarounfa	
Halbawa	4	G/Roundji	G/Roundji	
<b>Total IES Mi 2</b>	<b>81</b>			
<b>I.E.S. Tessaoua</b>				
Tchadoua	16	Aguié	Tchadoua	
Korin Abdjia	9	Mayahi	Mayahi	
Maï Jirgui	7	Tessaoua	Maï Jirgui	
Atchilahiya	7	Mayahi	Kanembakaché	
Aïkawa	5	Aguié	Gazaoua	
Guidan Dawèye	5	Aguié	Aguié	
Issawane	6	Mayahi	Issawane	
Dan Mairo	6	Mayahi	Sherkin Haoussa	
Hawan Dawaki	6	Tessaoua	Hawan Dawaki	
Maiguizawa	6	Tessaoua	Tessaoua	
Madobi	5	Aguié	Gazaoua	
CEG 2 Tessaoua	7	Tessaoua	Tessaoua	
Gangara	4	Aguié	Gangara	
Wakasso	4	Aguié	Tchadoua	
Tchaké	3	Mayahi	Tchaké	
Sherkin Haoussa	7	Mayahi	Sherkin Haoussa	

Zaroumèye	3	Mayahi	Kanembakaché
Baoudéta	3	Tessaoua	Baoudéta
Maiguigé	3	Tessaoua	Tessaoua
<b>Total IES Tessaoua</b>	<b>112</b>		
<b>I.E.S. F/A</b>			
CEG /FA Tessaoua	8	Tessaoaua	Tessaoaua
Madarounfa F/A	3	Madarounfa	Madarounfa
Guidan Roudmji F/A	3	G/Roudmji	G/Roudmji
Tibiri F/A	3	G/Roudmji	Tibiri
Dan Issa F/A	2	Madarounfa	Dan Issa
Aguié F/A	2	Aguié	Aguié
<b>Total IES/FA</b>	<b>21</b>		
<b>Total Public DRESS</b>	<b>221</b>		

Pour un total de 66 établissements publics, 39 sont entièrement en classes paillote  
Toutefois, 6 autres (dont 3 franco-arabes) manquent de locaux propres

**Tableau 7 : Situation des classes en paillote**

	Total classes	dont Paillotes	% classes en paillote	Observations
Bagalam (C.E.S.)	33	17	51,52	
Zaria	15	11	73,33	
Maradi (C.E.S.)	15	10	66,67	
Maradi III	31	8	25,81	
<b>Total IES Maradi 1</b>	<b>94</b>	<b>46</b>	<b>48,94</b>	
<b>I.E.S. Maradi 2</b>				
Dan Issa	12	7	58,33	
Gabi	10	8	80,00	
Sabon Machi	11	9	81,82	
Guidan Roudmji	27	3	11,11	
Chadakori	9	3	33,33	
Tibiri (C.E.S.)	21	7	33,33	
Kornaka	11	1	9,09	
<b>Total IES Mi 2</b>	<b>101</b>	<b>38</b>	<b>37,62</b>	
<b>I.E.S. Tessaoua</b>				
Koona	10	5	50,00	
Ourafane	5	2	40,00	
<b>Total IES Tessaoua</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>46,67</b>	
<b>I.E.S. F/A</b>				
Maradi (C.E.S./ F.A.)	24	3	12,50	
CEG/FA Dakoro	4	2	50,00	
<b>Total IES/FA</b>	<b>28</b>	<b>5</b>	<b>17,86</b>	
<b>Total Public DRESS</b>	<b>238</b>	<b>96</b>	<b>40,34</b>	

**Tableau 8 : Besoin en Enseignants à la date du 20/11/2007**

<b>IECB II/M</b>															
<b>IES MARADI I</b>															
Matières	MPC	M	MSVT	PC	SVT	PCSVT	ANGLAIS	F	HG	FHG	EPS	EF	ARABE	PHILO	Total
Base II	1	0	1	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	5
Cycle Moyen	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2
<b>Total IES</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7</b>
<b>IES MARADI II</b>															
Matières	MPC	M	MSVT	PC	SVT	PCSVT	ANGLAIS	F	HG	FHG	EPS	EF	ARABE	PHILO	Total
Base II	6	0	7	0	0	0	7	0	0	11	0	0	0	0	31
Cycle Moyen	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4
<b>Total IES</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>35</b>
<b>IES TESSAOUA</b>															
Matières	MPC	M	MSVT	PC	SVT	PCSVT	ANGLAIS	F	HG	FHG	EPS	EF	ARABE	PHILO	Total
Base II	9	0	9	0	0	2	20	0	0	8	0	0	0	0	48
Cycle Moyen	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
<b>Total IES</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>50</b>
<b>IES FRANCO ARABE</b>															
Matières	MPC	M	MSVT	PC	SVT	PCSVT	ANGLAIS	F	HG	FHG	EPS	EF	ARABE	PHILO	Total
Base II	5	0	6	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2	0	14
Cycle Moyen	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
<b>Total IES</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>15</b>
<b>DRESS</b>															
Matières	MPC	M	MSVT	PC	SVT	PCSVT	ANGLAIS	F	HG	FHG	EPS	EF	ARABE	PHILO	Total
Base II	21	0	23	0	0	2	30	1	0	19	0	0	2	0	98
Cycle Moyen	0	4	0	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2	9
<b>Total DRESS</b>	<b>21</b>	<b>4</b>	<b>23</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>30</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>19</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>107</b>

**NB: L'Inspection Régionale de l'Education Physique et Sportive a un besoin de : 25 Enseignants en EPS et 15 en Economie Familiale**

**Tableau 9 : Situation des établissements par inspection**

INSPECTION	ETABLISSEMENTS		
	PUBLIC	PRIVE	ENSEMBLE
<b>Maradi 1</b>	7	11	18
<b>Maradi 2</b>	23	4	27
<b>Tessaoua</b>	28	4	32
<b>Franco arabe</b>	8	2	10
<b>DRESS</b>	<b>66</b>	<b>21</b>	<b>87</b>

**Tableau 10 : Situation des salles de classes**

INSPECTION	SALLES DE CLASSE			
	DUR	SEMI DUR	PAILLOTE	TOTAL
<b>Maradi 1</b>	158	0	54	212
<b>Maradi 2</b>	84	5	110	199
<b>Tessaoua</b>	107	7	75	189
<b>Franco arabe</b>	32	0	17	49
<b>DRESS</b>	<b>381</b>	<b>12</b>	<b>256</b>	<b>649</b>

**Tableau 11 : Situation des équipements par inspection**

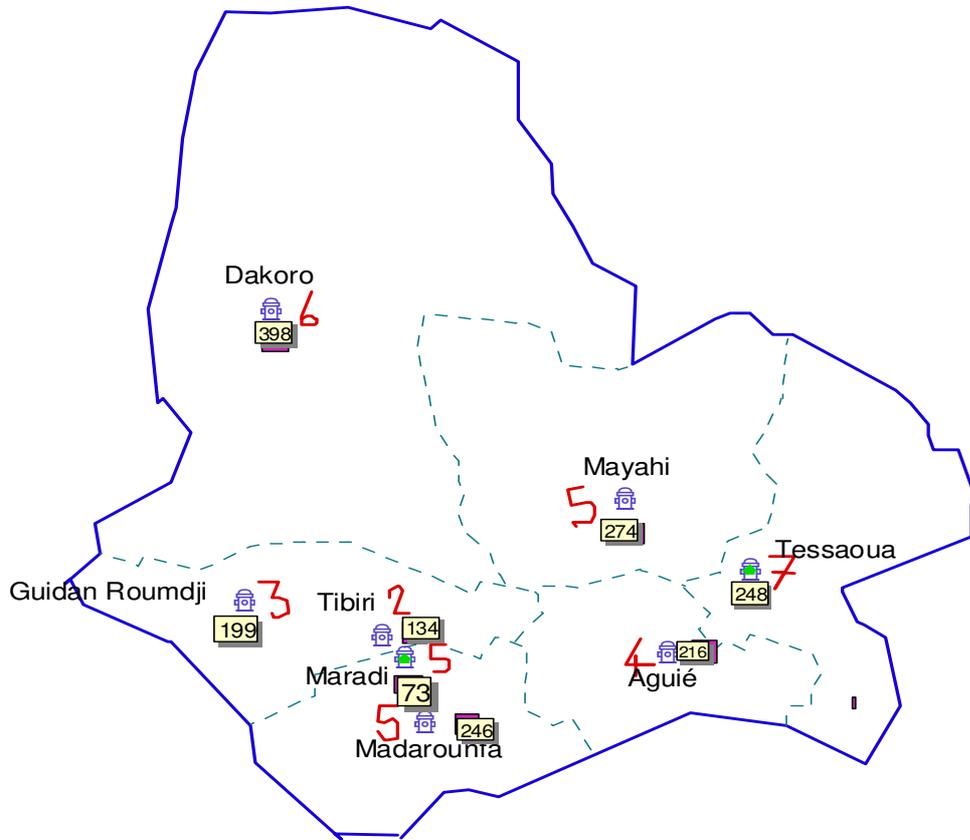
<b>Inspection</b>	<b>Etab à latrines</b>	<b>ètab à poin d'eau</b>	<b>Etab à clôture</b>	<b>Etab à laboratoire</b>	<b>Etab à bibliothèque</b>	<b>Etab à bloc admn</b>
Maradi 1	4	6	1	4	4	4
Maradi 2	10	7	1	4	1	4
Tessaoua	6	11	3	4	4	4
Franco arabe	2	3	1	1	0	1
<b>Région</b>	<b>22</b>	<b>27</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>13</b>

**Tableau 12 : Situation des équipements par Inspection**

<b>Inspection</b>	<b>Etab à latrines</b>	<b>ètab à point d'eau</b>	<b>Etab à clôture</b>	<b>Etab à laboratoire</b>	<b>Etab à bibliothèque</b>	<b>Etab à bloc admn</b>
Maradi 1	4	6	1	4	4	4
Maradi 2	10	7	1	4	1	4
Tessaoua	6	11	3	4	4	4
Franco arabe	2	3	1	1	0	1
<b>Région</b>	<b>22</b>	<b>27</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>13</b>

Illustration : Carte des infrastructures scolaires

# Infrastructures Scolaires



Ecelle: 1/2 688 494

## Légende:

-  Ecole.shp
-  Secteur pédagogique.shp
-  lefa.dbf
-  leb.dbf
-  Limite départements.shp
-  Limite region.shp

#### 4-3-1-3-2 Le Personnel

INSPECTION			Enseignants craie en main			
	Adm.	C.P	Tit.	E.C	ASCN	Total Pers.
<b>Maradi 1</b>	16	14	80	136	40	286
<b>Maradi 2</b>	11	18	25	170	35	259
<b>Tessaoua</b>	12	8	35	171	35	261
<b>Franco arabe</b>	16	6	10	63	22	117
<b>IREPS</b>	5	1	15	84	8	113
<b>DRESS</b>	<b>60</b>	<b>47</b>	<b>165</b>	<b>624</b>	<b>140</b>	<b>1036</b>

**Tableau 1 : Répartition des professeurs du premier cycle par discipline et statut**

		Tit	EC	ASCN
MARADI 1	FHG	11	39	15
	MSVT	19	38	13
	ANGL	11	24	4
	EPS	2	6	3
	EF	0	9	0
MARADI 2	FHG	3	59	15
	MSVT	6	54	9
	ANGL	7	33	4
	EPS	3	17	2
	EF	0	1	1
TESSAOUA	FHG	8	60	18
	MSVT	7	46	11
	ANGL	9	36	3
	EPS	0	17	1
	EF	1	4	0
FA	FHG	2	24	6
	MSVT	3	18	5
	ANGL	0	17	5
	EPS	2	3	0
	EF	0	0	0
Région	FHG	24	182	54
	MSVT	35	156	38
	ANGL	27	110	16
	EPS	7	43	6
	EF	1	14	1
<b>Total</b>		<b>94</b>	<b>505</b>	<b>115</b>

**Tableau 2 : Répartition professeurs second cycle par discipline et statut**

	Maradi 1			Maradi 2			Tessaoua			FA		
	Tit	EC	Ascن	Tit	EC	Ascن	Tit	EC	Ascن	Tit	EC	Ascن
Français	5	7	0	2	3	1	3	2	1	0	2	1
Philo	1	5	4	0	3	1	0	4	1	1	0	0
Arabe	1	4	0	0	3	1	1	3	0	1	0	1
HG	10	1	0	2	1	1	3	1	0	1	0	0
Anglais	4	4	1	1	3	0	2	2	0	1	0	0
Maths	3	7	1	1	3	1	1	4	1	0	1	3
PC	5	3	1	1	1	2	0	4	0	0	0	1
SVT	8	1	0	0	4	0	0	4	0	0	1	0
EPS	3	1	1	2	1	0	1	2	0	1	0	0
EF	0	2	0	0	2	0	0	3	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>35</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>24</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>29</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>6</b>

**Tableau 3 : Nombre CP par Inspection et par discipline et par cycle**

BASE 2									TOTAL
	Fr	FHG	Ang	Math	PC	SVT	EPS		
Maradi 1	1	0	1	3	0	2	0	7	
Maradi 2	1	2	1	2	1	1	0	8	
Tessaoua	1	0	1	1	1	1	0	5	
Franco arabe	1	0	0	1	1	0	0	3	
<b>Region</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>24</b>	

Cycle moyen									TOTAL
	F	HG	Philo	Ang	PC	Math	SVT	EPS	
Maradi 1	1	2	1	1	2	0	0	0	7
Maradi 2	2	2	0	2	2	1	1	0	10
Tessaoua	1	0	0	0	1	1	0	0	3
Franco arabe	0	1	0	2	0	0	0	0	3
<b>Région</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>23</b>

**Tableau 4 : Personnel de bureau par inspection**

	Secrétaire	Dactylo	Statisticien	Personnel	Autres
Maradi 1	2	5	4	7	0
Maradi 2	2	0	2	6	1
Tessaoua	4	0	2	4	0
Franco arabe	2	0	2	2	0
<b>Région</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>19</b>	<b>1</b>

### 4-3-1-3-3 Les effectifs

INSPECTION	PUBLIC						PRIVE						TOTAL					
	1 <sup>er</sup> CYCLE			2 <sup>nd</sup> CYCLE			1 <sup>er</sup> CYCLE			2 <sup>nd</sup> CYCLE			1 <sup>er</sup> CYCLE			2 <sup>nd</sup> CYCLE		
	G	F	E	G	F	E	G	F	E	G	F	E	G	F	E	G	F	E
<b>Maradi 1</b>	4394	2516	6910	1198	394	1592	2141	1167	3308	475	153	628	6535	3683	10218	1673	547	2220
<b>Maradi 2</b>	8699	2560	11 259	269	72	341	388	146	534	0	0	0	9087	2706	11793	269	72	341
<b>Tessaoua</b>	6654	2635	9 289	427	136	563	238	116	354	0	0	0	6892	2751	9643	427	136	563
<b>Franco arabe</b>	1541	1269	2810	124	29	153	379	347	726	50	17	67	1920	1616	3536	174	46	220
<b>DRESS</b>	<b>21288</b>	<b>8980</b>	<b>30268</b>	<b>2018</b>	<b>631</b>	<b>2649</b>	<b>3146</b>	<b>1776</b>	<b>4922</b>	<b>525</b>	<b>170</b>	<b>695</b>	<b>24434</b>	<b>10756</b>	<b>35190</b>	<b>2543</b>	<b>801</b>	<b>3344</b>

### 4-3-1-3-4 Les taux et ratios

Tableau 2 : Ratio surveillant /élèves

	Eff élèves	Nbre surv /IES	Ratio
<b>Maradi 1</b>	8502	22	386
<b>Maradi 2</b>	11600	10	1160
<b>Tessaoua</b>	9852	20	493
<b>Franco arabe</b>	2963	9	329
<b>Région</b>	<b>32917</b>	<b>61</b>	<b>540</b>

Tableau 3 : Ratio élèves par table, par inspection

INSPECTION	Nbre tables	Effectif	Ratio
<b>Maradi 1</b>	2268	8502	4
<b>Maradi 2</b>	2787	11600	4
<b>Tessaoua</b>	2276	9852	4
<b>Franco arabe</b>	442	2963	7
<b>Région</b>	<b>7773</b>	<b>32917</b>	<b>4</b>

Tableau 4 : Ratio tables bancs /classe et par inspection

	Tables bancs	Nbre Classes	Ratios
<b>Maradi 1</b>	2268	113	20
<b>Maradi 2</b>	2787	193	14
<b>Tessaoua</b>	2276	180	13
<b>Franco arabe</b>	442	41	11
<b>Région</b>	<b>7773</b>	<b>527</b>	<b>15</b>

**Tableau 5 : Ratio élèves par classe, par niveau et par inspection, secteur public**

INSPECTION	Variables	6ème	5ème	4ème	3ème	Total
<b>Maradi 1</b>	Nbre classe	40	21	26	26	113
	Effectif	2780	1252	1501	1377	6910
	ratio	<b>70</b>	<b>60</b>	<b>58</b>	<b>53</b>	<b>61</b>
<b>Maradi 2</b>	Nbre classe	91	47	29	26	193
	Effectif	6120	2552	1485	1102	11259
	ratio	<b>67</b>	<b>54</b>	<b>51</b>	<b>42</b>	<b>58</b>
<b>Tessaoua</b>	Nbre classe	84	40	33	23	180
	Effectif	5650	2037	1415	952	10054
	ratio	<b>67</b>	<b>51</b>	<b>43</b>	<b>41</b>	<b>56</b>
<b>Franco arabe</b>	Nbre classe	19	10	8	4	41
	Effectif	1181	453	283	167	2084
	ratio	<b>62</b>	<b>45</b>	<b>35</b>	<b>42</b>	<b>51</b>

### **E1 Effectifs élèves**

A la rentrée scolaire 2007/2008, l'effectif global (**Public + Privé**) des élèves est de **35.190** dont **10.756** filles au Cycle de Base II soit **30,56 %** ; au Cycle Moyen, ils sont au nombre de **3.344** dont **801** filles soit **23,95%**. **Sur l'ensemble des Cycles (Base II et Moyen), les filles** représentent **30,56%**.

Le privé en compte **4922** dont **1.776** filles au Cycle de Base II soit un pourcentage de **36,08** ; au Cycle Moyen, ils sont au nombre de **695** dont **170** filles soit un pourcentage de **24,46**.

Sur les effectifs globaux (Base II et Cycle Moyen), le privé représente un pourcentage de **14,57 %** et les filles **16,51%**.

### **E2 Situation du Personnel**

La DRESS de Maradi compte à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2008, un effectif de **929** enseignants **craie en main** dont **165** **titulaires** représentant **17,76%** ; **624** **contractuels** soit **67,16 %** ; **140** **ASCN** représentant **15,06%**.

Pour le personnel d'encadrement, la DRESS compte **47 Conseillers Pédagogiques** tout grade et tout cycle confondus répartis dans les cinq (5) Inspections. La région dispose de 61 surveillants au public pour 32917 élèves soit un ration de un surveillant pour 540 élèves, ce qui largement supérieur à la norme de 1/300 élèves.

### **E3 Infrastructures**

La DRESS compte **66 établissements publics** parmi lesquels il y a deux (2) lycées, neuf (9) CES dont un Franco arabe et cinquante cinq (55) CEG. A ce niveau il y a lieu de préciser que 40 établissements sont exclusivement en paillote et 15 le sont partiellement. Ces établissements totalisent **649** salles de classes dont **381** en matériaux définitifs soit **58,70 %**, **268** classes en paillote représentant **41,29 %**. Toutefois on dénombre 6 établissements dont trois (3) Franco Arabe à qui il manque de locaux propres.

A cela s'ajoute vingt et un (21) établissements privés parmi lesquels 8 CSP dont 1 Franco arabe avec 4922 élèves en base II et 695 au cycle moyen.. Dans les 649

salles de classes dont 82 du second cycle 35190 élèves sont repartis dont 30268 en base II et 2649 au cycle moyen.

### **Analyse de la situation**

Les classes surchargées aussi bien en milieu urbain que rural sont une des caractéristiques du système d'enseignement en cycle de base 2 et moyen. En effet environ dans 25% des établissements nous trouvons dans certaines classes de 6<sup>ème</sup> des effectifs qui vont au-delà de 70 élèves par classe pour aller jusqu'à 118 au CES de Mayahi et même dans d'autres niveaux de 5<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> à Mayahi, Aguié, Saé, Guidan Roundji au delà de 80. Les effectifs varient de 9 à 118 élèves ou plus (cas de Goula – 350 pour deux classes de 6<sup>ème</sup>). En cycle moyen on peut avoir des classes de moins de dix (10) élèves comme c'est le cas au CES de Madarounfa en 1<sup>ère</sup>. Cela traduit de fortes disparités. La répartition géographique des établissements pose d'énormes problèmes : CEG ou cycle moyen des CES à sous effectifs (40 à Zaroumèye, 56 à Guidan Daweye, 51 au Franco arabe de Dan Issa, 57 au Franco arabe d'Aguié, 46 au cycle moyen de Madarounfa et bien d'autres) côtoyant des géants comme le CEG 3 avec 1891, le CES Bagalam avec 2152. On relève une concentration d'établissements distants des fois de moins de 10 km alors que dans certaines zones le CEG le plus proche est à 20, 30 ou 40 km. Les transferts d'élèves d'un canton, ou d'un département au CEG d'un autre canton ou département proche qui feraient pourtant l'affaire des élèves restent impossibles. Cet état de fait se traduit par un ratio moyen de 4 à 5 élèves par table ou à même le sol (cas de Madobi, Halbawa et Maiguigé).

Ce phénomène de surcharge est lié au manque d'infrastructures d'accueil et d'équipement (40 établissements exclusivement en paillote et 15 partiellement). De ce point de vue le bât blesse, la plupart des établissements étaient dans le dénuement total : classes en paillote exposant les élèves aux intempéries, laboratoires sans électricité et sans équipements quand ils existent (13 établissements sont dotés de laboratoires parmi lesquels 4 seulement sont fonctionnels) ; pas de clôtures (6 seulement le sont, 9,10%) ; pas de latrines (22 établissements en disposent soit 33,33%) ; pas de point d'eau (seuls 26 en ont soit 39,40%) pour s'abreuver pendant la récréation). Les manuels élèves et guides manquent totalement dans certains établissements.

Neuf (9) établissements seulement disposent d'une bibliothèque.

En somme le système d'éducatif enseignement base 2 et moyen est caractérisé par un sous équipement des établissements avec des disparités villes campagnes dont les effets se répercutent sur le niveau des performances des élèves. Les rendements sont donc faibles comme le montrent les données.

A moyen terme

Construire et équiper des salles de classe en matériaux définitifs

Construire des blocs de latrines

Construire des logements

Construire et équiper les laboratoires, bibliothèques scolaires et bloc administratif ;

7573 tables bancs sont repartis dans nos établissements, il y a lieu de signaler que les élèves sont assis 4 à 5 par table ou à même le sol ; sans compter qu'il y a trois (3) établissements sans tables bancs (Madobi et Maiguigé (IES Tessaoua), Halbaoua (IES Maradi 2) Les ratio tables/classe nous montre qu'il y a au maximum 20 tables

par classe et ce dans la Communauté Urbaine de Maradi. Dans les établissements ruraux et semi urbains cela varie entre 11 et 14 tables bancs/classe. Les effets conjugués de l'augmentation significative du flux d'élèves provenant du développement de la scolarisation primaire, et de la politique volontariste des CEG ruraux pour décongestionner certains centres urbains et rapprocher les élèves de leurs parents tout en réduisant les coûts supportés par l'État ont pour conséquence la surcharge des classes.

Il est donc aberrant et démotivant pour un élève qui a fait son cycle du primaire dans des conditions relativement acceptables de se retrouver dans l'environnement délétère qu'offrent nos établissements.

Dans la région de Maradi seuls le CES de Mayahi, CES d'Aguié, LDB, CES Franco arabe Lycée Tessaoua et CEG 1 Tessaoua disposent d'une clôture.

L'administration quant à elle n'est pas du tout étoffée ; dans la plupart des établissements, le chef est amené à jouer plusieurs rôles à la fois par manque ou insuffisance de surveillants ou censeurs et même du personnel d'appui.

En milieu urbain comme rural les contractuels restent dominants. Ils sont au nombre de 624 contre 165 titulaires et 140 ASCN au titre de la région. Le problème le plus préoccupant à ce niveau est que dans beaucoup d'établissements seul le directeur est titulaire, le corps professoral est composé de contractuels et de ASCN qui n'a pas bénéficié de formation pédagogique (EC et ASCN constituent 82% des enseignants) quand on sait qu'une école de qualité est celle qui dispose d'un personnel d'encadrement adéquat. La forte proportion d'enseignants expérimentés se réfugie dans les tâches non académiques proprement dites, d'autres ont été frappés par la retraite après trente (30) de service. Pendant 6 à 7 ans il n'y a pas eu de recrutement et la timide reprise est loin de compenser les départs à la retraite.

Les résultats aux examens de fin d'année sont peu honorables, ainsi que les renvois massifs enregistrés l'année passée. 13% au BEPC, 7,14% au BAC ; 35,06% de renvoi au 1<sup>er</sup> cycle, 37,79% au 2<sup>nd</sup> cycle. Cet état de fait peut donner lieu à des tentatives d'explications et des propositions d'amélioration.

Il s'agit notamment :

du faible niveau d'entrée des élèves au cycle de base 2 et moyen

des grèves intempestives des élèves et des Enseignants Contractuels l'année dernière qui font que les programmes n'étaient pas achevés depuis des années, surtout dans la Communauté Urbaine de Maradi

des passages automatiques d'il y a 3 ans

des classes surchargées

de l'indifférence des élèves insensibles aux mauvaises notes et aux sanctions du genre avertissement, blâme, mauvaise note en conduite

de l'environnement scolaire délétère : classe en paillote, documents insuffisants ou inexistant

du personnel enseignant largement dominé par des Enseignants Contractuels peu qualifiés et peu motivés prompts à quitter « le noble métier » à la moindre occasion  
la démission des parents face à leur devoir d'éduquer les enfants

En guise de solution on peut proposer :

la multiplication des cours de renforcement

examiner sérieusement le statut des Enseignants Contractuels et les stimuler ne serait – ce qu'à travers les COGES, en attendant la mise en chantier de la solution globale au niveau national

recourir aux heures supplémentaires, particulièrement dans les disciplines fondamentales

redynamiser les Unités Pédagogiques sur le terrain à travers des séances d'animation pédagogique regroupant plusieurs établissements

sensibiliser des élèves, si possible classe par classe par les parents et l'administration pour réduire le nombre de grèves observées par les élèves

veiller à ce que les élèves médiocres ne soient pas à la tête des structures associatives car enclins à donner le mauvais exemple

la récompense ou la punition des élèves et enseignants méritants à travers la remise des prix, ou l'exclusion des perturbateurs même en cours d'année fussent – ils travailleurs.

**Au niveau de l'IUT**, le problème majeur est celui de l'**électricité**.

**Le second problème** est celui de **la finition** du lot N°9(mur de clôture, guérite et l'aménagement de l'espace interne). A ce niveau, nous avons aussi **interpellé l'entrepreneur Barké** qui ne répond pas, puis nous avons saisi la **NIGETIP et la DEP**, mais nous continuons à assurer **l'entretien et la sécurisation de l'endroit**.

Les bâtiments réceptionnés le sont avec des réserves émises par la NIGETIP :

le bloc administratif (étanchéité)

l'amphithéâtre (étanchéité)

les salles de cours (réserves levées)

le restaurant (réserves levées)

les dortoirs à deux (02) lits (étanchéité et raccordement des fissures).

#### 4-3-1-4 Enseignement professionnel et technique

##### 4-3-1-4-1 Les infrastructures

Tableau 1 : les infrastructures

Structures	Désignations	Nombre	Observations
DRFPT	Salles/MJC	02	Servent de bureau
IEFPT	Bloc administratif	01	Servt de bureau à l'inspection
Lycée technique L T D K	Bloc administratif	01	Sert de bureau à la DRFPT
	Logements	05	
	Salles de classes	19	
	Salles spécialisées	03	
	Ateliers	06	
	Laboratoires	02	
	Infirmierie	01	A aménager et à équiper
	Dortoirs	08 blocs	Garçons 6blocs et filles 2 blocs
	Latrines	05	
	Réfectoires	02blocs	Les 2 sont de capacité insuffisante
	Magasins	02	
CFJ de Kéguel	Bloc Administratif	01	Niveau des équipements acceptables dans l'ensemble
	Logements	03	
	Magasins	02	
	Hangars/abri	02	
	Bâtiment pour la forge	01	
	Etables	02	
	Salles de cours	02	
	Dortoirs élèves	03	
	Dortoirs formateurs	02	
	Bâtiment cuisine	01	
	Réfectoire	01	
	Puits cimentés	02	
	Terrain de Soha	01	

#### 4-3-1-4-2 Le personnel

La Direction compte un effectif de 121 agents toutes catégories confondues au niveau de Maradi repartis selon le tableau suivant :

Structures Catégories	DRFPT	IEFPT	LTDK	CFPT	CFPJ Kéguel	TOTAL
<b>Personnels administratifs</b>	01	10	13	01	01	26
<b>Professeurs titulaires</b>	-	-	26	-	-	26
<b>Enseignants contractuels</b>	01	-	29	05	06	41
<b>ASCN</b>	04	-	04	-	-	08
<b>Auxiliaires</b>	-	01	19	-	-	20
<b>Total</b>	06	11	91	06	07	121

#### 4-3-1-4-3 Les effectifs

Tableau 1 : Evolution des effectifs du personnel de 2001 à 2008

Année	effectif	Personnel Bureau	Inspection	CP	Prof. T	EC	ASCN	censeur	Chef. T	Coopérant	Auxiliaire
2001-2002	116	15	01	04	40	13	07	01	01	00	34
2002-2003	117	12	00	04	44	18	05	01	01	01	31
2003-2004	112	10	02	04	40	20	02	01	01	01	31
2004-2005	106	13	03	05	36	24	01	01	01	00	24
2005-2006	110	15	03	05	32	29	00	01	01	00	24
2006-2007	94	11	02	05	27	24	03	01	01	00	20
2007-2008	108	15	02	05	26	40	08	01	01	00	20

#### Effectifs des élèves

##### Effectifs au public

Ets NIV	LTDK			CFPT			TOTAL		
	F	G	E	F	G	E	F	G	E
1ereA	35	130	165	00	10	10	35	140	175
2emeA	37	154	191	00	06	06	37	160	197
3emeA	66	172	238	-	-	-	66	172	238
<b>TOTAL</b>	138	456	591	00	16	16	138	472	610

### Effectifs du privé

Ets Niv	EICSI- EERN			ENIG			ESD-USTN			CSP- Wangari			COTEG-SA			TOTAL		
	F	G	E	F	G	E	F	G	E	F	G	E	F	G	E	F	G	E
1 <sup>ere</sup> A	7	11	18	5	7	12	8	3	11	3	20	23	7	14	21	30	55	85
2 <sup>eme</sup> A	1	1	2	-	-	-	8	3	11	4	18	22	3	13	16	16	35	51
3 <sup>eme</sup> A	-	-	-	-	--	-	-	-	-	10	25	35	18	36	54	28	61	89
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>20</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>22</b>	<b>17</b>	<b>63</b>	<b>80</b>	<b>28</b>	<b>63</b>	<b>91</b>	<b>64</b>	<b>151</b>	<b>225</b>

### Effectif global de EFPT

Ets NIV	Public			Privé			TOTAL		
	F	G	E	F	G	E	F	G	E
1 <sup>ere</sup> A	35	140	175	30	55	85	65	195	260
2 <sup>eme</sup> A	37	160	197	16	35	51	53	195	248
3 <sup>eme</sup> A	66	172	238	28	61	89	94	233	327
<b>TOTAL</b>	<b>138</b>	<b>472</b>	<b>610</b>	<b>74</b>	<b>151</b>	<b>225</b>	<b>212</b>	<b>623</b>	<b>835</b>

#### 4-3-1-4-4 Les taux et ratios

Au CFPT, cinq (5) professeurs interviennent pour un effectif d'élèves de seize (16) soit une proportion d'environ quatre (4) élèves/ professeur.

Pour l'enseignement technique, il y a cinquante-neuf (59) professeurs pour un global de cinq cent quatre vingt quatorze (594) élèves soit un ratio de dix élèves/ professeurs.

#### 4-3-2 Education non formelle (Alphabétisation)

**Tableau 1 : Alphabétisation**

Départements		CU	Aguié	Dakoro	G/ Roumdji	Madarounf a	Mayahi	Tessaoua
Infrastruct ures	Etablissements publics	47	195	338	289	220	261	220
	Etablissements non étatiques	13	0	0	4	0	0	1
	Nombre de classes	508	530	686	706	583	621	616

#### 4-3-2-1 Situation des infrastructures

**Tableau 2 : Situation des centres**

IDENF	Centres permanents			CFDC	Total
	Dur	Banco-	Total	Dur	
Aguié	2	0	2		2
Dakoro	3	0	3		3
G/Roumdji	2	0	2	1	3

Madarounfa	1	0	1		1
Maradi CU	1	0	1		1
Mayahi	2	0	2		2
Tessaoua	5	12	5	2	7
DREN	16	12	28	3	31

### Sources Synthèse des rapports des inspections (IDENF) 2007

**Tableau 3 : Les centres ouverts**

Inspections	Centres ouverts	Source de financement				Zones		Genre		
		BN	Col	PTF	A-G	R	U	M	F	Mix
Aguié	103	0	1	102	0	103	0	36	67	0
Dakoro	149	0	0	149	0	148	1	46	55	48
G/Roundji	284	0	0	284	0	284	0	126	158	0
Madarounfa	107	0	0	107	0	107	0	31	76	0
Maradi CU	17	0	0	170	0	0	6	6	11	0
Mayahi	69	0	0	69	0	67	2	23	45	1
Tessaoua	62	0	1	61	0	61	1	23	38	1
DREN	791	0	2	789	0	770	21	291	450	50

### Sources Synthèse des rapports des inspections (IDENF) 2007

#### 4-3-2-2 Le personnel

**Tableau 1 : Situation du personnel d'encadrement et administratif**

Inspections	Catégories				Total
	A	B	C	Auxiliaires	
Aguié	1	2	0	0	3
Dakoro	1	2	0	0	3
G/Roundji	1	3	0	0	4
Madarounfa	1	3	0	2	6
Maradi CU	0	4	0	1	5
Mayahi	1	1	0	0	2
Tessaoua	1	3	0	2	6
DREN	1	2	0	1	4
Total	7	20	0	6	33

### Sources Synthèse des rapports des inspections (IDENF) 2007

**Tableau 2 : Situation des alphabétiseurs**

IDENF	Nombre	Sexes		Niveau de formation		Expérience	
		H	F	Alphabet	Ex- élève	Ancien	Nouveau
Aguié	60	41	19	10	50	33	27
Dakoro	119	78	41	12	107	58	61
G/Roundji	279	169	110	31	248	173	106
Madarounfa	107	65	42	-	107	84	23
Maradi CU	17	6	11	1	16	1	16
Mayahi	69	23	46	0	69	33	36
Tessaoua	63	26	37	3	60	49	14
DREN	714	408	306	57	657	431	283

### Sources Synthèse des rapports des inspections (IDENF) 2007

#### 4-3-2-3 Les effectifs

**Tableau 1 : Les effectifs des apprenants**

Inspections	Effectifs prévus			Effectifs inscrits			
	Hommes	Femmes	total	Hommes	Femmes	total	%
Aguié	1175	1900	3075	1025	1847	2873	93,43%
Dakoro	850	1175	2025	1823	1919	3742	184,4%
G/Roundji	1350	1850	3200	3464	4762	8226	257%
Madarounfa	1050	2225	3275	908	2216	3124	95,38%
Maradi CU	175	450	625	203	340	543	86,88%
Mayahi	825	1575	2400	733	1217	1950	81,25%
Tessaoua	1075	1675	2750	673	1091	1764	64,14%
DREN	6500	10850	17350	8930	13392	22222	128,08%

**Sources Synthèse des rapports des inspections (IDENF) 2007**

#### 4-3-2-4 Les taux et Ratios

**Tableau 1 : Les taux**

IDENF	Testés fin campagne			Total alphabétisés			Taux de réussite
	H	F	Total	H	F	Total	
Aguié	455	1101	156	320	330	654	42,03%
Dakoro	1178	1414	2592	586	487	1073	41,39%
G/Roundji	2590	3658	6248	1344	1057	2401	38,43
Madarounfa	648	1835	2483	516	1299	1815	73,09%
Maradi CU	142	262	404	84	141	222	54,95%
Mayahi	354	705	1059	204	347	551	52,05%
Tessaoua	608	979	1587	438	550	988	62,25%
<b>DREN</b>	<b>5975</b>	<b>9954</b>	<b>15929</b>	<b>3489</b>	<b>4215</b>	<b>7704</b>	<b>48,36%</b>

**Sources Synthèse des rapports des inspections (IDENF) 2007**

#### 4-3-2-5 Problématique du secteur :

##### **Niveau du préscolaire**

L'enseignement préscolaire est surtout caractérisé par une insuffisance des structures d'accueil et le coût élevé de la prise en charge des enfants au niveau de ces établissements. A cette problématique il faut ajouter l'absence d'une filière de formation des cadres relevant du domaine. Présentement la majorité des enseignants (es) de ce secteur n'ont pas bénéficié de formation initiale. Ils sont tous issus de l'enseignement de base formelle.

Niveau éducation BASE I et II

L'analyse du sous secteur fait ressortir des performances comme en atteste les indicateurs précédents. Cependant, malgré les efforts jusqu'ici déployés, près de 45% des enfants en âge d'aller à l'école n'y vont pas. De même des disparités entre filles et Garçons persistent toujours au niveau de la Région. Cette situation peut être justifiée par non seulement le niveau de pauvreté élevé d'une grande partie de la population de la région, l'insuffisance des infrastructures d'accueil mais surtout le fort taux d'échec qui n'encourage pas les parents à envoyer leurs enfants à l'école face à

un environnement économique où la réussite dépend peu du niveau d'instruction des individus.

### **Niveau Alphabétisation**

Malgré les efforts fournis dans ce domaine par l'Etat et les partenaires au développement, la majeure partie de la population de la région est encore analphabète. Ce phénomène d'analphabétisme touche autant les campagnes que les grandes agglomérations. Cependant, si dans les grandes villes l'analphabétisme peut se justifier par la faible demande d'ouverture des centres, en campagne c'est plutôt l'offre qui est en deçà de la demande.

Niveau Formation Professionnelle et Technique

De part leurs missions, les établissements de la Formation Professionnelle et Technique ont pour vocation de mettre à la disposition des autres secteurs socio-économiques des cadres directement opérationnels. Cependant, malgré les moyens consentis par l'Etat et les privés pour répondre à la demande de plus en plus croissante des populations, on déplore aujourd'hui une inadéquation des formation/emplois due entre autres :

Au non respect des capacités d'accueil des établissements ;

A l'insuffisance du personnel (Administratif, Enseignant, Auxiliaires,...) et des filières de formation;

Au manque de dispositif de renouvellement des connaissances (stages, recyclage, formation,...) ;

A l'inexistence ou la vétusté du matériel informatique et des différents équipements des ateliers de formations.

## **4-4 Alimentation en eau**

**Tableau 1 : Eau et Assainissement**

Départements		CU	Aguié	Dakoro	G/Roundji	Madarounfa	Mayahi	Tessaoua
Nombre de forages		11	248	117	136	355	72	151
Nombre de puits cimentés		-	278	1000	764	327	745	417
Nombre de puits traditionnels		-	-	-	-	-		
Nombre de puits - forages		-	-	-	-	-		
Nombre de postes à eau		-	-		-	-		
Mini AEP	Volume du château	-	-		-			
	Nombre de bornes fontaines		-		-			
Points d'eau modernes	Nombre	-	526	1117	900	682	817	568
	Taux de couverture : nombre de ménages servis		55,41%	64,61%	61,61%	60,70%	55,93%	56,12%
Gestion des points d'eau modernes	Gestion communautaire							
	Affermage							
Existence de tas d'immondices	Nombre de tas							
	Structures affectées							
Menace d'érosion	Ecoles							
	Centres de santé							
	Bâtiments / ouvrages publics							
	Habitation							
	Rues/routes							
	Marchés							
	Autres à préciser : Quartier	8						
Assainissement	Caniveaux fonctionnels en ml	28985						
	Caniveaux non fonctionnels en ml	300						
	Stations d'épuration							
	Accumulation ordures ménagères	150						
	Latrines publiques (nombre)	15						
	Latrines modernes (nombre)							
	Latrines traditionnelles (nombre)							
	Démoustication							
	Autres à préciser							
Voirie	Routes pavées en ml	6750						
	Routes latéritiques en ml							
	Routes bitumées en ml	31521	70000		91000	49000		50000

#### 4-4-1 Les infrastructures hydrauliques

La situation hydraulique au 31 Décembre 2007 se caractérise l'existence de :

9 centres gérés par la SEEN

4139 puits cimentés

965 Forages équipés de pompes à Motricité humaines

107 mini adductions d'eau potable

En milieu rural, le taux de couverture est de 60% et présente comme suit

	<b>Puits cimentés</b>	<b>Forages Equipés</b>	<b>Mini AEP</b>	<b>Taux couverture</b>
Aguié	346	214	12	53 %
Dakoro	1089	96	11	64%
Guidan Roudji	867	152	19	67%
Madarounfa	419	299	8	58%
Mayahi	817	56	25	57%
Tessaoua	601	148	24	61%
<b>Total</b>	<b>4139</b>	<b>965</b>	<b>99</b>	<b>60%</b>

Source DRH

Durant les quatre dernières années l'évolution des réalisations en matière des points d'eau modernes est la suivante :

	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Puits Cimenté	3919	4039	4054	4139
Forages	861	892	926	965
Mini AEP	54	79	83	99
<b>Total</b>	<b>5282</b>	<b>5484</b>	<b>5553</b>	<b>5979</b>
<b>Taux couverture</b>	<b>60,56%</b>	<b>59,34%</b>	<b>58,55</b>	<b>60,63</b>

Source DRH

En dehors de l'Etat, Plusieurs partenaires contribuent à l'amélioration de la situation hydraulique dans la région de Maradi , par la réalisation des points d'eau modernes et la formation des bénéficiaires pour la prise en charge de la maintenance

##### a) **Hydraulique villageoise et pastorale**

Elle regroupe deux grandes catégories d'infrastructures à savoir les Points d'Eau Modernes ( PEM ) et les mini-Adductions d'Eau Potables ( AEP ). Les premiers comprennent les puits cimentés, les forages et les pompes à motricité humaine. Les mini-AEP peuvent être thermiques ou solaires. (voir tableau 6 )

**Tableau 6 : Situation hydraulique au 31/12/04**

Départements	Population totale en 2004	PEM existants					Besoin en PEM	Taux couvert. %	Mini-AEP					
		Puits Cimentés	Forag	PHM	Mini-AEP (N.BFx2)	Total des PEM			Thermi	Sola	Autres	Total	Besoin	Taux couvert.
<b>Aguié</b>	292 149	319	199	193	136	504	1 170	55,38	1	4	6	11	82	13,41
<b>Dakoro</b>	457 820	1 039	128	96	46	1 148	1 832	64,47	4	-	-	4	64	6,25
<b>Guidan Roundji</b>	368 954	787	113	97	16	800	1 477	60,93	3	-	-	3	75	4,00
<b>Madarounfa</b>	307 182	412	322	298	78	751	1 230	64,07	1	4	1	6	77	7,79
<b>Mayahi</b>	413 802	802	56	48	120	847	1 656	58,57	1	4	8	13	40	32,50
<b>Tessaoua</b>	338 933	560	136	129	106	669	1 357	58,59	2	9	6	17	57	29,82
<b>Total</b>	<b>2 178 840</b>	<b>3 919</b>	<b>954</b>	<b>861</b>	<b>502</b>	<b>4 719</b>	<b>8 722</b>	<b>60,56</b>	<b>12</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>54</b>	<b>395</b>	<b>13,67</b>

Source : DRH

**NB :** Le calcul du taux de couverture est basé sur le critère national de 250 habitants pour un PEM et 500 habitants pour une BF.

Les taux de couverture en PEM et en mini-AEP sont respectivement de 60,56% et 13,67% à l'échelle de la région. Cependant, il existe des disparités entre les différents départements. A titre illustratif, le département de Dakoro est le mieux équipé en PEM avec un taux de couverture de 64,67% alors que ce même taux n'est que de 55,38% à Aguié.

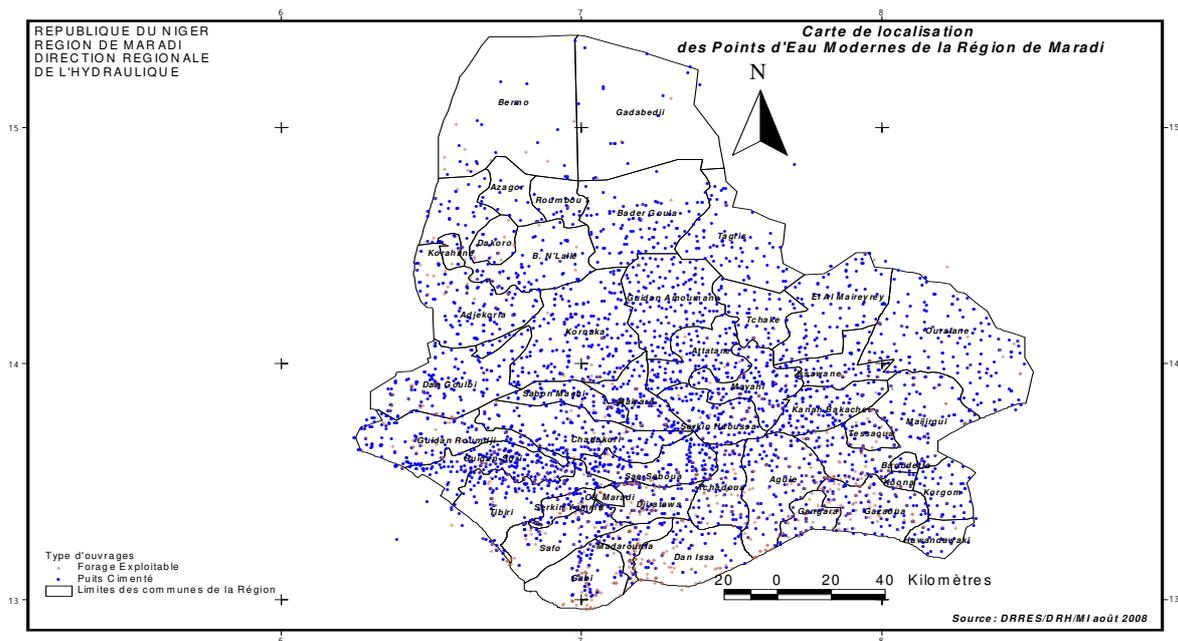
Pour les mini-AEP, le département de Tessaoua a le plus fort taux de couverture, 29,82% alors que Guidan Roundji n'est couvert qu'à 4%.

#### **4-4-2 L'accès à l'eau potable**

L'accès à l'eau potable se fait selon la réglementation en vigueur au Niger qui consiste à attribuer un point d'eau Modernes en milieu rural en considérant les critères suivants :

Un puits cimentés, ou un forage pour une population de 250 habitants

Une mini adduction d'eau potable pour 2000 habitants



#### 4-4-3 Problématique du secteur

La problématique de l'accès à l'eau potable au niveau de la région de Maradi se pose sur deux fronts : Le front social et le front technique

##### **Front technique**

La réalisation des infrastructures hydrauliques ne se fait pas sans difficultés qui peuvent se résumer comme suit :

##### **Présence du socle dans la bande Sud**

Cette présence limite l'exploitation des ressources en eau dans la partie sud de la région. Il faut réaliser des études géophysique avant toute réalisation d'un forage. Les débits ne sont pas aussi importants de l'ordre de 500 l/heure à 1 m<sup>3</sup>/h. Du fait de la taille des villages de la zone, ces ouvrages ne répondent pas au besoin en eau de la population ;

##### **Au niveau de la qualité de l'eau**

La ville de Tibiri et dans quelques villages environnants, on a constaté la présence du fluor dans l'eau. Cet élément chimique, à un certain teneur cause des dégâts de malformation osseuse chez les enfants. Dans la partie Ouest de Dakoro, existent aussi des gaz, limitant ainsi la réalisation d'ouvrages dans la zone

##### **Des profondeurs de la nappe**

Dans le Nord de Dakoro et une partie de Mayahi, la nappe est très profonde, aux environs de 100 m. Cela a pour effet les coûts très élevés des ouvrages.

##### **Le Front Social**

Les efforts consentis dans ce domaine sont de plus en plus anéantis par le taux de croît des populations et les comportements attentistes de certains bénéficiaires dans la gestion des ouvrages.

## **4-5 ENERGIE**

### **4-5-1 Les sources d'énergie**

La région de Maradi comme la situation du pays l'impose, dépend de l'extérieur pour la satisfaction de la quasi-totalité de ses besoins énergétiques. La totalité des hydrocarbures ainsi que la consommation de l'électricité sont importées pour la plupart du Nigéria.

Le réseau électrique alimenté par une ligne d'interconnexion et sept centrales diesels en réserve froide pour certaines, ne couvre pas l'ensemble de la région. En effet, les centres urbains et quelques gros villages seulement.

L'utilisation des Energies Renouvelables (solaire, éolienne et biogaz) est encore très faible.

Les énergies traditionnelles (bois de feu notamment) constituent par conséquent la principale source d'énergétique pour la plus grande partie des ménages. Leur consommation étant proportionnelle à la croissance démographique, on assiste à une dégradation du couvert végétal périurbain.

Conscient de ce phénomène, les différentes politiques énergétiques nationales ont été marquées par une volonté de protection de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement durable en énergie des populations.

Les ressources énergétiques de la région se résument comme suit :

#### **a) Le charbon minéral**

Un indice de charbon a été identifié dans la vallée de la Tarka à 7°20' longitude Est et 14°43'7 « latitude Nord, près du village de Bader. D'autres travaux sont nécessaires pour avoir plus de précision sur ces informations.

Depuis le lancement de l'utilisation domestique du charbon minéral carbonisé environ 80 tonnes sont consommées au niveau de la région chaque année un commerçant installé dans la Communauté Urbaine de Maradi distribue le combustible.

#### **b) Les ressources hydrauliques**

La vallée du Goulbi est l'unique endroit pour la région, qui recèle des potentialités hydroélectriques.

#### **c) La biomasse**

Les sites de concentration des déchets d'animaux en quantité importante sont essentiellement l'abattoir de Maradi, le centre caprin et le ranch de Fako (Dakoro).

Le couvert forestier de la région de Maradi est estimé à environ 1.632.000 ha, y compris les jachères. Le bois énergie étant la principale source d'énergie des ménages, il se pose dès lors un problème d'approvisionnement qui se traduira à moyen terme sans doute par l'augmentation du déficit.

#### **d) L'énergie éolienne**

De manière générale, les vitesses moyennes du vent au Niger ne sont pas suffisantes pour de grandes installations d'éolienne du type génération d'énergie électrique. Le pays se situe dans les bandes de 2 à 5 m/s.

Les bandes de 2 à 3 m/s dans lesquelles se trouve la région de Maradi sont largement suffisantes pour les applications de pompage d'irrigation et d'adduction d'eau potable.

Les seules éoliennes fonctionnelles sont installées autour du lac de Madarounfa.

#### **e) L'énergie solaire**

Le potentiel solaire du Niger est assez important grâce à sa position proche de l'équateur. Le rayonnement total moyen est de 6 KWh/m<sup>2</sup>/j.

La durée quotidienne moyenne de l'ensoleillement dans la région de Maradi est de 9 heures. Cette situation a favorisé l'application de la technologie solaire dans plusieurs secteurs d'activités tels que le pompage d'adduction d'eau potable, les dispensaires ruraux, la communication et la production d'eau chaude. Ces applications, actuellement en expansion, constituent un gage du développement futur de ce sous –secteur.

#### **f) L'électricité**

La région de Mardi est actuellement alimentée par une ligne de 132 KV/30MW en provenance de Katisna au Nigéria. Elle dessert en plus de Maradi et Tibiri, tous les départements de la région ainsi que les régions de Zinder et Tahoua.

Des centrales diesel de 4643KVA sont disponibles en cas de coupure de la ligne. Elles sont situés respectivement à Maradi, Tessaoua (Tessaoua, Maijirgui, Ourafane) et Dakoro (Dakoro, Kornaka, Bermo)

### **4-5-2 Les infrastructures**

#### **4-5-3 La production et la consommation**

Compte tenu de l'interconnexion du réseau, la production de l'énergie électrique est très limitée. La satisfaction du besoin est assurée par l'importation.

La production est seulement faite lors de l'interruption de l'alimentation par l'interconnexion. Ainsi 853.189 KWh ont été produits en 2007, alors que 28.296.759 KWh ont été importée.

Par ailleurs la Sonidep dispose d'un dépôt d'hydrocarbures.

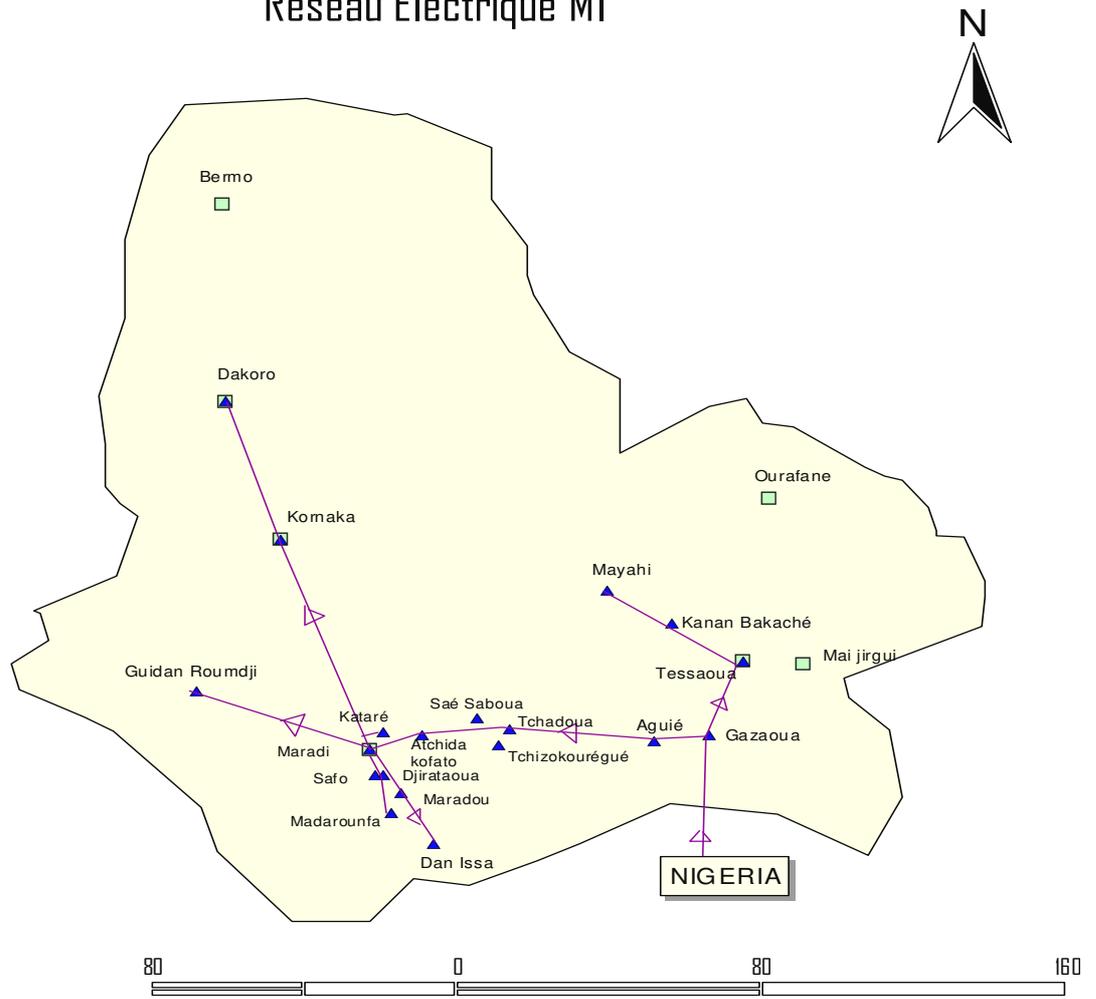
Au cours de l'année 2007 4.149.465 litres ont constitué l'approvisionnement du dépôt.

La consommation au cours de la même période a atteint 4.420550 litres.

Enfin l'approvisionnement en charbon a été d'environ 40 tonnes

(Illustration : Carte du réseau électrique)

# Réseau Electrique MI



NB: La ligne représente la Haute Tension, Moyenne Tension sous spécification

- Légende:**
-  Réseau ligne.shp
  -  Ligne mi.dbf
  -  Centrale.dbf
  -  Réseau electrique mi.dbf
  -  Région maradi.shp

Echelle: 1/2 661 375

#### **4-5-4 La problématique du secteur**

Compte tenu de l'importance numérique de la population, la pression en demandes d'énergie est forte en matière des ressources bois énergie, de l'énergie électrique, de l'hydrocarbure et du gaz. Cette pression accrue notamment sur la ressource bois énergie crée un déséquilibre au niveau de tous les écosystèmes. A cela, s'ajoute la dépendance du pays et particulièrement de la région vis-à-vis de l'extérieur en matière d'approvisionnement en énergie électrique, en hydrocarbures et en gaz avec comme conséquences la création de beaucoup des désagréments dans le fonctionnement du tissu industriel et même au niveau de la cellule familiale durant ce dernier temps.

#### **4-6 Routes et télécommunications**

##### **4-6-1 Le réseau routier**

###### **Généralités :**

La Direction Régionale des Travaux Publics de Maradi a pour mission d'assurer de coordonner et de contrôler les activités de la Direction Régionale des Travaux Publics au niveau de la Région de Maradi.

Elle est composée de trois (3) Division d'Entretien Routier qui sont :

Division Entretien Routier de Maradi comprenant deux services d'entretien routier Guidan-Roundji et Madarounfa

Division Entretien Routier de Dakoro qui comprend le service Entretien Routier de Dakoro.

Division Entretien Routier de Tessaoua composée des services d'Entretien Routier de Mayahi et d'Aguié.

##### **4-6-1-1 Classification du réseau**

Il a une longueur totale de 1 028,25 km dont :

300,25 km de routes bitumées ;

198 km de routes secondaires ;

360 km de routes rurales ;

270 km de pistes.

Toutefois, ce réseau (voir tableau suivant) souffre en partie d'une dégradation et nécessite des actions urgentes de réhabilitation.

Tableau 1 : Longueur et état du réseau routier

Classement	Localisation	Type	Longueur en km	Etat	Observations
<b>RN 1</b>	<b>PK 557-PK 804</b>	<b>Bitumé</b>	<b>247</b>	<b>Bon</b>	
<b>RN 9</b>	<b>Maradi-Dan Issa</b>	//	<b>49,25</b>	//	
<b>RN 18 b</b>	<b>Maradi-Olga Oil</b>	//	<b>4</b>	<b>Passable</b>	
<b>RN 18</b>	<b>Maradi-Madarounfa</b>	<b>En terre</b>	<b>54,3</b>	//	

RN 19	Tchadoua-Mayahi	//	53,4	//	
RN 20	Gazaoua-Botsotsoua	//	67	//	
RN 30	Kadata-Kornaka-Dakoro	//	111,7	//	
NC 1	Korahane-Dakoro-Soli	//	137	Mauvais	
NC 2	Gabi-Maraka	//	30	//	
NC 3	Tchadoua-Gangara-Gazaoua	//	69	Passable	
NC 4	Tessaoua-Gabaouri	//	42	//	
NC 5	Kornaka-Dan Méro-Kotaré	//	87	//	
NC 6	Goula-Dan Méro	//	97	//	
NC 7	Bretelle de Korgom	//	4	//	
NC 8	Maïfarou-Gazori-Golom	//	25,5	//	
NC 9	Aguié-Atchilafia	//	33,5	//	
NC 10	Tessaoua-Mayahi	//	42	//	
NC 11	PK 650-Zaroumi	//	13	//	
RR	Ourafane-Yagagi	//	35	//	
RR	Aguié-Dankama	//	19	//	
RR	RN 18-S. Yamma-Safo	//	19,6	//	
RR	Bret. S. Yamma-Safo-G.Sori	//	17,7	//	
RR	Atchilafia-Kotaré	//	9	Bon	Réalisé par popu.
RR	Guidan Kané-G. Chinao	//	2,5	Passable	
RR	Chadakori-Maïki	//	49	Bon	Par projet IDA

Source : DRTP/ Maradi

#### 4-6-1-2 L'état du réseau

Le réseau était en état de dégradation poussée durant les 10 dernières années. Mais à partir de 2000 des actions sont entreprises par l'état avec l'appui des bailleurs de fonds en vue d'améliorer sa qualité. Elles ont permis la réhabilitation du tronçon Guidan Roudji-Tchadoua long de 95,5 km et d'un certain nombre d'artères de la communauté urbaine de Maradi sur 20 km.

Quant aux routes en terre, elles sont toutes carrossables en saison sèche et très impraticable pendant la saison des pluies rendant insupportables les déplacements des biens et de personnes.

Le réseau routier de la Région est constitué de 1266,4 km de routes toutes catégories confondues dont :

300 km de route bitumée

966,4 km de route en terre

Donc le réseau entretenu est composé de :

300 km de route bitumée

880,4 km de route en terre

Soit 86 km de route non pris en charge proviennent des réalisations faites par les collectivités et ou/par les projets de développement rural.

Situation de la proposition du reseau par division  
 Division de Maradi  
 Division de Dakoro  
 Division de Tessaoua

Proposition du reseau par service et par division

**Division de maradi**

Service de Guidan-roumdji / Madarounfa

A / Réseau Primaire

Route bitumée

RN1E – PK 557 au PK 725 168 km

RN9 – PK 0 au PK 49 49 km

RN18B – PK 0 au PK 4 4 km

221 km

Route en terre

RN18 – PK 0 au PK 61 57 km

Total réseau Primaire 278 km

**Réseau Secondaire**

Route en terre

RR4-002 : RN18 PK 27+900 à Maraka en passant par Gabi : 0 km

RR4-007 : Gao (RN1E PK 650) à sayé saboua section Gao-Zaroumi : 13 km

Total réseau secondaire 43 km

**Réseau Tertiaire**

Route rurale Chadakori – Mai 49 km

Route RN 18 PK 7 – Sarkin Yamma 19 km

Route Kollia – Guidan Sori 18 km

Djanjouma – Dan Tani 5,9 km

Gandanbo – Tchizokourégué 3,5 km

Total route tertiaire 95,4 km

**DIVISION DE DAKORO**

**SERVICE DE DAKORO**

A/ Réseau Primaire

Route en terre

RN30 – RN1E – PK 648,2 – Kornaka – Dakoro 111 km

RN32 – KDB 87 – Dakoro – KDB – PK 218 131 km

RN37 – section kornaka – Kotaré 87 km

Total réseau primaire 329 km

B/ Réseau secondaire

Route en terre

RR4-003 – sayé saboua (PK 685+600 RN1E) à Bader en passant par Dan Méro : 96 km

Total réseau secondaire 96 km

Réseau Tertiaire Néant

DIVISION DE TESSAOUA

SERVICE D'AGUIE

A/ Réseau Primaire

**Routes bitumées**

RN1E – PK 725 au PK 804 79 km

**Route en terre**

RN20 – Gazaoua – Nigeria 67 km

Total réseau primaire 146 km

B/ Réseau secondaire

Route en terre

RR4-001 – Tchadaoua – Gangara – Gazaoua 69 km

RR4-004 – Aguié – Dan Kamma 18 km

RR4-005 – Maifarou – Golom 25 km

Total réseau secondaire 112 km

**C / Réseau tertiaire**

Service Aguié

Assaya Birnin Gueza 6 km

Tessaoua – Dan Jirgaoua 19,1km

Guidan Kané – Guidan Chinaou 2 km

Bougouzaou – Birni Kouka 15,7 km

Total réseau tertiaire 42,8 km

SERVICE DE MAYAHI

**A/ Réseau Primaire**

RN19 – Tchadaoua – Mayahi 53,4 km

RN37 – section Mayahi – Tessaoua 44 km

RN37 – section Tessaoua – Gabaouri 42 km

RN46 – Bretelle de korgom 4 km

Total réseau primaire 143,4 km

**B/ Réseau secondaire**

RR4-006 – Aguié Kotaré en passant par Atchilafia 33 km

4-6-1-1 La classification des routes

**RESEAU EN TERRE REGIONAL DE MARADI**

N° BDR	Clas s	N°	ORIGIN E	EXTREM ITE	Long (Km)	Typ e	Anné e const .	Derni er Rech ar	SITUATION ORIGINE	SITUATION EXTREMITE
405	N	18	MARADI	NIGERIA	54,6	RT S	1981		RN 18 PK 4 (OLGA OIL)	FRONTIERE AVEC LE NIGERIA

406	N	19	TCHAD OUA	MAYAHI	53,7	RT M	1953		INTERSECTIO N AVEC LA RN 1 E PK 695,5 à TCHADOUA	INTERSECTI ON RUE MENANT A LA S/PREFECTU RE
407	N	20	GAZAO UA	NIGERIA	67,5	RT M	1958		INTERSECTIO N AVEC LA RN 1 E PK 747,8 à GAZAOUA	FRONTIERE AVEC LE NIGERIA
408	N	30	KADATA	KORNAK A	60,3	RT M	1958		INTERSECTIO N AVEC LA RN 1 E PK 646,3 à KADATA	INTERSECTI ON AVEC LA RN 37 PK 0 VERS KOTARE
409	N	30	KORNA KA	DAKOR O	51,2	RT M	1958		INTERSECTIO N AVEC LA RN 37 PK 0 VERS KOTARE	INTERSECTI ON AVEC LA RN 32 VERS KEITA
410	N	32	DAKOR O	KDB PK218	96	RT M	1982		INTERSECTIO N AVEC LA RN 32 PK VERS KEITA à DAKORO	LIMITE DEPARTEME NT DE MARADI
411	N	46	RN 20	KORGH OM	3,8	RR			INTERSECTIO N AVEC LA RN 20 PK 41,7	KORGHOM AU DEBUT DES MURETTES DU RADIER
412	R	4-002	GUIDAN DAOUD A	MARAKA	29,6	RR	1986		INTERSECTIO N AVEC LA RN 18 AU PK 28	FIN DU RECHARGE MENT SUR LES RIVES DU GOULBI à MARAKA
413	R	4-001	TCHAD OUA	GAZAOU A	70,1	RR	1986		INTERSECTIO N AVEC LA RN 1 E PK 696,4 à TCHADOUA	INTERSECTI ON AVEC LA RN 1 E PK 746,9 à GAZAOUA
414	N	37	KORNA KA	KOTARE	87,8	RT S			INTERSECTIO N AVEC LA RN 30 PK 60,3 à KORNAKA	INTERSECTI ON AVEC LA RN 19 PK 45,8 à KOTARE
415	R	4-006	AGUIE	KOTARE	48,8	RR	1995		INTERSECTIO N AVEC LA RN 1 E PK 732,2 à AGUIE	INTERSECTI ON AVEC LA RN 19 PK ENTREE KOTARE

416	R	4-005	RN 20 (MAÏFAROU)	GOLOM	25,7	RR	1992		INTERSECTION AVEC LA RN 20 PK 5,6 à MAÏFAROU	ENTREE AGGLOMERATION à GOLOM
417	N	37	TESSAOUA	GABOURI	43,8	RR	1987		INTERSECTION AVEC LA RN 1 E PK 776 à TESSAOUA	INTERSECTION AVEC LA RN 20 PK 33
418	R	4-003	BADER	DANMERO	97	RR	1991		INTERSECTION AVEC LA RN 32 PK 661,7 DE LA BDR 410	INTERSECTION AVEC LA RN 37 PK 51,5 à DANMERO
419	N	37	TESSAOUA	MAYAHI	42,4	RTM			INTERSECTION AVEC LA RN 1 E PK 776 à TESSAOUA	INTERSECTION RUE MENANT A LA S/PREFECTURE
420	NC		CHADAKORI	MEKI	48,4	RR	2003		CHADAKORI (Caniveau Transversal)	MEKI (Entrée CSI)
426	NC		RN 18 PK 6,7	SARKIN YAMMA	18,8	RTS			INTERSECTION AVEC LA RN 18 PK 6,7	SARKIN YAMMA
427	NC		KOLLIA	GUIDAN SORI	18	RTS			BDR 426 PK 9,1	GUIDAN SORI
428	NC	4-004	AGUIE	DAN KAMA	19,8	RR			INTERSECTION AVEC LA RN 1 E PK 732,6 à AGUIE	FRONTIERE AVEC LE NIGERIA
431	N	32	KDB PK 87	DAKORO	35	RTM	1982		LIMITE DE REGION TAHOUA / MARADI	INTERSECTION AVEC LA RN 30 PK 111,5 à DAKORO
432	R	4-007	RN 1 E PK 650	ZAOURANI	12,6	RTS	2000		RN 1 E PK 650	ZAOUROMI
441			TESSAOUA	DAN JIRGAOU	19,1	RR			INTERSECTION RUE MENANT A LA PREFECTURE TESSAOUA	DAN DJIRGAOU
442			ASSAYA	BIRNIN GUEZA	6	RR			RR 4 005 PK 19,4	BIRNIN GUEZA
443			BOUGO UZ- AOUA	BIRNIN KOUKA	15,7	RR			RR 4 005 PK 12,9	BIRNIN KOUKA
444		4-004	GUIDAN	GUIDAN	2	RR			RR 4 004 PK	GUIDAN

			KANE	CHINAO					19,4	CHINAO
445			DJANJOUNA DANTANI	CHADAKORI	5,9	RR			INTERSECTION AVEC LA RN 1 E PK 640,2 à DJANJOUNA DANTANI	CHADAKORI
446			GADAMBO	TCHIZON KOPUREGUE	3,5	RR			INTERSECTION AVEC LA RN 1 E PK 689,8 à GADAMBO	TCHIZON KOPUREGUE
					<b>1037,1</b>					

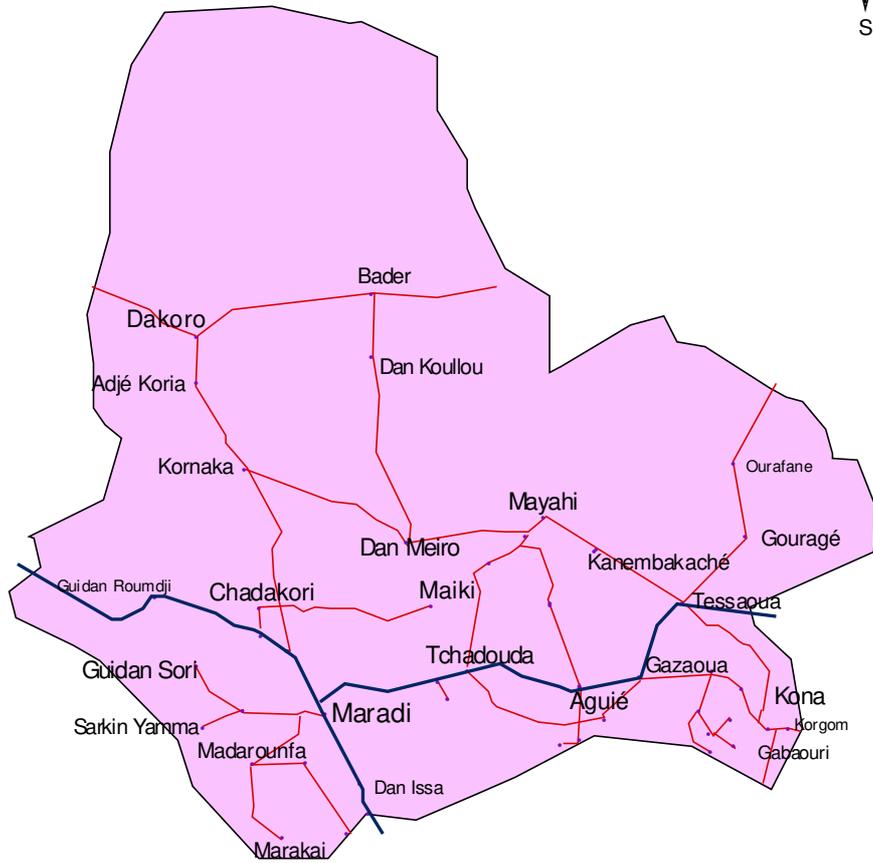
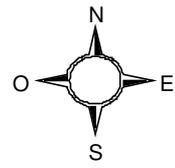
### RESEAU BITUME REGIONAL DE MARADI

N° BDR	Class	N°	SECTION	Long (Km)	Année const.	Année Habilita.	SITUATION ORIGINALE	SITUATION EXTREMITE
400	N	1 <sup>E</sup>	RN1 E PK 555,5 Guidan Roundji	47,689	1970	1990	PANNEAU LIMITE DE REGION ENTRE TAHOUA ET MARADI (RN 1 <sup>E</sup> PK 555,513 Lat 13°50'15 » Lon 6°22'07 »)	POSTE ENTREE GUIDAN ROUMDJI AU DROIT DE LA BORNE DU PK 605 (RN 1 E PK 603,202 Lat 13.65594 N Lon6 68790 <sup>E</sup> )
401	N	1 <sup>E</sup>	GUIDAN ROUMDJI - MARADI	52,926	1970	1984	POSTE ENTREE GUIDAN ROUMDJI AU DROIT DE LA BORNE DU PK 605 (RN 1 E PK 603,202 Lat 13.65594 N Lon6 68790 <sup>E</sup> )	INTERSECTION AVEC LA RN 9 A LA PATTE D'OIE (RN 1 E PK 656,128 Lat13.52187N Lon7.10677 <sup>E</sup> )
402	N	1 <sup>E</sup>	MARADI - TCHADOUA	39,363	1972	1984	INTERSECTION AVEC LA RN 9 A LA PATTE D'OIE (RN 1 E PK 656,128 Lat13.52187N Lon7.10677 <sup>E</sup> )	INTERSECTION AVEC LA RN 19 A TCHADOUA ( RN1 E PK 695,491 Lat13.54692N Lon7.10916 <sup>E</sup> )
403	N	1 <sup>E</sup>	TCHADOUA - RN 1 E PK 802,6	107,114	1978	1994	INTERSECTION AVEC LA RN 19 A TCHADOUA ( RN1 E PK 695,491 Lat13.54692N Lon7.10916 <sup>E</sup> )	PANNEAU LIMITE DE REGION ENTRE MARADI ET ZINDER (RN 1 <sup>E</sup> PK 802,605 Lat 13.71966N Lon8. 23075 E)

404	N	9	MARADI - NIGERIA	49,521	1972	1998	INTERSECTION AVEC LA RN 1 E A LA PATTE D4OIE ( RN 1 E PK 656,128 Lat 13.52187N Lon7.10677 <sup>E</sup> )	PANNEAU FRONTIERE AVEC LE NIGERIA (PK 49,521 Lat13.12468N Lon7.26211 <sup>E</sup> )
				296,613				

Illustration : Carte couplée avec le réseau routier

# RESEAU ROUTIER



## Légende

-  Route revetue.shp
-  Localité.shp
-  Route non revetue.shp
-  Région maradi.shp

Echelle: 1/2 624 153

### **Problematique des secteurs de transport et communication**

Au niveau du secteur de communication, la problematique peut se résumer par l'insuffisance notoire dans le maillage entre les zones de production, les marchés importants et les voies de communication rendant pénibles les déplacements des personnes et des biens limitant ainsi les échanges commerciaux. Cet état de fait s'explique par non seulement l'insuffisance de la couverture en infrastructures routières et mais aussi la forte dégradation de l'existant notamment au niveau des routes secondaires.

## **4.6.2 Les télécommunications**

### **4.6.2.1 Le téléphone (les différents opérateurs, taux de couverture)**

Le réseau public Sonitel couvre l'ensemble de la région à l'exception de la zone de Dakoro en panne depuis plus de trois ans. Avec l'avènement de la téléphonie mobile la région de Maradi est bien desservie avec :

Dogonay qui couvre l'ensemble des départements à l'exception de Dakoro ;

Zain qui couvre toute la région ;

Moov opérationnel dans les quatre départements (Tessaoua, Mayahi, Madaroufa et Guidan Roumdji) ;

Orange qui vient de s'installer notamment dans la communauté urbaine.

### **4-6-2 Les radios (nationales, privées, communautaires : Couverture, journaux)**

#### **A/ Les radios nationales**

Les prestations fournies par la station régionale sont celles de l'ORTN en matière de service public dans les domaines de l'information, de la sensibilisation et de la distraction des populations à travers des reportages et émissions conçus par le personnel de la station avec la collaboration des partenaires (populations, services techniques, ONG et projets).

En outre, la Station fournit des prestations à caractère commercial sur la base des tarifs pré-établis ou négociés pour les clients (personnes physiques ou morales) désireux de promouvoir une activité économique, une idée novatrice ou leur image de marque.

A l'origine, la Station Régionale produisait des émissions pour leur diffusion dans les programmes de la Radio ou la Télévision nationale. Mais depuis Novembre 1994, sa composante radio s'est dotée d'une autonomie de programmes lui permettant de diffuser sur place une large partie de sa production.

C'est ainsi qu'une grille des programmes annuelle, prenant en compte toutes les préoccupations des populations de la Région de Maradi a été élaborée. Les programmes d'une durée de six (6) heures par jour sont diffusés dans les trois (3) langues parlées dans la Région et cela du lundi au samedi.

Ces programmes sont axés principalement sur le développement agro-pastoral, l'éveil du monde rural et la promotion des activités féminines à travers l'approche participative.

Cette autonomie de diffusion ou tout simplement la « Radio Régionale » a été rendue possible par la Coopération Allemande qui, à travers la GTZ, a doté l'ORTN des moyens techniques conséquents.

La Radio Régionale couvre une zone allant de Guidan Roumdji, Dakoro, Aguié, Mayahi, Tessaoua, Madarounfa à Maradi sur les fréquences suivantes en FM :

**Maradi 88,4** couvrant Madarounfa, Guidan Roumdji et partie d'Aguié

**Tessaoua 94,2** couvrant le reste des départements

#### **Le Personnel**

La situation ici, ne prend pas en compte le personnel du centre émetteur qui ne relève pas administrativement de la Station Régionale.

A la Station, le personnel en activité se compose essentiellement des contractuels communément appelés « Collaborateurs ». Ils sont de deux (2) catégories. La première est celle des permanents qui exercent régulièrement et qui sont payés mensuellement. Ils sont au nombre d'une quinzaine et animent les émissions Haoussa, Peul et Tamachek.

La deuxième catégorie est celle des collaborateurs payés à la tâche qui sont soit des agents de la santé pour les émissions spécialisées, soit des comédiens pour le théâtre radiophonique.

Pour ce qui est du personnel titulaire, il est composé ainsi qu'il suit :

Un (1) Responsable de la Station

Un (1) Producteur (chef des programmes)

Deux (2) Techniciens de Studio et maintenance BF

Un Opérateur de prise de vue (Caméra)

Un (1) Chauffeur

Un (1) Planton-manœuvre (temporaire)

Un (1) gardien

Un (1) Régisseur financier

Une (1) Secrétaire dactylo

### **Le Dispositif Technique**

La Station radio dispose d'un studio et d'une cabine technique. La cabine est composée d'une console de 24 voies, de trois (3) magnétophones, un (1) tourne disque, un (1) lecteur CD, un (1) dock pour la lecture des cassettes audio et un (1) émetteur-récepteur liaison avec le centre-émetteur. « 1 Console Numérique y est également installée ».

Le centre-émetteur comprend outre l'émetteur de la télévision, un (1) émetteur principal (FM) de 1.000 watts, un réémetteur FM de 100 watts à Maradi, un (1) réémetteur de 500 watts (FM) à Tessaoua.

### **Le matériel de production**

La Station dispose d'un (1) Nagra, de deux (2) Caméras. L'une de marque C SONY-3CCD et l'autre Numérique avec leurs accessoires. Par contre, il n'y a pas de banc de montage. Par conséquent, les éléments TV (images et son) sont envoyées à l'état brut à Niamey pour être montés avant leur diffusion.

### **Les matériels roulants**

La station dispose d'un véhicule, une Toyota Prado qui est dans un état satisfaisant.

### **B/ Les radios privées**

Leur installation au Niger s'est faite à la faveur de la démocratisation du pouvoir au début des années 1990. Dans la région de Maradi, il a fallu attendre 1999 pour assister à l'implantation et au début d'émission de la première radio privée (ANFANI). Ces radios actuellement au nombre de trois et toutes situées dans la ville de Maradi, émettent en modulation de fréquence sur 100 (Anfani), 102.1 (Saraounia) et 98 (Ténéré)

Elles possèdent des agents très dynamiques qui malgré la modicité de leurs moyens assurent la sensibilisation, la formation, et l'information de leurs auditeurs à travers des bulletins d'information régionale (à l'exception de la radio Ténéré qui émet en direct de Niamey), la diffusion des communiqués, la publicité, les

émissions religieuses , la couverture médiatique de certains évènements , les reportages , les théâtres et le saluts des auditeurs .  
Ces différentes radios relayent aussi en direct les émissions en Haoussa de la BBC, de la Voix de l'Allemagne et la Voix de l'Amérique.  
On peut aussi capter Radio France Internationale (RFI) à Maradi en modulation de fréquence sur 96.2 MH.

## **Carte des télécommunications**

# Réseau Sonitel



Légende:

Echelle: 1/2.129.100

-  Réseau.shp
-  Filière.dbf
-  C d m a.dbf
-  Projet 2008(cdma).dbf
-  Réseau faiseau hertiens.dbf
-  Cabine.dbf
-  Départements maradi.shp



### 4-6-2-3 Les télévisions

#### **Problematique du sous secteur :**

La télécommunication est l'un des domaines où la privatisation est très poussée. Les besoins des populations dans ce domaine sont quasiment pris en charge par les privés. Cependant, La faible présence de l'Etat dans ce sous secteur a fait que durant ce dernier temps les populations payent très chers des services de très mauvaise qualité notamment en matière de téléphonie mobile. Quand à la radio

régionale, sensée couvrir les besoins en couverture télévisuelle ne dispose pas malheureusement de banc de montage. Les éléments TV (images et son) sont envoyées à l'état brut à Niamey pour être montés avant leur diffusion ; d'où l'insatisfaction des clients qui assistent impatiemment a des pertes du temps et des éléments qu'ils souhaitent voir pendant la diffusion.

## **4-7 Sport et culture**

### **4-7-1 Le sport**

#### **4-7-1-1 Les infrastructures sportives**

##### **a) Le Stade Régional**

Il comporte :

- 1 terrain de foot- ball ;
- 2 terrains de Basket ball ;
- 1 terrain de volley ball ;
- 1 Terrain de hand Ball ;
- 1 piste d'athlétisme ;
- 1 terrain de Foot – ball terrain (Maimassu) ;
- 1 terrain de foot ball dans chaque département (non clôturé) ;
- L'Arène de lutte traditionnelle Yacouba Ango dit Kantou (vétuste) ;
- Terrain de foot ball et Basket ball (projet des jeunes Care) ;
- 1 terrain de Course Hypique.

##### **b) Lycée Dan Kassawa Maradi**

Cet établissement dispose de :

- 1 terrain de foot ball ;
- 1 terrain de basket ball ;
- 1 terrain de Hand ball.

##### **c) Ecole Normale DK**

Elle abrite :

- 1 terrain de foot ball ;
- 1 terrain de basket ball ;
- 1 terrain de volley ball.

##### **d) Lycée Dan Baskoré**

Il est doté de :

- 1 terrain de foot ball ;
- 1 terrain de basket ball ;
- 1 terrain de Hand ball.

***D'autres infrastructures sportives existent aussi aux CES/ Dakoro, Tessaoua, Madarounfa, Guidan Roudji, Aguié, Mayahi.***

#### **4-7-1-2 Les manifestations sportives**

- **Sport Collectif**
  - **Foot Ball**

Il est régulièrement organisé des manifestations se rapportant aux :

- Championnat 1<sup>ere</sup> et 2<sup>e</sup> divisions ;
- Coupes (nationale, Gouverneur Inter établissement etc. ...) ;
- Tournoi des grandes vacances (TGV).

- **Basket ball**

Pour cette activité sportive ce sont des Tournois inter équipes, Coupes (Gouverneur, nationale, DRJS, Sponsors etc. ...) et des Championnats nationaux Senior et junior (Hommes et Dames) qui sont organisés au niveau des différentes circonscriptions administratives (région, départements et communes)

- **Sports individuels**

Ce type de sport comprend :

- L'Athlétisme ;
- Les Compétitions sur piste (sauts en longueur, hauteur, course de vitesse, poids etc. ... (Hommes – Dames) ;
- Le Cross –Senior et junior (Hommes + Dames) ;
- Le Cyclisme ;
- Les Compétition sur vélo ordinaire ;

- **Sport Equestre** : il s'agit tout simplement des courses des chevaux

- **Judo**

Il est constitué par :

- Le Passage des ceintures (Hommes + Dames) seniors et juniors) ;
- Le Tournoi inter clubs (Hommes + Dames) ;
- Le Championnat national et coupes.

- **Karaté**

Il est constitué par :

- Le Passage des ceintures (Hommes + Dames) seniors et juniors) ;
- Le Tournoi inter clubs (Hommes + Dames) ;
- Le Championnat national et coupes.

- **Tackwond**

- Le Passage des ceintures (Hommes + Dames) seniors et juniors) ;
- Le Tournoi inter clubs (Hommes + Dames) ;
- Le Championnat national et coupes.

- **Boxe**

Elle est pratiquée sous forme du Tournoi et du Championnat national

### **Centres (foyers) des Jeunes**

Il existe d'autre part des infrastructures de la jeunesse dans des quartiers sous la coupe des communes dont le manque d'exploitation et d'entretien accentue leur délabrement; par ailleurs, ces centres dits des jeunes sont entrain de disparaître faute de documents fonciers appropriés. Il s'agit de :

Foyer Régional de la Jeunesse

Foyer Bouzou Dan Zambadi

Maradaoua  
Soura bildi  
Yandaka  
Sabon gari  
Bagallam

#### **4-7-2 La Culture**

##### **4-7-2-1 Les infrastructures culturelles**

La Région de Maradi dispose d'une maison de la Culture placée sous la tutelle de la Communauté Urbaine. Elle compte sept (7) maisons de la Culture réparties comme suit :

- 1 maison de la culture à Guidan Roundji
- 1 maison de la culture à Tibiri-Gobir
- 1 maison de la culture à Madarounfa
- 1 maison de la culture à Dakoro
- 1 maison de la culture à Aguié
- 1 maison de la culture à Tessaoua
- 1 maison de la culture à Mayahi

Aussi, des bibliothèques et des centres de lecture et d'animation culturelle (C.L.A.C) ont été créés. Ainsi on a :

- 1 bibliothèque créée par le Projet Lecture Publique sise à la Maison de la Culture de Maradi ;

##### **4-7-2-2 Les manifestations culturelles**

Les différentes manifestations culturelles organisées au niveau de la Région de Maradi sont :

###### **1- Les fêtes et traditions populaires**

a) La fête de Guérouel qui a lieu chaque année à Akadané dans le département de Dakoro. Elle se déroule entre les mois de septembre et octobre. Au cours de cette fête, plusieurs activités culturelles sont organisées notamment :

- Une veillée musicale ;
- La course hippique ;
- La course des chameaux ;
- Des chants et danses traditionnelles.

b) La fête des Aznas ou le « Boudin Daji » qui se déroule chaque année à Tibiri-Gobir. L'activité dure une semaine. Plusieurs activités culturelles sont organisées au palais du Chef de province et chez la Cheftaine du Gobir.

c) Le « Hawan Kafo » ou la montée des cornes qui se déroule à la place du chef de Province de Katsina-Maradi. Elle a lieu les veilles des fêtes de Ramadan et de la Tabaski. Cette activité était organisée chaque année par les bouchers.

###### **2- Les activités artistiques et culturelles**

Les différentes activités artistiques et culturelles organisées au niveau régional sont :

- Le triennal des arts et traditions populaires ;
- Le festival régional de la musique traditionnelle ;
- Le festival communal de l'unité ;
- Le concours culturel inter-scolaire ;
- Le festival régional de théâtre et de l'humour ;
- Le festival régional de la musique moderne ;
- Le festival régional « Phare Programme Spécial » du Président de la République (en projet) ;

### **Bilan du sous secteur**

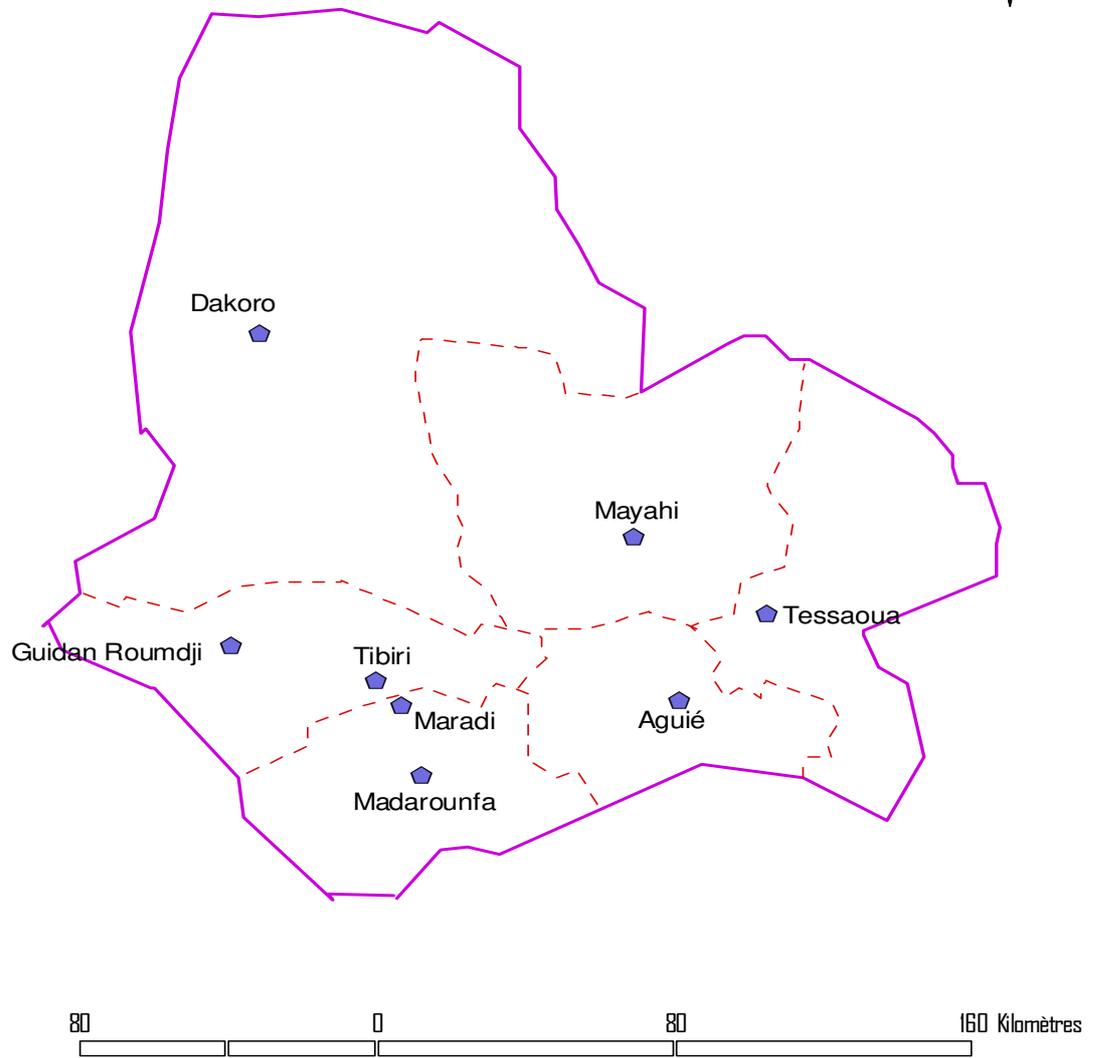
Il est aujourd'hui très riche et varié. La région dispose :

- des maisons de la culture dans tous les chefs lieux de départements ;
- Une bibliothèque inter-scolaire créée à Safo par le Projet Lecture Publique communément appelée bibliothèque « BISSA » ;
- Une bibliothèque de lecture publique créée à Kornaka par l'ISESCO ;
- Une bibliothèque de lecture publique créée à Gazaoua par l'ISESCO ;
- Une bibliothèque de lecture publique à Maïjirgui (en création)

En ce qui concerne les centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC), la Région de Maradi compte 7 centres de lecture, répartis dans les 6 départements (Guidan Roumdji, Dakoro, Aguié, Mayahi, Madarounfa, Tessaoua) et la Commune rurale de Tibiri-Gobir. Tous ces centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) sont implantés dans les maisons de la culture. Ces centres sont fréquentés par les élèves, les étudiants, les enseignants et la population bénéficiaire. Le nombre d'inscrits oscille entre 600 et 1.000 adhérents par an. Ces centres sont créés par l'organisation internationale de la francophonie (OIF).

### **Carte des infrastructures sportives et culturelles**

# Infrastructures Sportives et Culturelles



Légende:

-  Limite départements.shp
-  Limite region.shp
-  Mjc.dbf

Echelle: 1/2 671 442

#### **4-7-2-3 La problématique du secteur**

Le sport et la culture sont des importants facteurs de régulation de la vie Sociale .Ils contribuent à l'amélioration de la Santé et du bien être de tous .Ils participent au rapprochement des peuples et des nations .Ils sont aussi des facteurs de mobilisation, cadres privilégiés des rencontres et des échanges ; le sport tout comme la culture sont aussi des moyens de consolidation de l'unité nationale, de cohésion, de solidarité et d'amitié entre les humains. Cependant, leur pratique exige la réunion de plusieurs éléments pour l'attente de tous ces buts qui leur ont été assignés. Mais malheureusement, le manque et ou l'insuffisance de ressources matérielles, financières, techniques et humaines adéquates et surtout des sponsors potentiels constituent un handicap sérieux pour la promotion du secteur dans la région.

## 5- ACTIVITES ECONOMIQUES

### 5-1 Agriculture

#### Systemes de cultures

Départements		C U	Aguié	Dakor o	G/Roum dji	Madarounfa	Mayahi	Tessaoua
Terres de cultures en hectare	Terres aménagées (TA)		260000	484608	371419	228725	516148	499719
	Terres non aménagées (TNA= Potentialités – TA)		8000	109792	48581	61275	29812	66681
	Terres aménageables (Potentialités)		268	594400	420000	290000	548000	566400
Cultures pluviales : céréales (mil)	Superficies en hectare		182489	183687	185261	135024	198102	195537
	Production en tonne		75550	133617	401302	90320	86769	96813
	Rendement Kg/ha		414	471	583	664	438	490
Cultures pluviales : céréales (sorgho)	Superficies en hectare		141857	137712	120568	92608	124536	156537
	Production en tonne		52345	49625	34362	39265	52816	48840
	Rendement Kg/ha		369	295	285	414	321	312
Cultures à HVM : niébé	Superficies en hectare		106971	73241	118714	71408	153510	119278
	Production en tonne		12409	8496	13771	8283	17807	13836
	Rendement Kg/ha		116	116	116	116	116	116
	Part exportée en pourcentage			-	-			-
Cultures à HVM : oignon	Superficies en hectare		1	-	-	132	-	-
	Production en tonne		1,2	-	-	5628	--	-
	Rendement Kg/ha		1200	-	-	48800	-	-
	Part exportée en pourcentage		1	-	-	5347	-	-
Cultures à HVM : souchet	Superficies en hectare		269	-	1248	-	-	-
	Production en tonne		941	-	4368	-	-	-
	Rendement Kg/ha		3500		3500	-	0	-
	Part exportée en pourcentage		-					
Cultures à HVM : sésame	Superficies en hectare		422		327	1121		2953
	Production en tonne		270		209	717		1890
	Rendement Kg/ha		640		640	640		640
	Part exportée en pourcentage							
Cultures à HVM : poivron	Superficies en hectare		458		38,5	35		64,25
	Production en tonne		1183		3,4	52		289
	Rendement Kg/ha		2583		88	1700		4500
Inventaires des sites des cultures irriguées (les 5 principaux)	Nombre de sites		14	4	64	31		
	Superficie de tous les sites en hectare		496	83	5081	8540	429,46	
	Production marchande de tous les sites en tonne		1241	60,19	5834	24467	745255	
	Recettes totales de tous les sites		59392000	56574000		2402664000		

HVM : culture à haute valeur marchande

**Tableau 1 : Pluviométrie décennale de la région de Maradi**

Pluviométrie décennale de la région de Maradi							
Année	Hauteur en mm						Moyenne
	Madarounfa	Aguié	Dakoro	G. Roudji	Mayahi	Tessaoua	
1994	687	645	381	603	476	403	532,50
1995	442	392	294	457	348	503	406,00
1996	436	405	399	341	266	350	366,17
1997	516,9	457,9	224,1	470,9	317,6	386,9	395,72
1998	570,9	564,5	445	551,7	386,1	416,9	489,18
1999	614,5	689,2	514,9	649,2	675,9	586,8	621,75
2000	457	609,1	287,3	640,6	317,5	443,2	459,12
2001	660,3	591,7	610,3	665,2	503	549,5	596,67
2002	516	516,2	516	435,9	408,3	531,5	487,32
2003	591,8	740	470,8	490,9	529,7	557,4	563,43
2004	466,7	349,5	186,6	418,2	430,2	362,6	368,96

Source : DRDA

L'agriculture constitue la principale activité de la Région de Maradi. Plus de 95% de la population rurale, la pratique et environ 85% de la population totale de la région dépend de l'Agriculture.

La zone de production agricole est comprise entre la Moyenne Vallée de la Tarka au nord, jusqu'à la frontière avec la République Fédérale du Nigeria, au Sud ; il s'agit de la zone agro-écologique comprise entre les isoètes 350 mm à 700 mm.

### **5-1-1 Les populations agricoles**

Le nombre de ménages Agricoles dans la Région de Maradi était estimé en 2006 à 299.000 dont chacun compte en son sein, 3 à 4 actifs agricoles.

### **5-1-2 La situation des ressources**

Les potentialités dans le domaine agricole sont énormes dans la Région de Maradi : En zone dunaire, plus de 1 500 000 ha sont emblavés chaque année aussi bien en cultures pures qu'en culture associées.

Les terres de bas-fond, propices à l'irrigation sont constituées de :

- . 10 000 ha sur le Goulbi de Maradi
- . 1 500 ha sur le Goulbi Gabi
- . 3 500 ha dans le Goulbi N'kaba
- . 2 000 ha dans la Moyenne Vallée de la Tarka

Les filières porteuses sont le souchet, sésame, niébé, arachide, oseille, oignon, manioc, pomme de terre, patate douce, pastèque et courge,

La proximité avec le Nigeria lui offre de grandes opportunités pour l'approvisionnement en intrants et l'écoulement des excédents de production.

### **5-1-3 Les techniques culturelles**

Les systèmes de production dominants sont :

le système extensif situé entre la vallée de la Tarka et le Goulbi N'Kaba

le système semi intensif au sud du Goulbi N'kaba.

Le système intensif au niveau des aménagements hydro agricoles privés et publics

L'agriculture est dominée par les cultures céréalières pluviales (mil et sorgho en pure et en association avec des légumineuses (niébé et arachide) sur plus de 90% des superficies exploitées.

Les cultures de rente (souchet, arachide, niébé, sésame et oseille) sont pratiquées en pure ou en association avec les céréales.

Dans les vallées sans socle granitique, et à nappe phréatique peu profonde (10cm), il y a possibilité de pratiquer les cultures de décrue (dolique, tabac, patate douce et manioc) et /ou sous irrigation de la tomate, chou, laitue, poivron, carotte, jaxatu ainsi que l'arboriculture fruitière (manguiers, agrumes et goyaviers...)

La jachère a quasiment disparu des systèmes de production surtout au Sud où le taux d'occupation des terres dépasse les 80%,

Au Sud, l'intégration Agriculture / Elevage est très poussée avec la culture attelée, le petit élevage de case, l'utilisation des sous- produits agricoles pour alimenter le bétail et l'utilisation du fumier et /ou compost pour amender les sols.

#### **5-1-4 Les productions**

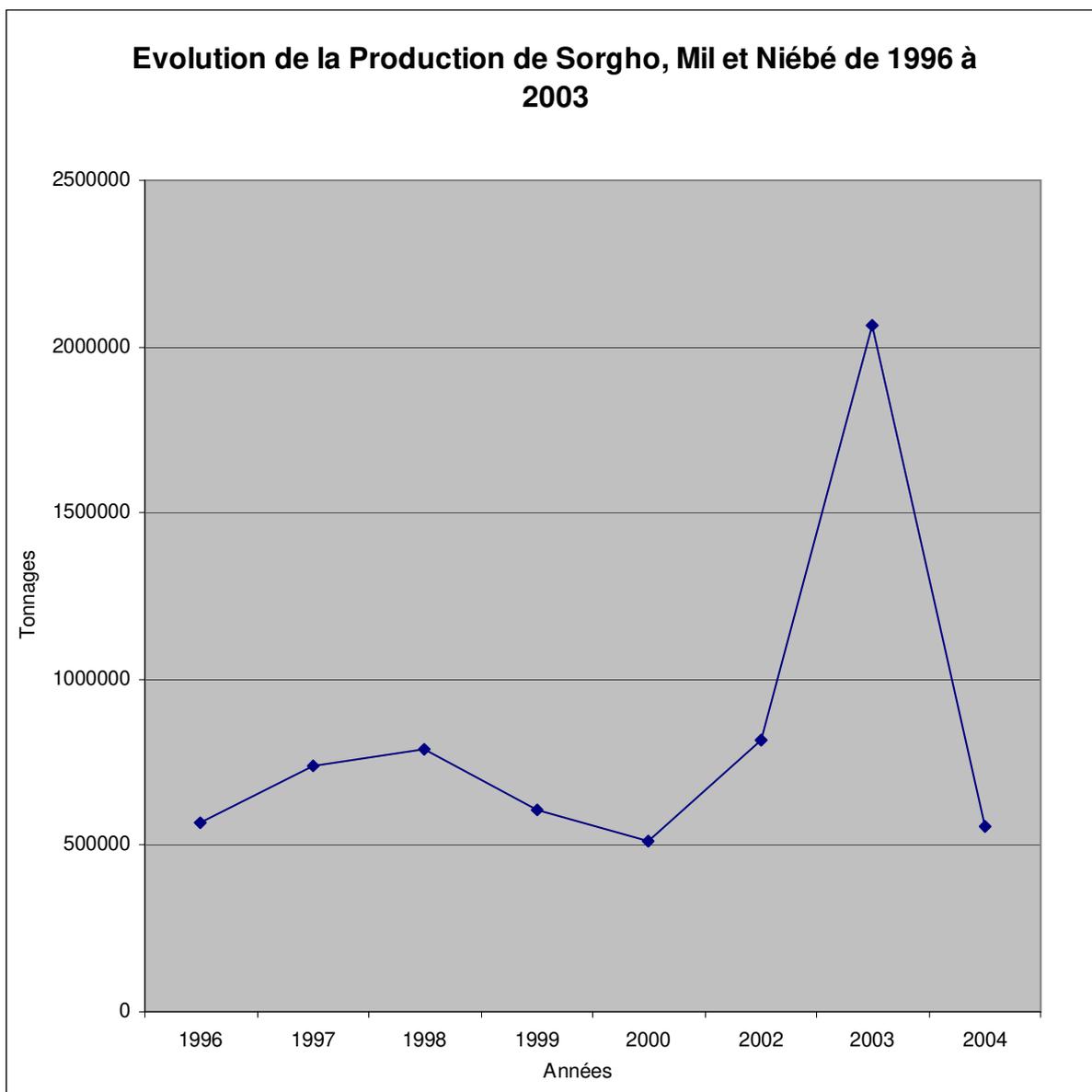
Les principales cultures sont: le mil, le sorgho et le maïs pour les céréales, le niébé et l'arachide pour les légumineuses ; d'autres cultures non moins importantes sont le vouandzou, le sésame et le souchet.

La superficie moyenne des exploitations varie beaucoup et se situe entre 1.5 ha à 5 ha selon la qualité des sols et la zone de production : les champs sont plus étendus au nord qu'au sud.

Les rendements moyens des principales spéculations sont les suivants :

mil	= 420 kg/ha
niébé	= 135 kg/ha
sorgho	= 300 kg/ha
maïs	= 1 029 kg/ha ;
arachide	= 458 kg /ha

Ils pourront néanmoins être rapidement améliorés avec un minimum d'investissement notamment par respect des normes techniques de production (apport fumure, respect densité, entretien, traitement).



La production agricole de la région de Maradi est l'une des plus importantes sur le plan national avec 20% en 1980 et 25% de la production céréalière en 1993

Les cultures irriguées, celles du souchet et du sésame occupent une place de choix dans la région.

Les cultures irriguées (blé, coton, oignon ...) sont pratiquées sur près de 197 sites dont le plus grand et connu est celui de Djiratoua. Ces sites ont une superficie exploitable de 4182,5 hectares pour 9961 exploitants. Ils sont localisés dans leur majorité le long du goulbi de Maradi, du goulbi Kaba et de la vallée de Tarka. Le Programme Spécial Président la République a beaucoup contribué à leur aménagement. Quant aux cultures maraîchères, elles se pratiquent le plus souvent autour des centres urbains qui constituent les principaux débouchés.

Le département d'Aguié se distingue par sa production importante de souchet et celui de Tessaoua celle du sésame.

## Les contraintes

Elles sont d'ordre climatique, physique, et technique.

De toutes ces contraintes, l'irrégularité des précipitations est la plus dangereuse car n'étant pas pour le moment maîtrisable au Niger. C'est elle qui conditionne les résultats de la campagne agricole malgré sa mauvaise répartition dans l'espace et dans le temps. Pour la campagne 2004 l'insuffisance de précipitations a été en partie responsable du déficit alimentaire que connaît la région.

Sur le plan physique la marge de progression des cultures est très limitée bien que les terres irrigables soient loin d'être épuisées. Le taux d'occupation freine la saturation dans certains départements. A titre d'exemple il est de 100% à Aguié et 95,57% à Madarounfa. Les sols sont fortement entamés par l'érosion éolienne et hydrique du fait de l'énorme dégradation de l'environnement mais aussi de l'extension des centres urbains au détriment de l'espace cultivable et par des pratiques néfastes qu'il occasionne telles les prélèvements des matériaux de construction et le rejet de certaines ordures non biodégradables comme les plastiques. Ces derniers empêchent l'eau de pluies de bien s'infiltrer mais aussi aux graines de bien germer et en plus servent de nids aux moustiques.

Sur le plan technique on observe une persistance de l'utilisation des moyens rudimentaires malgré la disponibilité des outils modernes ; ce qui explique le faible rendement à l'hectare. Le personnel d'encadrement est insuffisant au vu de l'effectif de la population agricole et très limité dans ses activités faute de moyens de déplacement.

A ces principales difficultés il faut ajouter une des plus sérieuses, l'attaque des ennemis des cultures (criquets et autres) qui en 2004 ont envahi 139.952 hectares dans la région, l'insuffisance et l'étroitesse du circuit d'approvisionnement en intrants agricoles à titre de crédit aux paysans.

Pour palier à ces difficultés, il est urgent d'aménager le restant des terres irrigables, apporter un appui conséquent aux paysans organisés en coopérative, développer les filières pouvant améliorer les revenus des producteurs et les techniques de transformation des produits agricoles mais aussi perfectionner les capacités d'intervention des services techniques. Le programme spécial du président de la république a contribué de façon substantielle à la résolution de ces difficultés à travers ses multiples réalisations dans le monde rural. Les actions de certains ONGs dans ce domaine sont ne non pas négligeables.

## Evolution des superficies, rendements et productions des cultures de 2003 à 2007 :

### Produit : mil

Année	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Superf.	1351371	1345641	1181100	1094039	1128302	1200493	1060626
Rendt.	484	496	495	394	512	428	404
Prodt.	654209	666	586371	430 693	600 159	513 267	424 270

### Produit : sorgho

Année	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Superf.	1.073.413	166.968,5	813818	775 553	806 108	802 841	846 415
Rendt.	315	318	330	239	299	247	262
Prodt.	337.691	50.533,3	26 254	186 176	240 878	198 323	221 837

**Produit : maïs**

Année	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Superficie		ND	93	163	185	314	159
Rendement		ND	841	834	2 176	844	450
Production		ND	78	136	85	265	72

**Produit : niébé**

Année	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Superf.		187.789,5	643 117	546 560	367 473	708 565	864 227
Rendt.		142	126	104	245	97	99
Prodt.		28876,66	74 602	56 613	90 021	68 670	86 279

**Produit : arachide**

Année	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Superf.		23.635,83	133 791	150 258	148 892	142 552	88 652
Rendt.		456	441	467	740	350	598
Prodt.		11381,66	59 002	70 425	110 247	49 816	52 977

**Produit : Sésame**

Année	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Superf.		4945	4829	9839	3002	4385	12113
Rendt.		664,33	640	130	459	602	247
Prodt.		3285,11	3091	1279	1378	2640	2997

**Produit : Souchet**

Année	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Superf.		836	1.515	2.449	7.589	5.636	323
Rendt.		4513,75	3.500	1.777	1.414	3.220	5.520
Prodt.		4044,75	5.303	16.792	10.732	18.150	1.782

**Produit : Vouandzou**

Année	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Superf.		450	3.267	2.405	2.793	5.789	467
Rendt.		322	480	141	206	146	177
Prodt.		141	1.568	340	575	844	83

**Evolution du bilan céréalier de 2000 à 2006**

déprt année	Aguié					Madarounfa				
	Pop	Pdt brute (T)	Pdt nette (T)	Besoin almt (T)	Bilan (T)	Pop	Pdt brute (T)	Pdt nette (T)	Besoin almt(T)	Bilan (T)
2000	252.488	63.773	55.872	62.635	-6.763	276.061	101.503	93.891	70.259	+23.632
2001	259.305	98.871	84.040	64.326	+1.971	291.188	91.439	77723	72.156	+6070
2002	266.755	711.676	604.925	518.531	+66.394	299.051	120.818	102.695	74.104	+28591
2003	288.135	124.999	106.249	71.478	+34.771	323.523	128.848	109.521	80.178	+29.343
2004	285.611	81.540	69.309	73.694	-4.385	318.893	124.309	105.663	82.663	+22.999
2005	329.521	-	108.711	81.745	+26.968	370.037	-	110.214	91.394	+18.520
2006	338.105	122.741	104.329	78.102	26.227	379.677	112.483	95.610	87.705	+7.905

### Evolution du bilan céréalier de 2000 à 2006

déprt année	Guidan Roudji					Dakoro				
	Pop	Pdt brute (T)	Pdt nette (T)	Besoin almt (T)	Bilan (T)	Pop	Pdt brute (T)	Pdt nette (T)	Besoin almt(T)	Bilan (T)
2000	309.864	87.524	74.395	76.114	-1.719	338.039	92.303	78.468	915.078	-13.040
2001	312.627	117.976	100.280	78.169	+22.111	326.982	119.689	101.735	93.978	+7757
2002	324.048	107.212	91.130	80.279	+10.851	395.813	125.844	106.967	96.516	+23.973
2003	350.610	152.034	129.229	86.860	+42.369	428.255	151.08	129.399	104.427	+38.209
2004	345.131	134.823	114.600	89.552	+25.047	387.153	81.712	9.455	107.664	-38.209
2005	400.970	-	117.864	99.336	+18.529	489.767	-	148.105	119.426	+28.690
2006	411.416	158.746	134.934	95.037	+39.897	502.526	187.673	159.522	116.084	+43.439

### Evolution du bilan céréalier de 2000 à 2006

déprt année	Mayahi					Tessaoua				
	Pop	Pdt brute (T)	Pdt nette (T)	Besoin almt (T)	Bilan (T)	Pop	Pdt brute (T)	Pdt nette (T)	Besoin almt(T)	Bilan (T)
2000	332.473	70.993	60.344	82.580	-22.236	311.378	86.327	93.378	76.350	+2.972
2001	341.028	125.577	106.740	84.741	+21.999	319.850	119.006	101.155	78.412	+25.088
2002	350.236	110.468	93.898	87.029	+6869	328.420	142.364	121.010	80.529	+40.481
2003	378.943	137.584	116.946	94.163	+22.783	355.339	146.158	124.659	871.130	+37.530
2004	378.876	370.691	103.883	97.082	+6.801	331.193	110.411	93.848	89.331	+4.019
2005	433.373	-	108.647	107.688	+10.953	406.378	-	122.955	99644	+23.310
2006	444.663	145.056	123.297	102.717	+20.580	416.965	244.583	207.896	16.319	+111.577

### Appui au financement du secteur Agricole Etat et collectivité

Année	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Montant délégué	10.543.000	3.470.000	7.223.000	28.967.440	44.238.517		
Montant dépensé	10.418.256	3.464.866	7.213.448	9.890.774	29.595.517		
Solde	24.744	5.734	9.552	19.076.666	14.642.677		

#### 5-1-5 La problématique du secteur

Comme partout au Niger, l'agriculture dans la région est fortement liée à la pluviométrie. La région est en moyenne une année sur deux déficitaire. La forte pression démographique sur les terres de culture et l'insuffisance d'amendements accentuent également la fréquence du déficit alimentaire enregistré au niveau de la région. A cela, s'ajoutent la pauvreté des ménages et le problème d'accès des populations aux services financiers formels limitant du coup les investissements dans la production agricole malgré l'existence d'un fort potentiel des terres irrigables.

## **5-2 ELEVAGE**

### **5-2-1 Les éleveurs**

Le secteur de l'élevage occupe une place importante dans la vie socio-économique de la région de Maradi. Il constitue la deuxième activité après l'agriculture et concerne plus de 90% de la population de la région. Outre l'aspect mode de vie, l'élevage est surtout une activité proprement économique compte tenu de la place qu'il occupe dans la vie des ménages de la région.

#### **PRÉSENTATION DE LA RÉGION**

La région de Maradi couvre une superficie de 38500 km<sup>2</sup> et compte une population de 2.419.513 habitants avec un taux d'accroissement annuel de 3,6% (base RGP/2001). C'est une région essentiellement à vocation agro-pastorale.

L'espace géographique est subdivisé en trois zones :

La zone pastorale : elle est constituée par l'extrême Nord du Département de Dakoro (Nord de la haute vallée de la Tarka). C'est une vaste zone de parcours à vocation exclusivement pastorale avec un écosystème très fragile

La zone centrale : elle englobe le Nord des Départements de Tessaoua et de Mayahi, et la zone centrale de département de Dakoro comprise entre la haute vallée de la Tarka et le Goulbi N'Kaba. C'est une zone à vocation agropastorale. Le taux d'occupation agricole (entre 20 à 25%) permet encore la pratique de la jachère de deux à trois ans.

La zone agricole : elle comprend l'ensemble des départements de Guidan Roundji, Aguié, Madarounfa ainsi que le sud des départements de Dakoro, Tessaoua et Mayahi). Cette zone est marquée par de forts taux d'occupation agricole dépassant de fois 70 %.

### **5-2-2 la situation du cheptel**

#### **A/ Composition du cheptel**

La nature et la composition du troupeau sont fonction des spécificités culturelles des éleveurs. Ainsi, les peuls ont une préférence pour les bovins tandis que les touaregs sont spécialisés dans l'élevage des camelins et des ovins. Dans les zones sédentaires, les femmes détiennent surtout les petits ruminants et les hommes le gros bétail.

Les asins et les équins se retrouvent partout et sont d'excellents animaux de trait.

Tableau 1 : Effectif du cheptel (RGA/C)

Espèces	Têtes	UBT
Bovins	1132896	906317
Ovins	1520745	228111,75
Caprins	1989890	298483,5
Camelins	249894	249894
Equins	16366	16366
Asins	182508	91254
Total	-	1950426

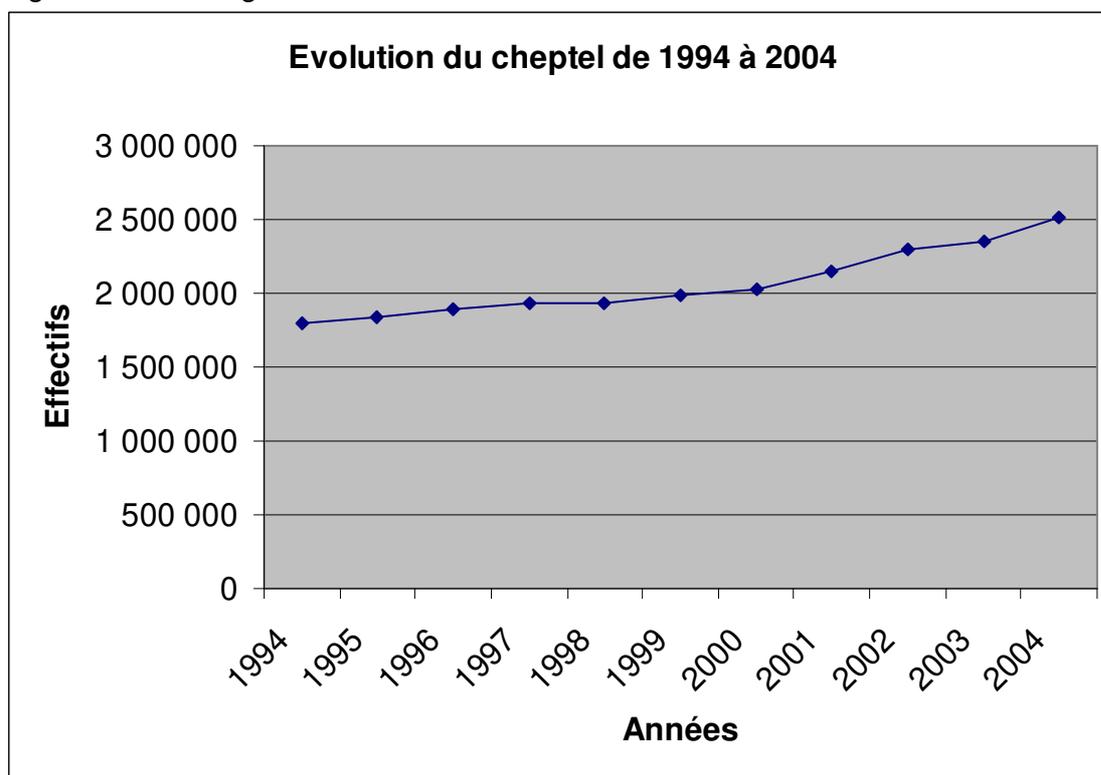
## B/ Evolution du cheptel

Tableau 1 : Evolution de 1991 à 2003

Année	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins	Asins	Equins
1991	326376	439954	727192	25073	47719	23771
1992	314390	461952	762824	25549	49628	24484
1993	356964	487203	805173	26034	52818	25629
1994	364103	501808	825302	26425	53874	25639
1995	371385	516871	845832	26820	54950	25893
1996	378809	532374	866974	27219	56633	26150
1997	386382	548345	888648	27625	5765	26409
1998	386382	548345	888648	27625	57765	26409
1999	394107	564789	910586	28131	58803	26671
2000	4019986	581733	933350	28553	59979	26239
2001	410025	599185	956584	29017	61179	27208
2002	418222	617652	980590	29450	62444	27589
2003	426586	636181	1005112	29891	63692	27864

Source: DRRA

Au cours de la décennie 1994-2004 les effectifs concernant chaque espèce ont régulièrement augmenté.



Cette performance est due à l'adéquation des systèmes pastoraux au milieu et à la maîtrise des épizooties.

## C/ La santé animale

Les affections les plus fréquentes concernent essentiellement les bovins, les ovins, les caprins et les volailles. Il s'agit de la pasteurellose, du charbon bactérien, de la

dermatose nodulaire, de la clavelée et de la maladie de Newcastle. Au 31 janvier 2005, la situation se présente comme suit (tableau)

**Tableau 1 : Situation sanitaire du cheptel**

Affections	Nombre de foyers	Malades	Morts
Pasteurellose	8	27	14
Dermatose nodulaire	3	11	0
Clavelée	4	67	0
Charbon bactérien	2	6	6

Source : DRRA

La pasteurellose et le charbon bactérien font plus de ravage. Pour éviter ce genre de pertes, chaque année des mesures préventives sont prises sur toute l'étendue de la région ( voir tableau )

**Tableau 2 : Vaccinations et chimio-préventions**

Vaccin. Epizooties	Princip.	Vaccin. Newcastle	Vaccin. Rage
72 325		7 007	4

### 5-2-3 Les types d'élevage

A l'instar des autres régions du pays, la pratique de l'élevage est fonction de la zone agro écologique et des stratégies que les différents acteurs adoptent pour une meilleure valorisation des ressources pastorales. Ainsi, trois systèmes d'élevage peuvent être distingués.

#### ***Système transhumant***

Ce système se caractérise par l'utilisation de grands parcours. C'est tout un mode de vie liant l'homme à son animal. Sa viabilité repose non seulement sur le capital animal disponible par personne, mais aussi sur l'espèce, le sexe et l'âge des animaux. Ce système est surtout pratiqué par les peulhs et les touaregs dans la zone septentrionale des départements de Mayahi, Tessaoua et surtout de Dakoro, communément appelée zone pastorale. En période hivernale, pour éviter des querelles souvent mortelles avec les agriculteurs de la zone agricole, les troupeaux remontent dans cette zone où ils disposent de vastes étendues non cultivées pourvues de bons fourrages et de l'eau dans les mares permanentes et semi-permanentes. La charge animale peut être impressionnante si les conditions climatiques (pluviométrie) restent favorables au développement de la strate herbacée. C'est aussi ce moment que choisissent les éleveurs pour organiser la fête de Guerewel à Akadaney (localité située à environ 100 Km au nord de Dakoro) pour raffermir les liens de fraternité, d'amitiés et de solidarité intra et inter communautaires. Le plus grand problème de cette zone demeure l'abreuvement du bétail en saison sèche. C'est pourquoi, à la fin des récoltes et avec le tarissement des mares, les troupeaux descendent dans la partie sud de la région (zone agricole) pour profiter des sous produits de cultures et de l'eau au niveau des points d'eau publics. C'est au

cours de cette période également que les éleveurs s'approvisionnent en vivres et produits de première nécessité.

### ***Elevage nomade***

Il est pratiqué par les populations peulhs et touaregs de la zone pastorale. Il s'agit d'un système d'élevage extensif fondé sur la mobilité des hommes et des animaux pour l'exploitation des pâturages naturels et des points d'eau.

En saison de pluies les nomades quittent avec leurs animaux, les terroirs d'attache, pour aller à la recherche des pâturages du nord qu'ils exploitent grâce à la présence des mares. Ils reviennent à leur terroir d'attache en début de saison sèche, avec le tarissement des mares et la raréfaction des pâturages du Nord. De retour au terroir d'attache où les pâturages ont repoussé avec la saison de pluies, ils les exploitent en faisant abreuver les animaux au niveau des puits et puisards privés.

Cet type d'élevage se cantonne généralement dans la zone pastorale, sa descente en zone agricole n'intervient qu'en cas d'année de sévères sécheresses.

### **Système semi-intensif ou sédentaire**

L'élevage sédentaire concerne les animaux qui sont constamment gardés et intégrés aux exploitations agricoles urbaines ou rurales. Il s'agit essentiellement des petits ruminants, des boeufs de trait, des vaches laitières et la volaille.

Les petits ruminants sont essentiellement élevés par les femmes qui détiennent plus de la moitié du cheptel et représentent les principaux acteurs impliqués dans le petit élevage.

Ce type d'élevage est prédominant dans la zone centrale et dans la zone agricole de la région. Ces deux zones englobent les cinq départements et la zone sud de la vallée de la Tarka dans le département de Dakoro.

Du fait de la réduction progressive des jachères, on constate que l'essentiel de l'alimentation du bétail dépend pour une bonne partie de l'année des résidus agricoles et des feuilles et gousses des arbres et arbustes fourragers au niveau des enclaves et autres espaces intercommunautaires. A la fin des récoltes les agro-éleveurs font des stocks des résidus de cultures (tiges de mil et sorgho, fanes d'arachide et de niébé) qui sont distribués aux animaux durant toute la saison sèche. La complémentation minérale est très pratiquée et se fait presque exclusivement à base de sel gemme ou de natron.

L'élevage sédentaire comporte plusieurs sous-systèmes en fonction des finalités visées: noyaux d'élevages laitiers chez les pasteurs sédentarisés, animaux de trait et d'exhaure chez les agriculteurs, élevage des petits ruminants notamment les caprins chez les femmes.

### **C/ Les appuis (Etat et partenaires)**

Les différents appuis se font dans le cadre du programme global du développement de l'élevage contenu dans la SDR et le document de relance du secteur. Au niveau de la région, plusieurs partenaires en collaboration avec l'état interviennent pour la promotion du secteur.

*Programme d'appui au secteur de l'élevage (PASEL)*

Financé par la coopération suisse, le PASEL a démarré ses activités en janvier 1998 et couvre les départements de Guidan Roundji et Dakoro. L'intervention du PASEL

est justifiée par le contexte dans le quel évolue l'élevage dans la région de Maradi, à savoir l'existence d'un important capital bétail mais qui du fait des aléas climatiques et de l'explosion démographique voit ses espaces s'amenuiser avec comme conséquence la persistance des conflits agriculteurs éleveurs liés aux stratégies traditionnelles de la production animale.

Ainsi le programme s'est fixé comme objectifs de:

Favoriser la mise en place d'un cadre de concertation intercommunautaire de gestion des ressources naturelles à travers des forums, des ateliers socio juridiques, la matérialisation et l'aménagement des couloirs et aires de transit des animaux pour atténuer les conflits agriculteurs éleveurs

Appuyer la dynamique de sécurisation des terroirs par l'introduction de nouvelles techniques d'élevage et la mise en place de fonds d'investissement locaux.

Appuyer les organisations et groupements agropastoraux dans la mise en œuvre des actions de développement à la base.

Du démarrage de ses activités à 2003, le PASEL a effectué les réalisations suivantes:  
Balisage de 645 Km de couloirs de transhumance et création d'un dalot sur le pont de Guidan Roundji

Balisage 624,4 Km de 42 aires de transit situées sur les couloirs de transhumance

Matérialisation biologique de 517 Km de couloirs de transhumance

Création de 10 puits pastoraux

Ensemencement test de 1 ha d'aire de pâturage

Mise en place de 117 comités de suivi des balises

### **Projet chèvre rousse**

Financé par le Royaume de la Belgique, le Projet Chèvre Rousse a connu une première phase d'une durée de 5 ans (1998-2000) au cours de laquelle il a couvert les départements de Tessaoua, Guidan Roundji, Madarounfa et Dakoro. Le contexte qui a amené la mise en œuvre de ce projet vient des difficultés dans lesquelles évolue l'élevage de la chèvre rousse de Maradi et qui ne sont pas de nature à permettre une meilleure extériorisation du potentiel génétique de la race. Ces difficultés sont d'ordre alimentaire, de conduite et génétique.

L'objectif global du Projet vise l'amélioration du revenu des femmes rurales à travers une restructuration de l'élevage de la chèvre rousse.

Durant toute la phase, le projet s'est attelé à la mise en place des structures de bases (groupements des éleveuses de chèvre rousse) à travers 10 villages de chaque département couvert, et l'encadrement de celles-ci en techniques d'élevage. Pour améliorer le matériel génétique des chèvres des groupements, la castration de tous les boucs non roux a été entreprise à travers tous les villages couverts et la mise à leur disposition des boucs améliorateurs issus du centre secondaire d'élevage caprin.

Actuellement le projet est en sa deuxième phase avec comme objectifs prioritaires la consolidation des acquis de la première et l'octroi de crédit de chèvre aux femmes des groupements afin d'atténuer leur situation de pauvreté qui ne permet pas une réelle appropriation des techniques. Il couvre tous les départements de la région.

### **Proxel**

Le Projet de mise en œuvre d'un réseau de santé et de conseils de proximité en élevage est financé par Vétérinaire Sans Frontière (VSF) Belgique. Il a débuté ses

activités en 2003 dans le département de Dakoro. Ce projet vise à améliorer les productions du cheptel à travers le renforcement de la santé animale et l'augmentation de l'alimentation des animaux principalement en période de soudure. La stratégie du projet repose sur la mise en place d'un service vétérinaire privé de proximité avec des conseils zootechniques et le renforcement des capacités des éleveurs et de leurs associations afin d'installer un système viable et durable.

Depuis son identification, le projet s'est associé avec l'ONG Karkara (Association nigérienne pour la dynamisation des initiatives locales) pour maîtriser le milieu et préparer à terme son désengagement. Les principales activités réalisées à ce jour sont :

La mise en place d'une clinique vétérinaire privée chargée de dynamiser et de superviser un réseau d'auxiliaires qui s'occupent des soins et prodiguer des conseils zootechniques,

Appui aux autres projets qui oeuvrent dans le domaine de l'élevage afin d'améliorer leurs résultats sur le terrain et encourager la production et la consommation de lait et des œufs,

Vulgarisation des techniques de fabrication des blocs multi nutritionnels, récolte et conservation du fourrage et constitution des stocks stratégiques de concentré

### **Projet Azawak**

A l'instar de son cousin Projet Chèvre Rousse, le Projet Azawak est en sa 2<sup>e</sup> phase et est également financé par le Royaume de la Belgique. Son objectif global vise la diffusion des taurillons Azawak de qualité et l'organisation des éleveurs pour la mise en place d'un programme de sélection en milieu rural. La race Azawak est une race de qualité laitière.

Il intervient dans les départements de Dakoro, Abalak et Tchintabaraden depuis 2001. Jusqu'en 2004, le projet a diffusé 435 taurillons Azawak couvrant 18533 femelles de race Azawak soit 23,1% du cheptel National.

### **Autres intervenants**

Il s'agit des projets et ONG dont les interventions concernent plusieurs volets dont celui de l'Élevage.

Parmi ces intervenants on peut citer :

**L'UNICEF** qui intervient dans l'octroi des chèvres rouses pour améliorer la qualité nutritionnelle de l'alimentation des enfants et améliorer le revenu des mères des enfants malnutri. Elle couvre les départements de Tessaoua, Mayahi, Aguié et Madarounfa

**Le PADL** (Programme d'appui au développement local) à Mayahi : il intervient dans l'octroi des chèvres rouses mais aussi dans la matérialisation et l'aménagement des espaces pastoraux

**PAC** (Programme d'Action Communautaire) : il a une couverture nationale. Il intervient dans l'octroi des chèvres rouses aux femmes.

**CARE** (ONG américaine): elle intervient dans l'octroi des chèvres rouses et la matérialisation et l'aménagement des espaces pastoraux à travers sa cellule Projet Equité entre Genre et Sécurité des conditions de vie de ménages.

**VISION MONDIALE**: il intervient dans les départements de Guidan Roundji et Dakoro dans l'octroi des ovins et de la volaille.

### **5-2-4 La situation des équipements**

**Tableaéo 3 : Situation des points d'eau de surface**

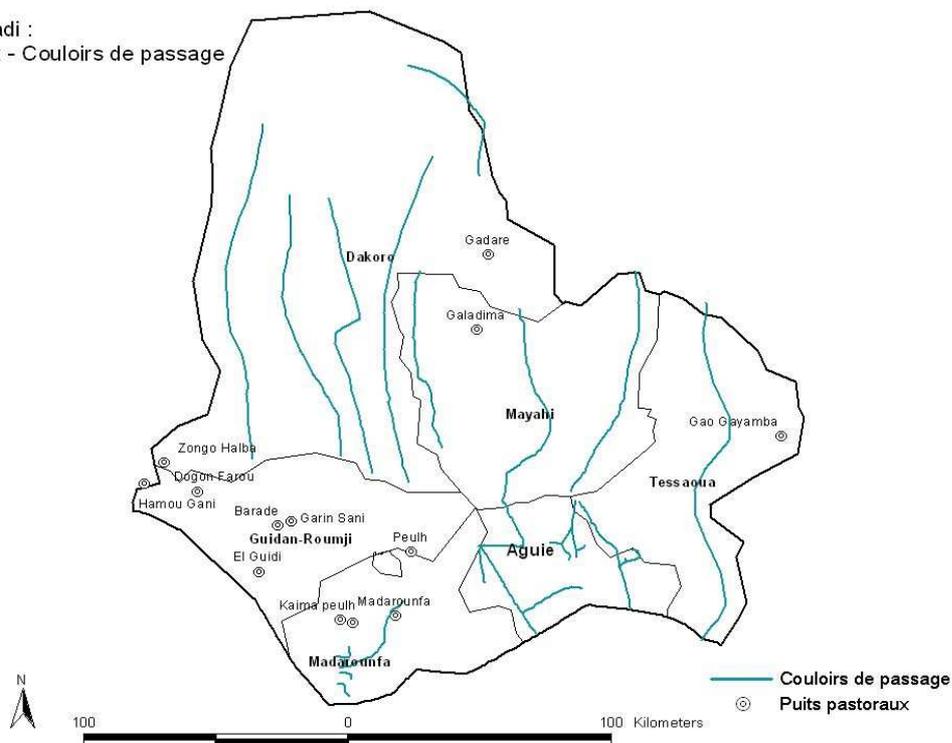
Départements	Nom du point d'eau	Usage	Régime	Localisation
AGUIÉ	Carrière d'Aguié	Pastorale	P	Est ville Aguié
	Maï Janguéro	Mixte	SP	Maï Janguéro
	Guidan Bakoye	Mixte	SP	Guidan Bakoye
	Maraké	Mixte	SP	Angoual Tambari
	Rafa	Mixte	SP	Rafa
	Magami	Mixte	SP	Magami
	Guidan Bara	Mixte	SP	Guidan Bara
DAKORO	Akadaney	Pastoral	P	Akadaney
	Alékou	Pastoral	P	Alékou
	Birnin Lallé	Mixte	SP	Birnin Lallé
	Maïtsatsaka	Mixte	SP	Maïtsatsaka
	Fadama Rakouma	Mixte	SP	Fadama Rakouma
	Maï Rakoumi	Mixte	SP	Maï Rakoumi
GUIDAN ROUMDJI	Rafin Wada	Mixte	P	Rafin Wada
	Aroudou	Pastoral	SP	Aroudou
	Dargué	Mixte	SP	Dargué
	Kiré	Pastoral	SP	Chadakori
	Oua	Mixte	P	Bawrataoua
MADAROUNFA	Lac de Madarounfa	Mixte	P	Ville Madarounfa
	Kourfin Koura	Mixte	P	Kourfin Koura
	Tchidafawa	Mixte	SP	Tchidafawa
	Kandamao	Mixte	SP	Kandamao
MAYAHI	Korami	Mixte	SP	Korami
	Guidan Galadima	Mixte	SP	Guidan Galadima
TESSAOUA	Gao Gayamba	pastoral	SP	Gao Gayamba
	Ourafane	Mixte	P	Ourafane
	Makéraoua	Mixte	P	Makéraoua
	Magaria	Mixte	P	Magaria
	Inguididaye	Mixte	P	Inguididaye
	Lahira Makahi	Mixte	P	Ville Tessaoua
	Babayé	Mixte	P	Babayé
	Vallée de Iyataoua	Mixte	SP	Iyataoua
Vallée de Romaza	Mixte	SP	Romaza	

**Tableaéo 4 : Répartition des différents types de points d'eau**

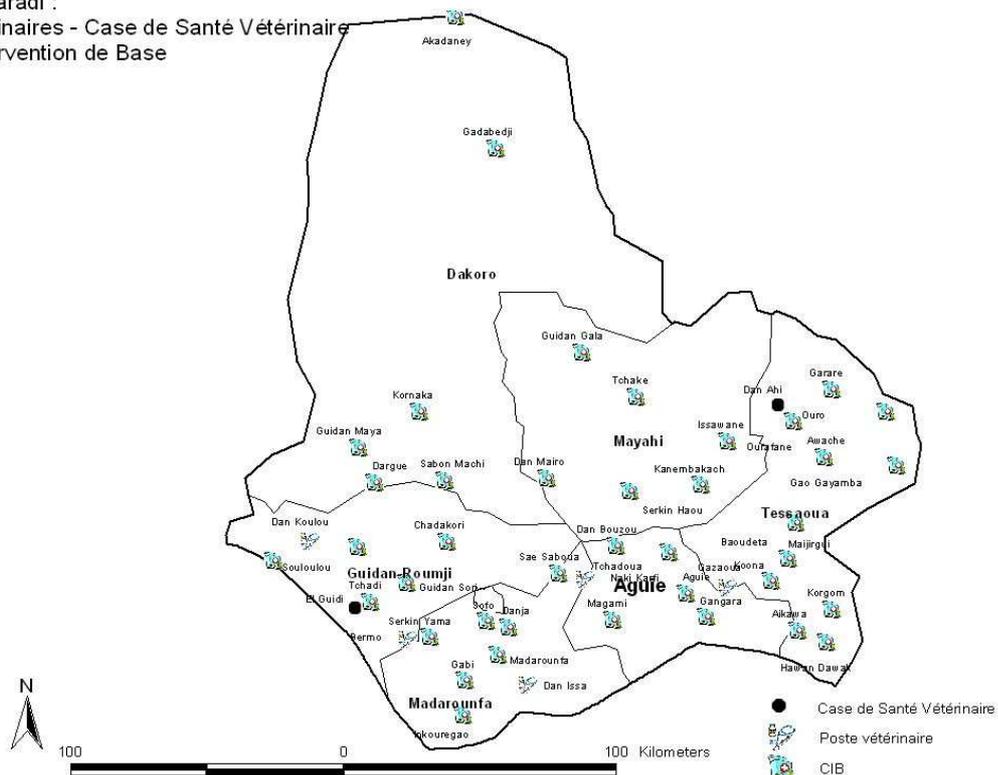
Type de point d'eau	Aguié	Dakoro	G roundjji	Madarounfa	Mayahi	Tessaoua	Total
Adduction	2	1	2	1	1	1	8

<b>d'eau urbaine</b>							
<b>Mini Adduction d'Eau Potable</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>32</b>
<b>Poste d'eau</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>Stations de pompage pastorales</b>	<b>0</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>29</b>
<b>Forages</b>	<b>105</b>	<b>72</b>	<b>12</b>	<b>205</b>	<b>17</b>	<b>100</b>	<b>406</b>
<b>Puits cimentés</b>	<b>237</b>	<b>1032</b>	<b>670</b>	<b>365</b>	<b>650</b>	<b>448</b>	<b>3402</b>
<b>Mares Permanentes.</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>9</b>
<b>Mares semi permanentes</b>	<b>7</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>48</b>
<b>Retenues</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

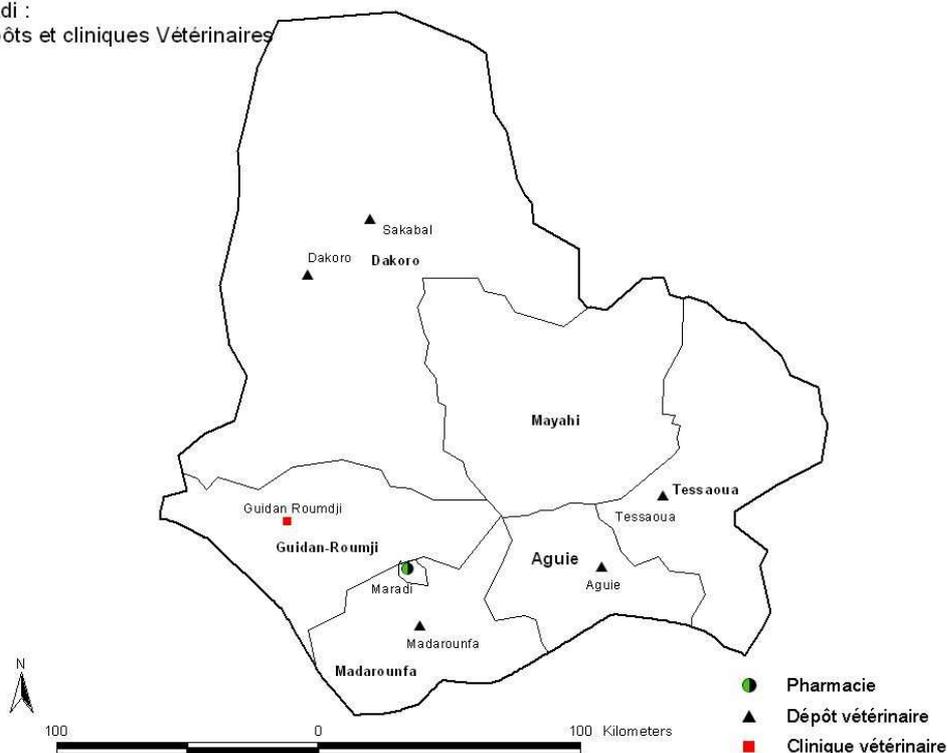
Région de Maradi :  
Puits Pastoraux - Couloirs de passage



Région de Maradi :  
Postes Vétérinaires - Case de Santé Vétérinaire  
Cellule d'Intervention de Base



Région de Maradi :  
Pharmacie, Dépôts et cliniques Vétérinaires



**Tableau : Parc automobile**

SERVICE UTILISATEUR	MARQUE	TYPE	IMMATRICULATION°	FINANCEMENT	ETAT
DRRA	NISSAN	Pick up	05244 ITRN8	PARC	Sur cale
	TOYOTA	Pick up	03270 ITRN8	PRSAA	Passable
	MITSUBISHI	DC	8IT 2214 RN	RGA/C	Bon
AGUIÉ	TOYOTA HILUX	DC	03632 ITRN8	PRSAA	Sur cale
DAKORO	TOYOTA HILUX	DC	08336 ITRN8	Projet AzawaK	Sur cale
	TOYATA FOKER	Pick up	A8 0573 RN	Etat	Bon
G. ROUMDJI	TOYOTA HILUX	DC	A8 0516 RN	Etat	Bon
	TOYOTA HILUX	DC	03336	PRSAA	Accidenté (Sur cale)
MADAROUNFA	TOYOTA HILUX	DC	03634 ITRN8	PRSAA	Accidenté (Sur cale)
	TOYOTA HILUX	DC	02963 ARN8	Projet Chèvre Rousse	En panne
MAYAHY	TOYOTA HILUX	DC	5060 ITRN8	PRSAA	Panne
ABATTOIR FRIGORIFIQUE	MERCEDES BENZ	Camion 911	0361 ARN4	Etat	Passable

**Tableaéu 2 : Matériel de froid**

Structures	Machines glace	à	Congélateurs		Réfrigérateurs		
			Electrique	Pétrole	Electrique	Gaz	Pétrole
Aguié	0		0	1	3	0	0
Dakoro	0		0	0	0	1	0
G roudji	0		0	0	1	2	0
Madarounfa	0		0	0	0	0	0
Maradi C	0		0	0	1	0	0
Mayahi	0		0	0	1	0	0
Tessoua A	1		0	0	0	0	0
Tessoua C	0		0	0	0	0	0
DRRA	2		2	0	2	1	0
<b>Total</b>	<b>3</b>		<b>2</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>0</b>

**Tableaéu : Abattoirs, aires d'abattage et séchoirs**

LIEUX	ABATTOIRS ET AIRES D'ABATTAGE		SÉCHOIRS
	Nombre	Etat	Nombre
<b>Aguié</b>	<b>11</b>	<b>ND</b>	<b>9</b>
<b>Dakoro</b>	<b>19</b>	<b>Passable</b>	<b>19</b>
<b>G roudji</b>	<b>12</b>	<b>3 non fonctionnel</b>	<b>8</b>
<b>Madarounfa</b>	<b>12</b>	<b>1 en construction</b>	<b>5</b>
<b>Mayahi</b>	<b>15</b>	<b>ND</b>	<b>15</b>
<b>Tessaoua A</b>	<b>10</b>	<b>ND</b>	<b>8</b>
<b>Tessaoua C</b>	<b>1</b>	<b>ND</b>	<b>1</b>
<b>Maradi Commune</b>	<b>1</b>	<b>Assez bon</b>	<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>81</b>		<b>66</b>

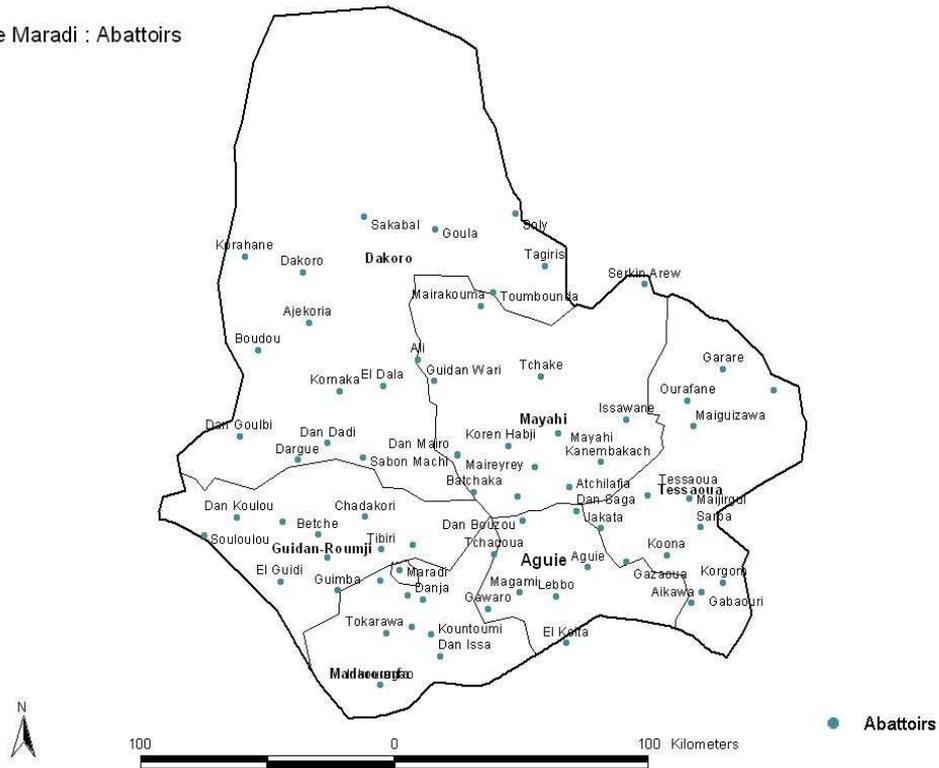
\*Abattoir frigorifique

**Tableau : Situation des parcs et couloirs de vaccination**

LOCALITÉS	Fer	Béton	Total
<b>Aguié</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>5</b>
<b>G Roudji</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>Dakoro</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>10</b>
<b>Madarounfa</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>
<b>Mayahi</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
<b>Tessaoua Departement</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>Tessaoua Commune</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Maradi Commune</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>23</b>	<b>34</b>

La plupart des parcs de vaccination sont inutilisables car ils sont soit détériorés, ensablés, ou situés en plein centre urbain. Ils sont par ailleurs insuffisants dans la zone pastorale. Les abattoirs séchoirs sont aussi pour leur majorité dans un état de délabrement avancé ou hors d'usage. La chaîne de froid est très vétuste et insuffisante pour permettre une bonne exécution des opérations de vaccination, de conservation des prélèvements pour examens au niveau des laboratoires d'analyse. Cette situation oblige les équipes de vaccination à se ravitailler en glace auprès des privés. La situation est encore plus grave en matière de logistique car en dehors du centre caprin, de la direction régionale, des directions départementales de Guidan Roudji et Dakoro, les autres structures de la région ne disposent pas de véhicule fonctionnel.

Région de Maradi : Abattoirs



Région de Maradi : Séchoirs



Région de Maradi :  
Parcs de Vaccination



### 5-2-5 Les aires de pâturage

Tableaéu 1 : Situation des couloirs de transhumance internationaux

Départements	Nombre total	Total matérialisés	Distance	Observations
Mayahi	4	4	-	Partiellement balisés
Tessaoua	3	Balisés	-	-
G. Roumdji	9	9	-	-
Dakoro	5	3	330 km	2 restent à baliser
Aguié	2	2	-	-
Madarounfa	2	2	120 km	Financement Care et Pasel

Tableaéu 2 : Situation des espaces pastoraux

Départements	Nombre	Noms des espaces	Situation d'aménagement	Observations
Aguié	3	Dan Kada, Dodo, Bakabé	Matérialisées	Forêts classées
Dakoro	2	Gadabédji et Birnin Lallé	Non matérialisées	Forêts classées
	4	Gomméraies (Intuila, Guidan	Non matérialisées	Domaines protégés

		Moussa, Bader et Matoya)		
G. Roumdji	8	Dogon farou, Tchintchia, El Guidi, Toda, Dan Toukouyo, Dan Kandé, Dan tourké	Matérialisation avec balises	Sur couloir de transhumance
	2	Dargué et keloum	Balisées et partiellement restaurées (200ha)	Sur couloir de transhumance
	5	Bouloukourou, Gounin Madara, zara, komaoua et houangari	Non matérialisées	Sur couloir de transhumance
Madarounfa	3	Madarounfa, Gabi nord et sud,	Non matérialisés	Forêts classées
	2	Kandamao, Dan Issa	Matérialisés, lutte anti-érosive, plans d'aménagement disponibles	Forêts classées
	3	Rigna, Adérawa et Inwala	Matérialisés, mise en défens, lutte anti-érosive	Périmètres de restauration
	1	Tapkin Guiwa	Plan d'aménagement réactualisé	Périmètre de restauration
	1	Babban Rafi	Plan d'aménagement disponible, restauration de 1032 ha	Forêt protégée
	1	Inkyao	Matérialisé, mise en défens et restauration	Forêt protégée
Mayahi	8	Akaloss, Zodi, Tchaké, Wangarmi, Gao da Zouga, Dadin Tamro, Guidan Roro, Kouarin Adoua	Non matérialisées	Sur couloir de transhumance
	2	Gondama, Vallée Goulbi N'Kaba	Matérialisation mécanique et biologique	Sur couloir de transhumance
Tessaoua	1	Forêt de Chabaré	Plantations d'enrichissement	Forêt classée sur couloir de transhumance

	4	Gao Gayamba, aire de Hardo Bara, Hawan Dawaki, Bani, Hardo choumo	Matérialisation mécanique et biologique, Plantations d'enrichissement	Sur couloir de transhumance
	9	Nafouta, Romaza, El Dawa, Birnin Tazard, Maïbagayé, Dogon Dawa, Tsamia Dawa, Makérawa, Forêt Dargaza	Non matérialisés, mais délimités et marqués	Situés sur couloir de transhumance

### 5-2-6 La problématique du secteur

La région de Maradi a une économie essentiellement basée sur l'agriculture mais aussi sur l'élevage qui contribue pour une part importante aux budgets de l'Etat et des collectivités. Le secteur de l'élevage est donc vital pour la région. En effet, pour son épanouissement le secteur dispose d'importants atouts tant du point de vue disponibilité et richesse d'espaces pastoraux que sur le plan existence d'un dispositif efficace d'encadrement de proximité et présence des partenaires intervenant dans le secteur. Cependant, malgré la lutte préventive et curative entreprise chaque année, on déplore la persistance des maladies parasitaires et infectieuses. Cette situation découle de L'insuffisance en moyens d'intervention au niveau des services vétérinaires et de l'absence d'un système performant en matière de distribution des produits zoo vétérinaires et de suivi des activités des privés et des auxiliaires para vétérinaires. A cela, s'ajoutent la non application de certains textes législatifs et le rétrécissement de l'espace pastoral disponible pour la circulation des animaux au profit de l'agriculture rendant difficile le maillage en points d'eau pastoraux et le disponible fourrager

### **La contribution du secteur dans l'économie de la région**

Dans cette partie nous tenterons de reconstituer la valeur des exportations des animaux et produits animaux ainsi que les recettes inhérentes aux différentes taxes pratiquées sur les animaux et produits animaux en prenant comme année de référence 2007.

Valeur des exportations des animaux et sous produits animaux en 2007

**Tableaéu 1 : Valeur des exportations en 2007**

DÉSIGNATION	NOMBRE D'UNITÉ	PRIX UNITAIRE MOYEN	MONTANT (FCFA)
<b>Bovins</b>	<b>20393</b>	<b>122389</b>	<b>2495878877</b>
<b>Camelins</b>	<b>806</b>	<b>184125</b>	<b>148404750</b>
<b>Ovins</b>	<b>19555</b>	<b>39746</b>	<b>777233030</b>
<b>Caprins</b>	<b>39844</b>	<b>15381</b>	<b>612840564</b>
<b>Asins</b>	<b>9273</b>	<b>25480</b>	<b>236276040</b>
<b>Equins</b>	<b>12</b>	<b>79091</b>	<b>949092</b>

<b>Volaille</b>	<b>ND</b>	<b>PM</b>	<b>0</b>
<b>Cuir</b>	<b>1071</b>	<b>5210</b>	<b>5579910</b>
<b>Peau Ovine</b>	<b>120023</b>	<b>2052</b>	<b>246287196</b>
<b>Peau Caprine</b>	<b>48012</b>	<b>1211</b>	<b>58142532</b>
<b>Total</b>	<b>4 581 591 991 FCFA</b>		

#### a) Taxes d'exportation

Animaux sur pieds

**Tableau 2 : Taxe d'exportation des animaux sur pieds en 2007**

Mois	Destination	Bovins	Ovins	Caprins	Camélins	Asins	Equins	Recettes générées 2007
Janv	Nigeria	2988	1203	1930	110	867	2	
Fev	Nigeria	3508	1158	4808	85	995	0	
Mars	Nigeria	3022	1057	4890	56	874	0	
Avr	Nigeria	3050	1195	3490	60	1038	0	
Mai	Nigeria	1942	638	4007	37	664	2	
Juin	Nigeria	887	952	4537	68	755	1	
Juillet	Nigeria	1222	862	3997	115	449	0	
Août	Nigeria	411	743	2756	29	502	0	
Sept	Nigeria	466	485	2545	32	497	1	
Oct	Nigeria	502	268	2232	36	639	1	
Nov	Nigeria	1016	1019	2299	57	851	0	
Dec	Nigeria	1380	9975	2353	121	1142	5	
<b>Total année 2007</b>		<b>20393</b>	<b>19555</b>	<b>39844</b>	<b>806</b>	<b>9273</b>	<b>12</b>	
<b>Récettes générées</b>		<b>81572000</b>	<b>11733000</b>	<b>13945400</b>	<b>3224000</b>	<b>9273000</b>	<b>48000</b>	<b>119 795 400 fcfa</b>

#### b) Cuirs et peaux contrôlés

**Tableau 3 : Cuirs et peaux contrôlés exportés**

Mois	Destination	Cuirs bovins		Peaux de moutons		Peaux de caprins		Recettes générées
		Nombre	Poids (kg)	Nombre	Poids (kg)	Nombre	Poids (kg)	
Janv	Nigeria	56	392	63600	38160	6000	3000	
Fev	Nigeria	104	728	13550	8130	7600	3800	
Mars	Nigeria	98	686	4689	2813,4	3900	1950	
Avr	Nigeria	61	427	4274	2564,4	4832	2416	
Mai	Nigeria	116	812	3500	2100	2200	1100	
Juin	Nigeria	51	357	3500	2100	4530	2265	
Juillet	Nigeria	46	322	5350	3210	2650	1325	
Août	Nigeria	48	336	5010	3006	3250	1625	
Sept	Nigeria	53	371	3400	2040	3500	1750	
Oct	Nigeria	119	833	4450	2670	3150	1575	
Nov	Nigeria	88	616	4950	2970	3300	1650	

Dec	Nigeria	231	1617	3750	2250	3100	1550	
Total 2007		1071	7497	120023	72013,89	48012	24006	
Recettes générées		21420		2400460		960240		3 382 120 fcfa

### Taxes de présentation, d'identification et d'abattage

#### Taxes de présentation, d'identification et d'abattage en 2007

Espèces	Présentées	Recettes (taxe présentation)	Vendues	Recettes (taxe identification)	Abattues	Recettes (taxe abattage)	Recettes totales générées pour les collectivités
Bovins	268798	53759600	135538	67769000	9462	946200	122474800
Ovins	606289	30314450	289140	57828000	42051	2102550	90240000
Caprins	45299	22649950	269152	53830400	168047	8402350	84882700
Camelins	21840	4368000	10933	5466500	1339	133900	9968400
Asins	69086	13817200	37075	18537500	0	0	32354700
Equins	4046	804200	1849	924500	0	0	1728700
<b>Total recettes générées pour les collectivités</b>	<b>125713400</b>		<b>204355900</b>		<b>11585000</b>		<b>341 649 300 FCFA</b>

Les chiffres des tableaux ci-dessus nous permettent de dire que malgré que l'analyse soit partielle car ne prenant pas en compte la valeur des animaux vendus au niveau des différents marchés, on peut tout de même affirmer que l'apport de l'élevage aux différents budgets (National et celui des collectivités) est très important. En effet, la valeur de la contribution s'élève à environ 5,046 milliards de FCFA. Aussi, il est à noter que ces chiffres sont très loin de la réalité dans la mesure où la collecte des taxes notamment au niveau des collectivités est faite de manière très irrégulière. Ceci montre combien le secteur est porteur et qu'il suffit d'une bonne organisation pour le rendre plus rentable surtout en cette ère de décentralisation où les communes doivent compter sur leurs propres moyens.

### Importance de l'élevage dans l'économie régionale

En terme d'emploi formel 167 agents toutes catégories confondues travaillent dans le secteur. D'amont en aval de cette chaîne, l'élevage fournit toute une gamme d'emplois : éleveurs, bergers, intermédiaires de vente de bétail, importateurs et exportateurs des produits agropastoraux, maroquinières, tanneurs et autres artisans. Dans les zones agricole et agropastorale, l'élevage est intégré à l'activité agricole dont il devient un véritable appoint. En effet, les animaux sont utilisés pour le transport des récoltes et ses résidus et la culture attelée. Leurs déjections sont d'excellents fertilisants.

## **Les perspectives**

Le secteur de l'élevage est confronté à de sérieuses difficultés à savoir :  
les contraintes climatiques avec la plus persistance de l'irrégularité des précipitations dans le temps et dans l'espace, qui réduit les ressources fourragères ;  
les contraintes socioculturelles font que le cheptel est très sous exploité dans certaines zones de la région ;  
la pression foncière due à l'explosion démographique et qui fait de la région de Maradi un foyer potentiel de tensions entre agriculteurs et pasteurs.

## **5-3- PECHE**

### **5-3-1 Les ressources halieutiques**

Elles sont aussi victimes des aléas climatiques et de l'ensablement, qui ont considérablement réduit les points d'eau. Malgré tout, la région de Maradi compte de nombreuses mares et lacs où la pêche est possible (Madarounfa). Les différentes espèces qu'on y trouve sont : *Protopterus annacteres*, *schille mystus*, *oreochromus niloticus*, *clarias gariepenus*, *synodontis electricus*, *lates niloticus*, quelques *claracides* ...

### **5-3-2 La production halieutique**

La production moyenne annuelle est estimée à 40 tonnes de poissons. Cette situation ne reflète pas la réalité des captures effectuées sur l'ensemble des plans d'eau de la région d'autant plus qu'elle concerne uniquement les principales mares (lac de Madarounfa ; mares de Kourfin Koura, Rafin Wada, Akadaney) faute de moyens pour le suivi statistique.

A cette production s'ajoute d'importantes quantités (100 tonnes environ) de poissons importées du Nigeria et des mares de la région de Tahoua.

#### **5-3-2-1 La contribution du secteur dans l'économie de la région**

Le secteur de la pêche contribue à l'économie de la région à travers les revenus qu'il génère pour les pêcheurs, mareyeurs, grossistes et détaillants. Cette contribution peut être estimée à environ 210 000 000 de francs CFA/an sur la base du prix moyen de 1 500 francs le kg.

#### **5-3-2-2 L'organisation de la filière**

La filière pêche n'est pas bien organisée. Les quelques structures mises en place (coopérative des pêcheurs de Madarounfa, Kourfin Koura etc...), par le service et les partenaires sont dans leur majorité non fonctionnelles.

## **5-4 Artisanat**

### **5-4-1 Les populations concernées**

Les produits artisanaux étant en général des produits à faibles revenus, ils sont alors à la portée de la grande majorité de la population. Par conséquent toutes les couches sociales sont concernées.

### **5-4-2 Les productions**

Elles sont de trois sortes :

L'artisanat de production ou l'artisanat utilitaire

L'artisanat d'art

L'artisanat de service

### **5-4-3 Les appuis (Etat et partenaires)**

Actuellement deux grands projets d'appui à l'artisanat sont à leurs termes (il s'agit notamment de Lux-Développement et de la Nigetech qui s'est transformée d'ailleurs en une ONG (organisation non gouvernementale). L'état intervient souvent mais de manière très ponctuelle. Il s'agit de l'octroi de crédits aux femmes dans le cadre du programme spécial du président de la république. On peut noter aussi l'intervention de l'ONG Kokari dans le cadre toujours de l'octroi des crédits et enfin la BRS (banque régionale de solidarité)

### **5-4-4 Les équipements**

Des équipements modernes (maroquinerie et bijouterie) sont installés dans le centre artisanal de Maradi et le village artisanal de Dakoro par le programme DANI (Lux-Développement) qui sont actuellement les propriétés des coopératives installées dans ces deux établissements ; mais l'immobilier est la propriété de l'état nigérien. Ils ont fait l'objet d'un acte de rétrocession notarié par le programme DANI aux concernés.

### **5-4-5 L'écoulement des produits (marchés)**

On peut citer :

les marchés locaux traditionnels

les foires et expositions

les salons internationales

les fêtes régionales et nationales

les partenaires étrangers

### **5-4-6 La problématique du secteur**

Le secteur de l'artisanat dans la région de Maradi est confronté à un problème de commercialisation. Les débouchés sont rares.

L'offre est supérieure à la demande. Les seules occasions exceptionnelles pour réaliser des chiffres d'affaires importants sont les fêtes, foires et salons ou alors des partenaires étrangers qui font des grosses commandes.

## **5-5 Tourisme et Hôtellerie**

### **5-5-1 Les sites touristiques**

#### **La communauté urbaine de Maradi :**

##### ***Les sites culturels***

Le centre artisanal, L'exposition de l'IRSH, Poterie et matériels anciens, Le monument de Mallam Zoubeirou et Le marché de Maradi

##### ***Les sites naturels***

Les alentours du goulbi, (Jardins et champs de tabac)

##### ***Les sites historiques***

Le Palais du Chef de Province, Gawon Barki (l'arbre sous lequel s'est tenue la première réunion de l'Empire du Gobir).

#### **Le département de Madarounfa :**

##### ***Les manifestations culturelles***

La manifestation de chasseurs traditionnels avec les concours de chasse et de tir à l'arc, Les concours de pêche et de nage traditionnelles et la Course de pirogues sur le lac.

##### ***Les sites naturels***

Le lac de Madarounfa, la forêt classée de Babban Rafi, les champs de tabacs au bord du goulbi et le baobab géant.

##### ***Les sites historiques***

les 99 tombeaux des saints et les collines de N'yalwa

#### **Le département de Guidan-Roundji :**

##### ***Les manifestations culturelles***

Wassa dambé, Wassa charo, Farawta (sud du canton de Tibiri), Hawan kafo, Wargin fagué (après les récoltes), Wassa dounma, Boudi Dadji (voyance), Wassa bori (danse de possession)

Sarah (danse peulh), Tandé et la lutte traditionnelle.

##### ***Les sites historiques***

Le Palais du Chef, Marina (guidan sorry), Sabon Birni, Maison de Inna et Maison de El Bawa

#### **Le département de Tessaoua :**

##### ***Les manifestations culturelles***

La cérémonie des gardawa (Invulnérables de Dan Moussa et Ouna) et la réjouissance peulh à Tchadaoua.

### ***Les sites naturels***

La grotte de Korgom et le puits avec chaîne.

### ***Les sites historiques***

Le Palais du Chef, le Monument du Colonel Klobb, les Tombeaux de Voulet et Chanoine et les ruines du premier cercle administratif du Niger à Tessaoua et le village de Dankori (lieu de l'assassinat de colonel Klobb et de la révolte des tirailleurs qui exécutèrent Voulet et Chanoine)

### **Le département d'Aguié :**

#### ***Les sites culturels***

Lieux des cultes animistes, Guidan Bakabé Raffa, Guéza karfa, Tsamia (le grand tamarinier), Guidan-Nahachi et le Gamdji (sacrifice de bouc-rouge)

#### ***Les sites naturels***

la forêt classée de Bakabé Dan Gado

### **Le département de Dakoro :**

#### ***Les manifestations culturelles***

la course de chevaux à kornaka, le guerwel autour de la marre d'agadané

#### ***Les sites naturels***

la réserve faunique de Gadibédji  
le ranch de FAKO Nord Dakoro  
la mare d'Agadané  
la forêt de Tadress

#### ***Les sites historiques***

Les greniers de Guy Tyrolien, l'architecture du zauré de sarkin foulani, la résidence de Maiboudjé, le premier site de Birnin Lallé (démembrement de l'empire du Gobir) et les ruines des campements coloniaux de Mailafia.

### **Le département de Mayahi**

#### ***Les sites historiques***

Le palais du chef traditionnel

### **5-5-2 Les circuits touristiques**

Ils sont à ce jour inexistantes mais avec l'installation de la direction régionale, celle-ci s'activera à mettre en place des circuits bien précis. C'est ainsi que l'on peut programmer la création des circuits comme suit :

**Maradi-Dakoro** : visite de la forêt de Tadress et de la réserve de Gadabédji, la marre d'akamaney, les marchés traditionnels, les habitats et arts traditionnels (haussa, bororo, touareg) ;

**Maradi-Madarounfa** : Visite du lac, Les 99 tombeaux des saints, Les collines de N'yelwa, La forêt de baban-Rafi, le palais du chef de province du Katsina ;

**Maradi-Guidan-Roundji** : visite du palais du chef de province du Gobir, les marchés d'art traditionnels du Gobir ;

**Maradi-Tessaoua** : Visite des tombeaux des colons à Dankori et à Maigirgui, La vallée de goulbin-kaba, Les marchés traditionnels, des arts et traditions (haussa, peuls)

### **5-5-3 Les structures d'accueil**

On dénombre actuellement au niveau de la région de Maradi six (6) hôtels (jangorzo, guest-house, horizon 2000, larewa A, larewa B, larewa c), qui totalisent 159 chambres dont 94 opérationnelles toutes catégories confondues et 16 bars et restaurants dont la grande majorité se trouve dans la communauté urbaine de Maradi.

### **5-5-4 La contribution du secteur dans l'économie de la région**

Elle est d'un niveau très bas. On peut citer les visites dans les coopératives, centre et village artisanaux, la tenue des ateliers, séminaires et grandes manifestations pendant lesquelles les hôtels, bars et restaurants trouvent leurs comptes.

### **5-5-5 La problématique du secteur**

La ville de Maradi est un grand carrefour de commerce et constitue un centre d'escale pour les transitaires en provenance des pays cotiers. A cela s'ajoutent des fortes demandes à l'occasion des tenues des ateliers et autres grandes rencontres. Néanmoins, l'insuffisance d'infrastructures d'accueil (campement touristique, rente) et le faible niveau de formation professionnelle du personnel (hôteliers, restaurateurs et guides touristiques) rendent difficile le développement du secteur.

## **5-6 Mines et Industries**

### **5-6-1 Les mines**

#### **5-6-1-1 Le potentiel minier**

Le potentiel minier de la région de Maradi est jusqu'à présent au stade d'indices constatés notamment de : Or, Argent, cuivre, Zinc, Plomb, antimoine.

#### **5-6-1-2 Les carrières**

Une soixantaine de carrières publiques, informelle et sont exploitées par les collectivités

### **Les investissements**

D'importants travaux de recherches géologiques ont été réalisés dans le cadre du développement général du secteur minier. D'autres activités sont présentement en cours et concernent (Maradi, Agadez, Zinder) pour une enveloppe de 23 milliards de francs cfa (PRDSM).

Par ailleurs une convention signée avec la Société Maradi MINING LTD : pour Or, métaux de base et substances connexes (2.486.000\$ US) démarrera ses activités bientôt.

## **Les productions**

### ***- De l'exploitation minière***

Actuellement il n'existe aucune substance en exploitation dans la Région de Maradi que ça soit en mode industriel, semi industriel, semi artisanal ou en artisanal.

### ***- De l'exploitation des carrières***

Les carrières existantes concernent l'extraction des matériaux suivants : Sable, argile, gravier et latérite. Elles se situent un peu partout autour des grandes agglomérations à part celles de latérites de construction à grande distance. Actuellement notons que toutes les carrières en exploitation ne sont pas légalement ouvertes.

Il n'existe pas par conséquent de statistiques d'extraction

## **Les recettes**

Compte tenu du caractère informel de l'exploitation des carrières, les recettes d'extraction ne sont pas connues.

### **5-6-1-3 La problématique du secteur**

Il ya un manque évident de capitaux pour financer les travaux d'exploration et de mise en valeur éventuelle.

### **5-6-2 Les industries**

#### **5-6-2-1 Les unités industrielles**

##### **a) Situation des unités industrielles**

Le secteur de l'industrie est un facteur d'intégration et de diversification des activités économiques. Il concoure à la modernisation de la société en fournissant des débouchés nouveaux et des biens nécessaires à l'accroissement de la productivité.

Le secteur industriel régional jadis très florissant avait connu une croissance appréciable dans les années 1970/1980 avec la création de plusieurs unités industrielles de transformation de la production agro-pastorale, des ressources naturelles et de substitution aux importations.

Malheureusement la crise économique et financière des années 1980 n'a pas épargné la plupart des unités industrielles régionales déjà fragilisées par un environnement défavorable marqué par un marché national exigu, une fiscalité peu incitative, un coût d'énergie élevé, une forte concurrence de produits nigériens et une gestion désastreuse.

Cette situation a conduit l'Etat à privatiser et/ou à liquider les unités industrielles publiques. Des réformes et des mesures incitatives ont été prises par le gouvernement tendant à promouvoir un secteur privé dynamique. Cependant, en dépit de la persistance de certaines contraintes, des opérateurs économiques privés tentent bien que mal de créer ou de réhabiliter des unités industrielles dans la région de Maradi.

### **b) Situation des unités industrielles en activité**

Malgré la récession qu'a connue le Pays en général et la Région de Maradi en particulier, certaines unités continuent tant que mal à mener leurs activités dans un environnement pas toujours favorable. Il s'agit entre autres de :

#### **L'ABATTOIR FRIGORIFIQUE REGIONAL DE MARADI.**

C'est un établissement public à caractère administratif créé depuis 1985 pour la production, la conservation et la fourniture des viandes saines à la population. Il emploie 5 cadres et 16 auxiliaires et a une capacité de production de 7 tonnes de viandes par jour.

Les principales difficultés rencontrées sont le manque de statut particulier, la pratique des abattages clandestins, la vente des viandes foraines et la vétusté des machines et le manque de pièces de rechange.

#### **ETABLISSEMENT YAYA AMADOU** : Ex usine de glace Braniger

Cet établissement créé en 1994 pour la production et la vente de la glace hydrique a récupéré les installations de l'ex Braniger Maradi volet glace hydrique et a réalisé quelques investissements. Il emploie 7 personnes et produit 198 000 barres de glace de 25kgs par an.

Les principaux problèmes sont la vétusté de l'installation, la mévente du produit pendant les 3 mois de chaleur et l'approvisionnement en gaz ammoniac.

#### **ENIPROM** : Entreprise nigérienne pour la production de mousse.

Créée en 1996 par le Promoteur Elhadji OUMAROU LAOUALI GAGO pour la production de Mousse Matelas en lieu et place de l'Unimo.

L'entreprise emploie 42 employés.

Elle bénéficie des avantages du Code des Investissements par arrêté conjoint N°075/PCSON /MMIT/MFP du 26 juillet 1996.

La principale contrainte relevée est la concurrence des produits similaires importés jugés de qualité inférieure.

#### **AGENCE NIN** : Nouvelle Imprimerie du Niger de Mr MAMAN ABOU

L'agence de Maradi a été créée le 2 Mars 1998. Elle a pour principale Activités, l'impression. Elle emploie 11 agents et produit des journaux, des carnets, des dépliants, des imprimés administratifs et commerciaux, des listings, des cartes, des tampons.....etc.

La société a bénéficié des avantages du Code des Investissements au titre de ses programmes d'extension, de diversification, de modernisation ou de renouvellement suivant Arrêté conjoint N° 025/I/MF/RE/P du 9 juin 1999.

Les principales contraintes sont : certaines commandes sont effectuées au niveau central pour l'administration, la mauvaise collaboration des collectivités et le poids de l'informel

**OLGA-OIL** : Société des Huiles OLGA.

Créée en 2001 par le Promoteur Elhadji OUMAROU LAOUALI GAGO dans le cadre de la réhabilitation de la SICONIGER.

La société a pour objet social :

L'achat des matières premières particulièrement l'arachide en vue de leur transformation, leur conditionnement et leur commercialisation;

L'achat et la commercialisation des huiles comestibles et industrielles

L'achat et la fabrication des emballages de toutes sortes et de tous produits entrant dans la réalisation de l'objet social

la représentation de toutes firmes ou sociétés ayant le même objet social

La société emploie 65 personnes permanentes et des temporaires. Les investissements s'élevaient en 2003 à 2.168.698.469f CFA et dispose d'une capacité de production de 45000 tonnes d'arachide.

Elle bénéficie des avantages du Régime C du Code des Investissements suivant arrêté conjoint N°048/MC/PSP/MF/E du 26 novembre 2001. Les principales contraintes sont l'insuffisance de la production nationale en arachide, l'importation de produits concurrents etc. ....

**NIGER-PLASTIQUE S A**: créée en 2006 par le promoteur El hadj Sani Gonda, la société a pour objet la fabrication et le recyclage des sachets en plastique. Le capital social est de 250.000.000f CFA et les investissements s'élevaient à 746.351.348f CFA. Elle emploie 50 personnes et dispose d'une capacité de production de 1000 tonnes par an. La société bénéficie actuellement des avantages du régime B du Code des Investissements.

Les principales contraintes sont l'importation de produits concurrents et le coût de l'énergie.

**SONALIM. S A** : Créée par le Groupe Hima Souley, la société bénéficie des avantages du régime B du code des investissement. Les activités de production ont démarré en novembre 2007. Les données chiffrées ne sont pas disponibles.

**MIGAS.SA**: Créée en 2003 avec un capital initial de 10.000.000, la société a bénéficié d'un apport de 90.000.000. Les investissements réalisés sont de 800.000.000f. Elle a une capacité de production de 50 fûts/heure et emploie 25 personnes. La principale contrainte est l'étroitesse du marché.

**NIGER-ASIE**: Elle a pour objet la production de chaussure mousse-plastique. Les investissements réalisés s'élèvent à 167.010.900. La société emploie 70 personnes utilisent des temporaires. Elle n'a pas pu réalisé les investissements prévus dans le cadre des clauses du codes des investissements en raison de la non acquisition d'un terrain. Mais actuellement, les responsables de la société ont acquis un terrain de 5 ha à 168.000.000f et comptent mener à terme les investissements prévus. Il faut noter que les promoteurs sont des chinois et envisagent de créer plus de 250 emplois.

**BRIMA. SA:** Créée sous les « cendre » de l'ex-Sonibrique Société de Briqueterie de Maradi a pour activités la fabrication, l'exploitation industrielle des briques d'argile et similaire (hourdis, tuyaux, claustras .....etc.) et de tous les matériaux de construction.

Suite à une mauvaise gestion combinée à une panne technique l'usine a fermé en 1983 la société est devenue peu après BRIMA -SARL: société de briqueterie de Maradi que tente de remettre en marche le duo Elhadji SANI SOULEY KOUKOU dit NASSALEY et Elhadji OUMAROU LAOUALI GAGO. Les données chiffrées sur les investissements ne sont pas disponibles.

### **BOULANGERIES DE PAIN SALE :**

Elles sont concentrées au niveau du chef lieu de la Région

#### **Boulangerie MODERNE** : des Etablissements LAOUALI DAN AZOUMI

Créée en 1974, elle a pour objet la production industrielle du pain.

Elle emploie 5 permanents et 3 temporaires et a une production de 500 à 800 baguettes par jour.

Boulangerie NASSAROU MINAL LAHI : de Elh. BACHIR ABDOU

Créée le 29 octobre 1993, elle a pour objet la production du pain. Elle emploie 8 employés et a une production annuelle de l'ordre de 200 000 baguettes de pain.

#### **Boulangerie MAIREY** : de Feu Elhadji ISSAKA YACOUBA

Créée le 13 novembre 1994. Elle a pour objet la fabrication et la vente du Pain et des produits de pâtisserie.

Elle emploie 18 personnes et a une capacité de production de 8 -10 sacs par jour.

#### **Boulangerie MACHA ALLAHOU:** de Mr DOULLA.

Créée le 19 février 2000. Elle a pour objet la fabrication du pain. Elle emploie 4 personnes. Elle a une capacité de production de 3 à 4 sacs par jour.

#### **Boulangerie la MOSQUEE** : de Elh MAHAMANE CHAWEYE

Créée en 1989, elle a pour objet la fabrication du pain.

Elle avait bénéficié des avantages du régime B du Code des Investissements pour une durée de 10 ans suivant Arrêté conjoint n° 9 /MI/A/MF/P du 18/8/94

Les contraintes au niveau de ces boulangeries sont les mêmes : Il s'agit de la faiblesse du fonds de roulement, de la vétusté des machines, du coût élevé des matières premières, de la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs, de la concurrence du pain sucré produit localement et/ou importé du Nigeria et des boulangers traditionnels.

### **BOULANGERIES DE PAIN SUCRE**

On assiste depuis un certain temps à une prolifération des boulangeries de pain sucré dans la Communauté Urbaine de Maradi. Les principales sont :

#### **HASKE BREAD**

Sise dans l'enceinte du bâtiment « 17 PORTES » l'unité est présentement fermée depuis presque 2 mois à cause de l'absence du Promoteur

#### **ANFANI BREAD** : de ELHADJI SHEHU ABDOURAHAMANE

Sise au quartier nouveau carré non loin de El Kassuwa Tsohuwa

Créée en 1985 c ' est la première unité de production de pain sucré de Maradi. L 'unité dispose d 'un ensemble de machine - four - moule Elle emploie 6 personnes et a une capacité de production de 2 à 3 sacs de farine par jour. Il dispose d 'une seconde unité à Dakoro

#### **SAHEL INTERNATIONAL BREAD : de ELH HAMISU YARO**

Sise en face de la clinique Mournal 'unité Sahel International dispose d 'un autre lieu de production sis dans la même enceinte que l ' ONG GASF en face de la Case Présidentielle ). Les 2 unités disposent chacune d ' un ensemble machine - four - moule La boulangerie a été créée en Décembre 2003

Elle emploie 15 personnes pour les 2 unités. Elle a une capacité de production de 5 à 7 sacs de farine par jour. Elle produit en moyenne 360 grands pains et 2 600 petits pains par jour.

#### **SARAUNIA BREAD : de OUSMANE SOULEYMANE**

Sise entre les Etablissements Wangari et l ' OCBN, l ' unité a été Créée en décembre 2003. Le promoteur a aujourd'hui créé 2 autres unités (vers Kadiro et derrière la Pharmacie Goulbi)

Les 3 unités disposent chacune d 'un ensemble de machine - four - moule Elles produisent 600 grands pains et 3000 petits pains par jour avec une capacité de production de 2 à 3 sacs de farine par jour .Elles emploies 26 personnes

#### **SAWA'UN SPECIAL BREAD : de Elhadji HALILOU LAOUALI**

Sise à coté de Tashar Kadiro côté Est l 'unité a été créée en Janvier 2005.

Elle dispose d 'un ensemble de machine, d 'un four et d 'un moule

Elle a une production de 130 grands pains et 500 petits pains par jour et une capacité de production de 2 à 3 sacs par jour.

Au titre des contraintes et difficultés on note l ' inorganisation de ce secteur, l ' installation anarchique de ses unités et la concurrence du produit similaire provenant du Nigeria.

#### **c) Les unites industrielles à réhabiliter**

La réhabilitation des anciennes unités industrielles doit constituer un axe prioritaire parmi les mesures envisagées dans le secteur industriel. Certes des efforts de réhabilitation ont été fait avec la création de ENIPROM, de OLGA-OIL, BRIMA.SA, mais il reste beaucoup à faire surtout dans le domaine de la sensibilisation des opérateurs économiques locaux pour leur ôter la psychose des échecs des années 1980 afin de les amener à investir dans la création d'unités industrielles de transformation de produits locaux ou dans la réhabilitation de certaines unités ciblées ci-dessous :

#### **SONITAN :**

Société anonyme créée en 1969 avec comme objectif le tannage des peaux de caprins et ovins de toute nature et à tous les stades.

Installée sur un terrain industriel de presque 8 hectares sur la route Maradi Niamey à coté de la patte d ' oie, elle est composée d'un ensemble d 'ouvrages suivant :

un bâtiment industriel abritant l 'usine, les bureaux, le laboratoire, les séchoirs le service commercial et l 'atelier ;

un bâtiment en forme de L composé de 6 magasins, une salle de toilettes avec vestiaire, une infirmerie et deux petits bureaux ;

un bâtiment pour la maintenance, le stockage des pièces de détachées, un bureau, une chaudière ;  
un local pour groupe électrogène, deux puits équipés pour secours d ' eau

Suite à des difficultés, la société a été privatisée en 1987 et vendue à des opérateurs économiques nigériens qui malheureusement n'ont pas pu la redresser. En 1990 elle a été remise en gérance libre à la société française SIMERCO S.A qui à son tour a abandonné un an après et a fermé les portes en 1991 avec une situation financière critique constituée de 289 970 756F de dettes et 3 208 459F de créances douteuses. Plusieurs tentatives de réhabilitation ont été faites sans succès.

Entre temps les Huissiers (Me BALO, Me TADO, Me YONLI et Me MASSAOUDOU) chargés par les Ex employés de la Société du recouvrement de leurs indemnités de licenciement et arriérés de salaires (50 556 928F) ont vendu presque la totalité des biens meubles et immeubles de la Société (machines servant au tannage et au polissage des peaux) y compris le domicile du Directeur Général sans pour autant éteindre définitivement la dette car il reste encore à recouvrer plus de 14 millions de francs

Au dernier conseil des actionnaires ils ont décidé de vendre l'unité.

Une expertise des bâtiments a été faite par la Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitation de Maradi et des tentatives de trouver un liquidateur ont été faites sans succès.

Le dossier se trouve actuellement dans les mains de l'actionnaire majoritaire (52%) Mme FADEL AISSATA DIALLO mandatée par les autres actionnaires.

### **SNA** : Société Nigérienne des Allumettes

Société Anonyme créée en 1981 par le Promoteur Elhadji SOULEY DAN GARA. Elle a pour objet la fabrication des allumettes. Elle employait 92 personnes et avait une capacité de production de 250 cartons de 1440 boîtes par jour.

Suite à des problèmes de gestion et des difficultés d'écoulement de la production elle a fermé ses portes en 1990 avec une situation financière marquée par une dette de 4 336 605F et des créances des 31 021 520F.

L'état physique des bâtiments est acceptable et on y trouve un important stock de matières premières (cartons pour paquets, cartouches et tiges.....etc) qui peuvent faire l'objet d'une réutilisation à la réouverture.

La SNA comprend un bloc usine composé des atelier, bureaux, laboratoire et sanitaires et de 3 magasins dont un grand pour les produits finis et matières premières et 2 petits pour les produits chimiques.

Les héritiers SOULEY DAN GARA promoteur de la société ont voulu dans un premier temps réhabiliter la société à travers une reprise des activités mais aux dernières informations ils ont opté pour la mise en gérance de la Société.

### **SAHELIO :**

Créée sur les cendres de CONCONIGER en Août 1992 avec un objectif de diversification de la production en y intégrant une chaîne de concentré de tomates. Cette industrie agro-alimentaire de transformation semi - artisanale des fruits et produits locaux en jus, sirops et confitures à base de mangues, goyaves, oranges, tamarins, citron, baobab, papayes, gingembre , menthe...etc.

La société a bénéficié d'un régime A du Code des investissements par arrêté conjoint N°025/MMEIA/MSF du 9 mars 1992 pour une durée de 10 ans

Elle employait 10 personnes à son arrêt d'activité intervenu en novembre 2000 suite à des problèmes de gestion, insuffisance du fonds de roulement, vétusté des matériels et surtout la lenteur du règlement du contentieux l'opposant à AFELEN relatif à un contrat de 237 396 000F mal exécuté et qui a entraîné d'importants dommages à la société.

Elle avait à sa fermeture un crédit fournisseur qui avoisine les 60 millions de francs et des arriérés de salaires (11 mois) de l'ordre de 11, 500 millions..

Des contacts doivent être pris avec le Promoteur pour la réhabilitation de l'unité avec une ouverture du capital à certains opérateurs locaux qui ont manifesté leur intérêt.

#### **d) Les unites industrielles en création**

Depuis quelques années avec la sensibilisation poussée menée à tous les niveaux auprès des opérateurs économiques locaux pour qu'ils investissent dans le secteur privé, des idées de création de société ont commencé à germer même si elles tardent à voir le jour. Toutefois certains opérateurs qui ont bénéficié des avantages du Code des investissements sont en train de mener des activités pour la matérialisation de leur intention.

##### **LA SOCIETE MAJEEMA SARL**

Créée en avril 1998 avec pour objectif la création d'une tannerie moderne à Maradi pour le traitement de 3000 peaux par jour.

Elle est immatriculée au registre de Commerce de NY sous le N°125/RC/CM/98 et a le numéro d'identification fiscale NIF : 2256.

Elle a bénéficié des avantages du régime B du Code des investissements suivant arrêté conjoint N°0208/MC/PSP/MF/E du 20 mars 2003.

La société n'a encore rien entrepris au niveau de Maradi où elle dispose stocké un matériel d'exploitation de l'ordre de 3 400 000 F. Toutefois elle a fait un moment une tentative infructueuse de gérance de la SONITAN

Elle est en train de résoudre le problème de terrain qui s'est posé à elle à un certain moment.

##### **LA LAITERIE MODERNE DE MARADI**

Initiative du promoteur ELH OUMAROU LAOUALI GAGO l'unité qui a pour objectif la production du lait sera implantée selon les vœux du Promoteur dans le complexe OLGA-OIL dans l'enceinte de l'ex SICONIGER.

Le bâtiment devant abriter l'usine a même été dégagé et certains travaux ont même été menés.

#### **5-6-2-2 La contribution du secteur dans l'économie de la région**

L'importante production fruitière et maraîchère de région

L'abondante production de souchet, d'arachide, de sésame et autres céréales

La disponibilité de certaines matières premières tels les cuirs et peaux

Et une main d'œuvre abondante et peu coûteuse

#### **5-6-2-3 La problématique du secteur**

La région de Maradi est connue dans les négoce. Sa proximité avec le géant économique de l'Afrique de l'Ouest a rendu très difficile la promotion du secteur industriel qui se heurte à la pression fiscale et au coût élevé de production lié à l'importation des matières premières et à la dépendance énergétique du secteur. Malgré la très forte demande des produits industriels au niveau de la région, la concurrence des produits importés du Nigeria n'a pas favorisé le développement du tissu industriel.

## **5-7 Le transport**

Le transport en général et particulièrement le transport routier constitue un élément indispensable pour le développement et le désenclavement de la Région du fait de l'inexistence de chemin de fer et de déboucher sur la mer.

### **5-7-1 Les moyens de transport**

- Charrettes à traction animale dans le monde rural
- l'automobile sur les axes reliant les centre urbains et quelques gros villages

Le parc automobile de la région est composé de :

- Camions de transport des marchandises ;
- Véhicules de transport en commun de passagers (bus, mini bus,...)
- Véhicules particuliers.

L'absence des données ne permet d'estimer avec exactitude les différents moyens de transport.

La seule et grande réussite dans ce domaine demeure, le transport interurbain notamment sur la RN1 où l'on peut facilement et à moindre coût se déplacer grâce à la disponibilité de nombreuses compagnies de transport : SNTV , AIR TRANSPORT , la compagnie EL GARBA MAISSAGE , RIMBO , AFRICA EXPRESS , FRONTIERE AFFRIQUE TRANSPORT ...

### **5.7.2 Les types de transports**

Il s'agit essentiellement du transport terrestre (routier)

Le transport routier de marchandises concerne le transport des produits agricoles et des produits qui sont destinés pour le Nigeria. Ce transport est assuré par des gros porteurs des pays voisins et du Niger.

### **5.7.3 La problématique du secteur**

Le développement conséquent du transport dans la région est tributaire de la densité et de la qualité du réseau routier.

Zone de production par excellence la région souffre de l'insuffisance de routes, de l'absence de chemin de fer et de transport aérien.

## **5-8 COMMERCE, BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS**

La crise économique et financière qu'a connue le Niger au milieu des années 80 et les mutations socio-politiques intervenues au cours des années 90 ont conduit les autorités de l'époque à libéraliser l'économie et à démocratiser la vie politique. Cette libéralisation de l'économie s'est traduite par un désengagement progressif de l'Etat des activités de production et de commercialisation et une introduction très remarquée de nouveaux investisseurs privés dans la sphère économique du pays.

Dans la région de Maradi, cette libéralisation de l'économie est une opportunité pour les opérateurs économiques qui sont historiquement connus pour leur sens des affaires au niveau national et international.

Cependant, l'évolution du secteur d'activités (industrie et commerce) de la région n'est guère reluisante en raison de certaines contraintes d'ordre structurel et quantitatif.

La récession économique qui a secoué notre Pays s'est faite beaucoup ressentie dans la Région de Maradi où plusieurs unités industrielles ont été obligées de mettre la clé sous le paillason. Parmi les principales causes on peut retenir outre la conjoncture économique, la mauvaise gestion industrielle, la concurrence des produits importés des pays frontaliers, l'inorganisation de nos opérateurs économiques, l'inadéquation du système fiscal qui frappe le secteur moderne et le coût élevé de l'énergie et des transports .

Pour relancer le secteur industriel régional il y a lieu, compte tenu des potentialités dont regorge la Région d'insuffler une nouvelle dynamique au secteur en menant un certain nombre d'actions ci - dessous :

- ✓ lutter contre la gestion informelle et improvisée ;
- ✓ lutter contre la concurrence déloyale et la fraude à l'importation ;
- ✓ valoriser et transformer les ressources agro-pastorales locales ( souchet, tomate, arachide, sésame, cuirs et peaux, cornes, os, produits artisanaux ...etc ;
- ✓ chercher à réduire le coût et la dépendance énergétiques ;
- ✓ mener des actions de réhabilitation des anciennes unités industrielles ;
- ✓ intensifier les actions de sensibilisation des opérateurs économiques à travers la vulgarisation du Code des Investissements et les facilitations d'accès au crédit bancaire afin de les amener à investir ;
- ✓ associer les opérateurs économiques et les cadres de la Région dans les missions prospectives à l'étranger et les rencontres avec les Bailleurs de Fonds ou les Partenaires Etrangers.

### **5-8-1 Le commerce**

L'économie régionale se particularise par la puissance d'appel pour les échanges commerciaux qui sont contrôlés par de grands opérateurs économiques avec leurs réseaux implantés aussi bien en ville que dans les zones rurales. Une autre particularité de Maradi réside dans l'importance des relations commerciales qu'elle entretient avec le Nigeria et qui ont connu un tournant décisif à la fin des années 60 avec la guerre de Biafra.

Le commerce revêt donc deux formes : le commerce intérieur exprimé par les échanges locaux et le commerce extérieur avec le transit comme pivot.

### **5.8.1.1 Le commerce intérieur**

Le commerce intérieur régional est très développé et est animé par des opérateurs économiques de toutes catégories et de tout âge. En plus de la vieille garde de commerçants rompus aux activités de négoce on assiste ces dernières années à une émergence de jeunes le plus souvent issus du système scolaire.

La remarquable expansion se caractérise par une prolifération de kiosques et boutiques sur les grandes artères des centres urbains (CU Maradi, Tessaoua, ...etc.), la multiplication des infrastructures marchandes et d'intenses échanges entre les localités.

De 2002 à 2005 le commerce intérieur régional a connu un développement spectaculaire matérialisé par :

L'expansion des activités de grossistes, demi grossistes et détaillants

La multiplication des magasins d'alimentation générale

Le développement des activités de services (kiosques, vidéothèques, photocopie, restauration, maquis et buvette ...etc.)

Le développement des activités de petit commerce (ambulants, tabliers, boutiquiers...etc.)

La promotion des activités artisanales (maroquiniers, bonnetiers, vendeurs de thé...etc.)

La spéculation des produits agricoles après la campagne agricole

La promotion du commerce des matériaux de construction à cause du programme spécial du président de la république et le comportement de certains opérateurs économiques qui dégagent des espaces importants pour uniquement construire des murs de clôture

L'ouverture de 7 agences de banques commerciales

L'ouverture des télécentres un peu partout et l'installation de la téléphonie mobile (celtel, sahelcom et télécél) dans les grands centres de la région

L'ouverture des agences de voyage (rimbo transport, air transport, africa express, frontières africaines de transport ...etc.)

Le développement des taxis urbains et des taxi-motos

La présence de nombreuses femmes au niveau de toutes les activités commerciales et de services

Toutes ces activités mobilisent un nombre important de gens qui y gagnent leur vie.

### **5.8.1.2 Le commerce extérieur**

L'activité du commerce extérieur est très importante et très développée dans la Région de Maradi. On déplore cependant un manque de statistiques réelles car une bonne partie de ces activités n'est pas contrôlée. Toutefois, au niveau de la Douane des données statistiques existent et sont relatives aux opérations du commerce extérieur.

#### **5-8-1-2-1 Les Importations**

L'importation régionale est essentiellement faite par la voie nigériane, les ports de Lomé, d'Abidjan et de Tema au Ghana et concerne les produits suivants :

Matériaux de construction ;

Produits pétroliers ;

Engrais ;

Pièces détachées ;

Biens de consommation courante (produits alimentaires, fruits et légumes, féculents, articles divers) ;

Matières premières pour les unités industrielles ;

Divers articles et produits.

### **5-8-1-2-2 Les Exportations**

L'exportation régionale concerne les produits suivants :

Les produits agricoles : Niébé, souchet, arachide ;

Les produits pastoraux : bétail sur pied (bovin, ovins, caprins, asins, équins et camélins) et cuirs et peaux ;

Les produits artisanaux.

Il faut noter que ces échanges touchant les localités, même les plus reculées, sont animés par un réseau étoffé d'intermédiaires, bâti sur des relations familiales de confiance et de dépendance. Produits importés et produits exportés suivent schématiquement les mêmes circuits. Toutefois, on peut noter la présence de sociétés commerciales modernes dans l'exportation de nos produits agro-pastoraux (CCNI)

### **LE TRANSIT /REEXPORTATION**

Le transit/réexportation constitue l'activité la plus importante en terme de mobilisation du capital financier. C'est en grande partie sur elle que Maradi a édifié sa croissance économique. Elle concerne les produits suivants :

Les friperies, les textiles ;

Les chaussures et sandalettes ;

Les piles électriques ;

Les pneumatiques ;

Les articles divers (pâtes alimentaires, concentrés de tomate, riz précuit...) ;

Les huiles végétales ;

Des véhicules.

### **5-8-1-3 La problématique du secteur**

Les activités commerciales de la Région de Maradi évoluent dans un environnement assez favorable avec des acteurs rompus aux techniques commerciales et au négoce composés d'un potentiel important de jeunes. Cependant, l'informalisation des activités même au niveau des grands opérateurs économiques et la porosité de la frontière rendent non seulement difficile la maîtrise des statistiques dans ce domaine mais aussi l'adéquation des structures commerciales au contexte actuel de mondialisation des échanges.

## **5.8.2 Les banques et les établissements financiers**

**5.8.2.1 Les activités bancaires**

**5.8.2.2 Les établissements financiers**

**5.8.2.3 L'importance du secteur pour l'économie nationale et régionale**

**5.8.2.4 La problématique du secteur**

**6- PROGRAMMES, PROJETS ET ONGS**

Dans le cadre de la promotion de son développement socio-économique, en plus du programme spécial du Président de la République, la Région de Maradi est aujourd'hui couverte par cent quarante quatre (144) organisations de la société civile (organisation non gouvernementale, groupement d'intérêt économique, association de développement,---etc.) et dix huit (18) projets de développement à couverture nationale, régionale, départementale et communale pilotés par des structures autonomes et/ou par des organisations non gouvernementales.

17-1 Programme Spécial

### RECAPITULATIF

Ouvrages	Réalisations physiques	Réalisations financières
<b>Cases de santé communautaires</b>	495 prévues 428 finies 37 en cours	<b>4.821.484.460</b>
<b>Classes</b>	443 prévues 387 fines 56 en cours	
<b>Autres</b>	1 maternité à Tibiri 1 CSI de type II à Madobi Réhabilitation de l'Ecole de l'Elevage Maradi	
<b>Ouvrages Environnement</b>	9.511 banquettes 1.585,42 ha traités 5.566 jeunes mobilisés 182.305.000 (montant délégué) 47 sites de pare feux	<b>222.528.906</b>
<b>Ouvrages Hydrauliques</b>	195 ouvrages terminés 5 ouvrages en cours :	<b>1.401.601.625</b>
<b>Ouvrages Génie Rural</b>	13 seuils 4 Mini-barrage 1 protection de périmètre 5 cases de santé vétérinaire	<b>893.044.806</b>
<b>Jeunes formés dans le cadre du PSPRN toutes filières confondues</b>	109	
<b>Projets Jeunes sans emploi</b>	16 jeunes 16 projets	<b>52.500.000</b>
<b>Crédits aux femmes</b>	17.470 femmes	<b>197.340.000 F</b>
<b>Chèvres rousses</b>	1.093 chèvres	<b>Montant à rembourser : 17.871.000 F</b>
<b>Vaches laitières</b>	235 vaches	
<b>Ventes équipements agricoles</b>	49 moulins vendus 43 motopompes vendues 2 décortiqueuses vendues 4 presses à huile vendues 60 tracteurs vendus 1 motoculteur vendu	<b>205.255.000</b>
<b>Electrification</b>	8 localités	
<b>TOTAL</b>		<b>7.608.396.297</b> Sans le coût de l' »électrifications, des ambulances et de chirurgie

### SITUATION DES PROJETS EN COURS A MARADI PILOTES PAR LES ONG

	<b>Pprojets</b>	<b>Zone d'Intervention</b>	<b>Secteur d'Intervention</b>	<b>Coût du Projet</b>	<b>Bailleurs de Fonds</b>	<b>Durée</b>	<b>Date de démarrage</b>	<b>Etat d'avancement</b>	<b>Observations</b>
1	Projet de dévpt zone Goulbi N'Kaba Vision Mondiale	Est Canton de Kornaka	Intégré	2 940 000 000	Nouvelle Zelande	15 ans	sept-98	En exécution	Les coûts duprojet sont à titre indicatif
2	Projet Kornaka Ouest	Ouest Canton Kornaka	Intégré	2 940 000 000	Canada	15 ans	sept-99	en Exécution	
3	Projet de Gobir Yamma	Canton de Guidan Sorri	Intégré	294 000 000 F	Canada	15 ans	sept-00	En exécution	
4	(VM) PARDESA	(G/Roundji)							
5	Projet de Développement des Jeunes de Maradi	Commune de Maradi	Formation	250,000 \$US	USAID Grande Bretagne	2 ans	mai-03	En exécution	
6	Projet Mobilisation des ressources des femmes Mata Masu Dubara	Tahoua, Maradi, Dosso, Tillabéry	Epargne et Crédit	3831007 \$	Norad et Fokus	4 ans	2001	En exécution	

<b>N°</b>	<b>Pprojets</b>	<b>Zone d'Intervention</b>	<b>Secteur d'Intervention</b>	<b>Coût du Projet</b>	<b>Bailleurs de Fonds</b>	<b>Date de démarrage</b>	<b>Durée</b>	<b>Etat d'avancement</b>	<b>Observations</b>
1	Programme d'appui au secteur de l'élevage	Madarounfa G.Roundji Dakoro	Elevage	950 000 000 F	Coopération Suisse	01/01/2000	3 ans	En exécution	Voir Direction du programme à NY pour le reste à décaisser
2	Programme Spécial Sécurité Alimentaire	Madarounfa	Intégré	3 265 547 000 F	Maroc, BAD FAO	1996	5 ans	En exécution	
3	Projet Promotion de l'utilisation des intrants agricoles par les organisations des producteurs	Maradi, Zinder, Tahoua	Agricole	3.047.329 \$ US	FAO	2004	4 ans	En instance	Démarrage prévu pour une 3 <sup>ème</sup> phase à partir de 2004
4	PAC		Intégré		Banque Mondiale, FEM, NIGER			En instance de démarrage	

<b>RECAPITULATIF DES REALISATION PHYSIQUES DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT INTERVENANT DANS LA REGION DE MARADI</b>						
HYDRAULIQUE - OPEP - PRP/BAD						
		Fonds de Soutien aux investissements locaux (FSIL) (2002-2005)	Projet Villageoise Hydraulique Maradi AFD (2002-2005)	PHV/MI-KFW/GTE (2002-2005)	OPEP (2003-2005)	Projet Réduction de la pauvreté
	Nbre puits neufs	47	42	171		30
	Nbre puits réhabilitation	8				
	Nbre puits achèvement	13				
	Nbre banques céréalières	18				11
	Nbre banques intrants	16				
	Nbre alimentation bétail	2				
	Nbre case de santé	1				5
	Nbre maternité + clôture	1				
	Nbre de classes	22				
	Nbre de classes réhabilitées	3				
	Centre alpha	1				4
	Nbre salle de réunion AIV	3				
	Nbre caniveau	1				
	Nbre caniveaux renforcés	1				
	Nbre mini-AEP	4				
	Nbre de moulins	15	20			
	Forages			7	148	15
	Forages villageois		215			
	Forages réhabilités		143			
	Forages Mini-AEP		22			
	Retenu d'eau					5
	Nbre parc vaccination					1
	Nbre parc à bétail					1
	Nbre abattoir séchoir					1
	Nbre marchés ruraux					3
	Nbre marché bétail					1
	Piste rurale (km)					19,6

## Etat d'exécution des projets et programmes

Sur la période 2002-2005 (période de mise en œuvre de la SRP), la Région de Maradi a bénéficié d'au moins 13 milliards de F CFA en terme d'investissements publics à travers les projets et programmes de développement en cours dans la région. Le niveau d'exécution physique a été très appréciable dans l'ensemble.

L'une des caractéristiques de la réalisation de ces investissements publics, c'est qu'aucun de ces projets ou programmes n'a connu de suspension de financement pour cause de non paiement de contrepartie par le Niger, à la faveur de la stabilité politique et de la confiance retrouvées, qui ont permis le retour de plusieurs de partenaires techniques et financiers (PTF).

Toutefois, cette situation est loin d'être exhaustive, car ne prenant en compte que les informations communiquées à temps par certains projets et programmes, informations d'ailleurs partielles pour certains.

Par ailleurs, les investissements réalisés par les ONG tant internationales que nationales, ne sont pas prises en compte, la plupart des documents transmis ne donnant pas beaucoup de précisions sur le montant des financements.

Pourtant ces ONG ont souvent le mérite d'avoir comme population cible les femmes et les jeunes. A titre d'exemple, 157 000 femmes et 3 800 jeunes et enfants ont bénéficié des interventions respectivement des projets " Mobilisation des ressources des Femmes" et " Equité entre les Genres et Amélioration des conditions de vie des ménages" d'une part et de l'autre des projets "Développement des Jeunes de Maradi" et " Ecole Communautaire", tous exécutés par CARE INTERNATIONAL.

La difficulté d'exploitation de certains documents transmis par les projets et programmes traduit la nécessité impérieuse de disposer au niveau national d'un dispositif de suivi-évaluation, et par conséquent d'un canevas de rapport qui permettra de mettre véritablement en exergue les performances des différents projets et programmes de développement ainsi que leur contribution à l'atteinte des objectifs de la SRP.

**Tableau 1 : Liste des Institutions de Micro Finance au niveau de la région de Maradi**

n°	denomination	localite	contact
1	CAISSE MUTEK	Tessaoua	96 89 62 08
2	CAISSE UMEC	Tessaoua	96 87 93 57
3	CPEC BDZ	Dan issa	96 97 91 7 & 96 99 62 68
4	CPEC KOULAWA	Soumarana	96 55 71 98
5	CISSE CI-GABA	Aguie	96 40 41 83
6	CPEC CHADAKORI	Chadakori	96 99 07 03
7	CPEC TIBIRI	Tibiri	96 13 75 91
8	CPEC SAE SABOUA	Sae saboua	96 46 68 47
9	CPEC GUIDAOUNYA	Tchizon kourgue	96 48 47 96
10	CAISSE AMANA	Maradi	
11	ASUSU CI-GABA /ONG	Maradi	20 41 15 65 & 96 59 51 55
12	CPEC BAGALAM	Maradi	
13	MICA, INC/ONG	Maradi	
14	MECA	Maradi	
15	SICR KOKARI	Maradi	
16	EDP/ONG	Maradi	
17	ONG/ADL/CEPAD	Maradi	96 89 26 85
18	CAISSE MUTUNCI	Maradi	
19	CPEC DAKORO	Dakoro	

NB : cette liste n'est pas exhaustive, elle concerne seules les institutions ayant répondu au moins une fois à la réunion du cadre de concertation régional

## **Fonds de Soutien aux Investissements (FSIL)**

### **-Maradi-**

#### **PLAN D'OPERATIONS janvier 2008**

##### 1- Cadre de référence du PO 2008

Le plan d'opérations 2008 contribue à l'atteinte des objectifs de la phase 2007-2010 du FSIL.

Il prend aussi en compte les priorités du programme annuel qui constitue l'instrument opérationnel de mise en œuvre de la stratégie de coopération.

Objectifs du FSIL FSIL

La phase II du FSIL Maradi vise trois objectifs spécifiques :

Le Fonds permet la réalisation des infrastructures publiques (sociales, marchandes et aménagements) de qualité répondant de manière équitable aux besoins essentiels des acteurs et actrices locaux.

L'efficacité, l'efficience et la pertinence des procédures et mécanismes du Fonds ont permis une gestion transparente et économe des ressources, ainsi que l'exercice équitable et effectif par les acteurs et actrices locaux de leur rôle

La gestion du FSIL est construite de façon à garantir un usage transparent, efficace et efficient des Fonds mis à disposition des communes pour répondre aux besoins essentiels de services de base pour leurs citoyens et citoyennes.

#### **Objectifs du programme annuel (PA) 2008**

Dans le domaine des infrastructures, le PA 2008 a mis l'accent sur la durabilité des infrastructures et la prise en compte des groupes défavorisés (pauvres, femmes, communautés pastorales), par leur implication dans les processus décisionnels et la prise en compte de leurs besoins dans les actions.

Il prévoit également extension des activités FSIL Maradi à des communes du département de Dakoro,

*Objectifs du programme annuel 2008 (Volet infrastructures)*

Des modes de collaboration communautés - communes - services techniques sont testés dans une perspective de durabilité (amélioration de la gestion et de l'entretien des ouvrages).

La connaissance du contexte social local a permis de mieux orienter les actions vers les pauvres et une implication qualitative des femmes et des communautés pastorales dans les organes des FSIL.

Le FSIL Maradi a commencé ses activités dans le département de Dakoro

#### **2- Eléments du contexte à prendre en compte**

Dans le contexte du FSIL Maradi, trois facteurs doivent être pris en considération dans la définition des objectifs du PO 2008.

**Les capacités limitées de cofinancement des communes** : les investissements en cours ont démarré, avant le versement des cofinancements (compte de tenu de la situation des communes). Le montant des cofinancements à verser au titre de ces ouvrages varie de 7 millions à plus de 18 millions suivant les communes. Cette

situation limite la capacité de certaines communes à cofinancer de nouveaux investissements.

**Les besoins d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage** : Les opérateurs chargés de l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage des investissements financés par le FSIL ont démarré leurs activités (dans le cadre du PAGL). Mais les besoins d'accompagnement, notamment au niveau de la gestion sont importants : plus de 50 nouveaux ouvrages (réalisés ou en cours) qui attendent d'être dotés de mécanismes de gestion.

**Le démarrage de nouveaux programmes d'infrastructures dans la zone** : Deux programmes importants de financement d'infrastructures (IRDAR et le programme d'hydraulique rurale) devront démarrer leurs activités en 2008. Leur intervention devra requérir la contribution financière des partenaires locaux (commune ou communauté)

### 3- Objectifs du PO 2008

Principaux enjeux

Le PO devra constituer une réponse aux enjeux ci-dessous.

**La pertinence des dossiers investissements financés** : Le processus de priorisation devra garantir la remontée de dossiers pertinents répondant aux besoins des groupes défavorisés.

**Le respect de la planification opérationnelle et financière** : Une autre préoccupation est d'achever dans l'année des ouvrages prévus dans le PO et de limiter ainsi le chevauchement des investissements sur plusieurs exercices.

**La représentation qualitative des femmes et des communautés pastorales dans les organes du FSIL** : Le renouvellement des organes du Fonds devra assurer une représentation qualitative des femmes et des communautés pastorales.

La mise en place des mécanismes du Fonds dans le département de Dakoro : pour permettre le démarrage des investissements en début 2009.

#### **Objectifs du PO 2008 :**

Réalisation infrastructures

L'accompagnement du processus d'identification et de priorisation des investissements a permis une meilleure prise en compte des besoins des groupes défavorisés (pauvre, femmes, jeunes)

150 millions cfa de nouveaux investissements sont approuvés et réalisés 2008

#### **Mécanismes du Fonds**

Le renouvellement des organes du FSIL a permis une représentation qualitative des femmes et des communautés minoritaires dans les instances décisionnelles du Fonds

Les mécanismes du fonds sont mis en place dans la zone de Dakoro et les dossiers d'investissement dans la zone sont approuvés.

Les objectifs sont spécifiés dans la planification détaillée jointe en annexe.

### **4- Stratégie de mise en oeuvre**

La stratégie du FSIL continuera de s'inscrire dans une approche inclusive d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage communale.

Aussi, le FSIL continuera à travailler en forte synergie avec le PAGL, compte tenu de la complémentarité entre les deux programmes.

La stratégie se traduira de la façon suivante au niveau des différents objectifs

Au niveau de la réalisation des infrastructures

Le FSIL et le PAGL travailleront en synergie pour assurer la pertinence des investissements.

A cet effet le FSIL veillera à une large diffusion des informations, concernant notamment le champ d'investissement et les conditions d'accès au fonds.

L'appui méthodologique au processus de priorisation des besoins (PAGL) et d'analyse des dossiers de financement (FSIL) devra favoriser la sélection de dossiers pertinents prenant en compte les besoins de groupes défavorisés (femmes, pauvres, minorités).

La réalisation des travaux continuera de se faire dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage communale, avec une forte implication des communautés bénéficiaires (suivi de proximité des travaux). Dans ce cadre, des appuis budgétaires ciblés seront conduits dans des communes tests.

Les efforts d'innovation technologique seront poursuivis, à travers l'expérimentation des mini AEP à faible coût et des classes en terre stabilisée.

Afin de tenir dans le calendrier de réalisation des ouvrages, des dispositions seront prises pour la tenue du comité d'attribution au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2008.

### **Au niveau des mécanismes du Fonds**

Le renouvellement conseil d'orientation du FSIL se fera sous la responsabilité des maires dans leurs communes respectives, avec l'accompagnement du PGL. Le FSIL interagira dans la définition des critères et des procédures de sélection. L'accompagnement par le PAGL de visera notamment le respect des principes de bonne gouvernance, en particulier une représentation des femmes et des communautés pastorales.

Prise en compte des thèmes transversaux : genre, gouvernance, pauvreté

#### **Genre**

La dimension genre sera prise en compte à travers les mesures suivantes :

La systématisation de l'analyse différenciée genre dans les activités, singulièrement dans le processus d'investissement, A cet effet une grille d'analyse sera élaborée

Le maintien d'un quota de représentation des femmes dans les organes

Le maintien de la dimension genre dans les critères d'allocation des ressources

#### **Gouvernance**

Les principes de bonne gouvernance seront pris en compte à travers la mise en œuvre des éléments suivants du plan d'action gouvernance :

Veiller à la prise en compte des communautés pastorales dans les organes du FSIL

Former les femmes des organes du FSIL et des femmes conseillères, en leadership féminin

Prendre en compte les indicateurs de bonne gouvernance dans l'allocation des ressources

#### **Pauvreté**

La lutte contre la pauvreté sera prise en compte, travers la mise en œuvre des composantes suivantes du plan d'action :

Orienter les investissements vers les besoins des pauvres (processus de priorisation, critères d'analyse des dossiers)

Continuer à utiliser l'indice d'équipement parmi les critères d'analyse des dossiers de financement.

Veiller à ce que le recrutement de la main d'œuvre locale (dans le cadre des chantiers de travaux) bénéficie en priorité aux groupes les plus pauvres.

## 5- Budget

Le budget du plan d'opérations 2008 du FSIL Maradi s'élève 773 millions francs CFA, dont 717 millions de Fonds d'investissement.

### FSIL Maradi

#### RECAPITULATIF DES INVESTISSEMENTS AU 31/12/2007

N°		Type d'investissement	Localité	Année	Coût
<b>Commune de Chadakori</b>					
1	<b>Education</b>	Classe	Kiré II	2003	5 105 361
2		Classe	Maikarfi	2004	5 630 411
3		Classe	Guidan Tanko	2004	6 037 796
4		Classe	Kouroungoussaou	2007	6 057 702
5		Classe	Dan Gobirzawa	2007	6 124 678
6		Classes(2)	Sarkin Hatsi	2006	11 907 706
7		Classes(3)	Tamoro	2003	15 564 636
8		Classes-CEG	Chadakori	2003	5 188 200
9		Classes-CEG(3)	Chadakori	2004	14 040 650
10		Classes-réhabilitation(3)	GuidanTawayé	2002	4 116 353
11	<b>Hydraulique</b>	AEP	Ouban Jada	2 005	46 774 755
12		Puits (réhabilitationCEAO)	D. Mallam D.Bougagé	2 005	7 860 600
13		Puits (réhabilitationCEAO)	Tambarawa	2 005	4 773 660
14		Puits (réhabilitationCEAO)	Gooni	2 005	4 486 480
15		Puits (réhabilitation)	Maraké Jiji	2002	5 235 950
16		Puits (réhabilitation)	Garin Gonao	2 002	4 239 120
17		Puits (réhabilitation)	Wayé Kaye	2 003	4 092 875
18		Puits (réhabilitation)	Saé Na Alla	2 003	4 931 175
19		Puits (réhabilitation)	Makérawa	2 006	4 546 200
20		Puits (réhabilitation)	Guidan Dodo	2 006	4 523 200
21		Puits (réhabilitation)	Guidan Atchali	2007	3 903 800
22		Puits CEAO-achèvement	Tamoro	2 003	5 708 924
23		Puits CEAO-achèvement	Inwal Tamoro	2 003	4 756 924
24		Puits CEAO-achèvement	Kalgo Ajia	2 003	5 271 927
25		puits neuf	Kouroungoussaou	2 002	11 114 680
26		puits neuf	Chadawanka	2 004	13 005 183
27		puits neuf	Garin Kaka	2 004	9 616 988
28		puits neuf	Tsabiro	2 004	10 412 950
29		Puits neuf	Touwan Salla	2 004	13 281 900
30		Puits neuf	Doumana Kaka	2 004	10 631 900
31		Puits neuf	Tsamiya Katsina	2 004	12 149 300
32		puits neuf	Koudmous	2 004	11 964 638
33		puits neuf	Dabo Kollo	2 004	12 594 425

34		puits neuf	Rouga Kankaré	2 004	10 903 150
35		puits neuf	Galéji	2 004	11 291 675
36		Puits neuf	Rouga Na Anfana	2 004	14 464 350
37		Puits neuf	Rouga Kiyara	2 004	11 559 400
38		Puits neuf	Achada	2 005	11 241 060
39		Puits neuf	Bazai	2 005	11 897 900
40		Puits neuf	Wangarawa	2 005	9 247 500
41		Puits neuf	Guidan Tawayé	2 005	9 790 100
42		Puits neuf	Kowa Goni	2 005	7 638 500
43		Puits neuf	Régo	2 005	8 927 200
44		Puits neuf	Guidan Jibbi	2 005	14 434 250
45		Puits neuf	Dan Sara	2 005	9 011 100
46		Puits neuf	Rouga Maikarfi	2 005	14 365 650
47		Puits neuf	Rouga In wala	2 005	13 758 650
48		Puits neuf	Dan Farou Saboua	2 006	10 979 700
49		Puits neuf	Rouga Nakoki	2007	13 017 875
50		Puits neuf	Malaba	2007	12 060 700
51	<b>Santé</b>	Caniveau	Chadakori	2003	36 470 786
52		Case de santé	Sarkin Hatsi	2 002	5 755 765
53		Maternité	Maiki	2 006	22 552 937
54		Salle d'hospitalisation	Chadakori	2 007	3 971 000
55	<b>Sécurité alimentaire</b>	BAB	Garin Agada	2004	3 711 401
56		BC	Makérawa	2002	3 746 826
57		BC	Allah Sarki	2002	3 206 941
58		BC	Malaba	2002	3 521 035
59		BC	Maraké Saboua	2002	3 213 160
60		BC	Maikarfi	2002	3 458 597
61		BC	Guidan Jibi	2002	3 458 597
62		BC	Dambou	2003	3 700 660
63		BC	Bazai	2003	3 700 660
64		BC	Katouma	2003	3 621 456
65		BC	Maiki	2003	3 346 062
66		BC	Dan Dania	2003	3 278 623
67		BC	Sarkin Hatsi	2004	3 985 953
68		BC	Nakoki	2004	4 200 000
69		BI	Sirdawa	2002	3 552 327
70		BI	G. Ara Mijin Yawa	2003	3 688 458
71		BI	G. Magagi	2003	3 605 396
72		BI	Karoussa	2003	3 846 062
73		BI	Mallamawa Nari	2003	3 550 670
74		BI	Ashabissa	2003	3 524 570
75		BI	Makérawa Maji Dadi	2003	3 574 570
76		BI	Kalgo Aja	2003	4 327 379
77		BI	Boussouragué	2003	3 865 235
78	<b>Autres infrastructures</b>	Moulin	Elum Lakke	2001	890 000
79		Moulin	Koutoumbi	2001	890 000
80		Moulin	Nakoki	2001	890 000
81		Moulin	Kankaré Kaka	2003	581 738
82		Moulin	Wangarawa	2003	600 000
83		Moulin	Madawa	2003	581 738
84		Moulin	Guidan Dodo	2003	581 738
85		Moulin	Rafawa	2003	581 738
86		Moulin	Kalgo Mahamadou	2003	600 000
87		Moulin	Dan Farou Saboua	2003	581 738
88		Moulin	Na Anfana	2003	581 738
89		Moulin	Gaidan Tanko	2003	581 738

90		Moulin	Samaila	2004	600 000
91		Moulin	Malaba	2004	550 000
92		Salle de réunion	Chadakori	2003	4 463 772
93		Salle de réunion	Na Anfana	2003	4 765 545
94		Salle de réunion	Karoussa	2004	6 576 125
<b>Total commune de Chadakori</b>					<b>667 572 541</b>
<b>Commune de G. Roumdji</b>					
1	<b>Education</b>	Classe	Dan Nani	2006	6 232 300
2		Classe	Kongaré	2006	6 232 300
3	<b>Hydraulique</b>	Extension réseau hydraulique	G. Roumdji	2006	2 906 497
4		Puits neuf	Zangon Kourma	2007	8 258 890
5		Puits neuf	Zangon Galidan	2007	10 789 270
6	<b>Santé</b>	CSI	Halbawa	2006	15 673 981
7	<b>Autres infrastructures</b>	Balisage	Zanfarawa	2006	2 742 525
					<b>52 835 763</b>
<b>Commune de G. Sori</b>					
1	<b>Hydraulique</b>	Puits (réhabilitation)	Mairiga Sofoua	2006	6 091 650
2		Puits (réhabilitation)	Dan Toukouyou	2006	5 402 650
3		Puits (réhabilitation)	Magadi	2006	4 093 100
4		Puits (réhabilitation)	Tsawan Tsamiya	2007	4 948 130
5		Puits neuf	Galoubé	2006	9 720 050
6		Puits neuf	Tahi Da Dawonka	2006	8 301 350
7		Puits neuf	Zangon Kinitan	2006	9 675 900
8		Puits neuf	Kouran Kaji	2007	9 116 700
9		Puits neuf	Zamiya	2007	7 515 625
10	<b>Santé</b>	Maternité	G. Sori	2 007	26 249 019
<b>Total commune de G. Sori</b>					<b>91 114 174</b>
<b>Commune de Saé Saboua</b>					
1	<b>Education</b>	Centre alpha	Saé Saouni	2002	3 667 636
2		Classe	Gadambo	2002	4 543 699
3		Classe	Dan Doto Almou	2003	5 188 200
4		Classe	Guidan Kalgo	2003	5 188 200
5		Classe	Batata	2003	5 188 200
6		Classe	Dan Sourî	2003	5 188 200
7		Classe	R. Dogon Gawo	2004	5 733 156
8		Classe	Dan Sourî	2004	5 804 880
9		Classe	Mallamai	2004	5 804 880
10		Classe	Tchido	2006	6 078 687
11		Classe	Gadambo	2007	6 520 536
12	<b>Hydraulique</b>	AEP	Saé Saboua	2 003	71 390 053
13		AEP	Garin Magagi	2 005	55 911 070
14		AEP	Katisaoua	2 005	56 454 600
15		AEP	Gadambo	2 006	49 892 941
16		Puits (réhabilitationCEAO)	Rougawa	2 005	4 594 365
17		Puits (réhabilitationCEAO)	Dan Gara	2 005	4 583 550
18		Puits (réhabilitationCEAO)	Zaro-Zaro	2 005	4 697 350
19		Puits (réhabilitation)	Batata	2 002	11 141 440

20		Puits (réhabilitation)	Sarkin Dia	2 002	4 304 320
21		Puits (réhabilitation)	Dan Doto Bala	2 002	5 454 800
22		Puits (réhabilitation)	Dan Souri	2 002	4 780 975
23		Puits (réhabilitation)	Koringo	2 003	4 100 550
24		Puits (réhabilitation)	Sanna	2 003	3 557 800
25		Puits (réhabilitation)	Saé Garin Bakoye	2 003	4 197 025
26		Puits (réhabilitation)	Guidan Goudaou	2 003	4 244 020
27		Puits (réhabilitation)	Kadigawa	2 005	1 664 000
28		Puits (réhabilitation)	Kognago	2007	5 457 000
29		Puits (réhabilitation)	Dan Souri	2007	4 231 500
30		Puits (réhabilitation)	Saé Sofoua	2007	4 665 320
31		Puits (réhabilitation)	Guidan Kalgo	2 007	6 577 560
32		Puits CEAO-achèvement	Saraké Saboua	2 003	4 762 124
33		Puits CEAO-achèvement	Dan Bako	2 003	4 878 082
34		puits neuf	Léko	2 004	6 578 325
35		puits neuf	Tchido	2 004	11 260 930
36		puits neuf	Talgui	2 004	10 744 550
37		Puits neuf	Saé Saouni	2 004	10 426 350
38		Puits neuf	Tagaza	2 004	9 723 220
39		Puits neuf	Doungouzaoua	2 005	10 449 600
40		Puits neuf	Garin Bouwey	2 005	8 988 300
41		puits neuf	Taji Youka	2 006	9 428 840
42		Puits neuf	Kadigawa	2007	8 461 610
43		Puits neuf	Katsinaoua Dan Fatcima	2007	14 082 505
44	<b>Santé</b>	Maternité	Saé Saboua	2004	32 333 261
45		Case de santé	Zaro-Zaro	2 002	5 975 938
46	<b>Sécurité alimentaire</b>	BC	Kouka Dan Wada	2002	3 303 340
47		BC	Guidan Marousa	2002	3 303 340
48		BC	Louloubi	2002	3 213 160
49		BC	Sarkin Dia Saboua	2003	3 827 379
50		BC	Kounkourai	2003	3 827 379
51		BI	Guidan Salao	2002	3 349 130
52		BI	Tagaza	2002	3 851 826
53		BI	Dan Malam Wagé	2003	3 700 660
54		BI	Alkali	2003	3 989 180
55		BI	Karambi	2003	3 980 180
56		BI	Koungnago	2003	4 327 379
57	<b>Autres infrastructures</b>	Décortiqueuse	Mata Moulki	2003	946 396
58		Moulin	Tounkourma	2001	890 000
59		Moulin	Katsinoua Ana Jika	2001	890 000
60		Moulin	Wandarma	2 003	581 738
61		Moulin	Kakourou	2 003	581 738
62		Moulin	Guessa	2 003	581 738
63		Moulin	Filin Kai	2 003	581 738
64		Moulin	Serkin Dia	2004	550 000
65		Salle de réunion	Katsinaoua	2003	4 614 192
66		Salle de réunion	Koringo	2003	4 614 192
67		Salle de réunion	Saé Saboua	2003	4 707 331
<b>Total commune de Saé Saboua</b>					<b>579 112 164</b>
<b>Commune de Tibiri</b>					
1	<b>Education</b>	Classe	Dan Adoua	2003	5 060 724
2		Classe	Soura Aboubacar	2004	5 340 451
3		Classes(2)	Kobbri	2004	10 976 275

4		Classe	Soura Garin Daouré	2004	5 340 451	
5		Classe	El Guidi	2005	6 175 137	
6		Classe	Bassira	2005	6 175 137	
7		Classe	Guidan Kané	2006	6 057 702	
8		Classe	Tankama	2007	6 129 678	
9		Classe	Maikièmro	2007	6 561 000	
10	<b>Hydraulique</b>	Puits (réhabilitationCEAO)	Garin Maman	2 005	4 719 280	
11		Puits (réhabilitationCEAO)	Galoubé	2 005	9 284 275	
12		Puits (réhabilitationCEAO)	Zanfarawa	2 005	4 545 475	
13		Puits (réhabilitationCEAO)	Rouga G. Bakoye	2 005	4 526 425	
14		Puits (réhabilitation)	Garin Mago	2 003	5 329 875	
15		Puits (réhabilitation)	Tsabiro	2 006	4 119 160	
16		Puits (réhabilitation)	Chawagui	2 006	4 119 600	
17		Puits (réhabilitation)	Garin Godi	2 006	4 110 950	
18		Puits (réhabilitation)	Taoudé	2 006	4 761 580	
19		Puits (réhabilitation)	Soura Magain Rogo	2 006	4 669 100	
20		Puits (réhabilitation)	Toudawa Na Hantchi	2 006	4 588 826	
21		Puits neuf	Sarkin Abzin Saboua	2 004	7 748 150	
22		Puits neuf	Hamougani	2 004	10 467 500	
23		Puits neuf	Kwakwara Atchali	2 004	12 415 200	
24		Puits neuf	Totsa	2 004	11 833 350	
25		Puits neuf	Kalabouto	2 004	9 926 100	
26		Puits neuf	Kwabri	2 004	11 979 500	
27		Puits neuf	Garin Sami	2 004	13 012 300	
28		Puits neuf	Kélékélé	2 004	11 069 500	
29		Puits neuf	Rouga Dan Alia	2 004	11 432 200	
30		Puits neuf	Rouga Hamougani	2 004	13 732 300	
31		Puits neuf	Dan Adoua	2 005	10 152 470	
32		Puits neuf	Charkat	2 005	10 778 300	
33		Puits neuf	Fagam	2 005	11 396 100	
34		Puits neuf	Guimba	2 005	9 860 100	
35		Puits neuf	Garin Ajia Sofoua	2 005	6 878 900	
36		Puits neuf	Rouga Siminti	2 005	14 176 050	
37		Puits neuf	Rouga Dan Adoua	2 005	11 363 400	
38		Puits neuf	Rouga Hardo Jaé	2 005	14 614 500	
39		Puits neuf	Maza Tsayé	2 006	7 774 970	
40		Puits neuf	Zangon Dan Kano	2007	9 394 410	
41		Puits neuf	Rouga Magagi	2007	9 172 070	
42		<b>Santé</b>	Case de santé	Garin Ajia Mijin Yawa	2 007	7 405 657
43			Salle d'hospitalisation	Tiadi	2006	4 240 000
44		<b>Sécurité alimentaire</b>	BAB	Tiadi	2004	4 327 379
45			Moulin	Tsabiro	2003	581 738
46			BC	Dan Mani	2003	3 604 436
47			BC	G. Ajia	2003	3 786 535
48			BC	Waraou	2003	3 601 455
49	BC		Garin Bakoye	2003	3 770 790	
50	BC		Zanfarawa	2003	3 758 026	
51	BC		Dan Kano	2003	4 240 222	
52	BC		Fagagaou	2003	3 654 676	
53	BC		Garin Kari	2003	4 327 379	
54	BI		Tankama	2003	3 614 426	

55		BI	Tiadi	2003	4 240 222
56		BI	Toudawa Na Hantchi	2004	4 165 718
57	<b>Autres infrastructures</b>	Moulin	Chakat2	2003	581 738
58		Moulin	Garin Gado Chawey	2003	581 738
59		Moulin	Garin Gado Saboua	2003	581 738
60		Moulin	Guimba	2003	581 738
61		Moulin	Mindaw	2003	581 738
62		Moulin	Garin Mintao	2003	581 738
63		Moulin	Taoudé	2003	581 738
64		Moulin	Garin Godi	2003	600 000
<b>Total commune de Tibiri</b>					<b>405 759 296</b>

## **7. CONCLUSION**

La région de Maradi, dans une perspective de consolidation des ses avantages comparatifs et de dynamisation de ses secteurs socio économiques, devra surmonter les principales contraintes soulevées à travers les tendances en trouvant les voies et moyens de mettre en œuvre les suggestions des axes stratégiques de développement formulées dans le présent document.

### **♣ Les tendances**

Avec un taux de croît naturel de 3, 6%, la région de Maradi est la plus peuplée de toutes les régions du pays. En effet, cette importance numérique de la population exerce une forte pression sur les ressources naturelles entraînant du coup leur amenuisement et leur dégradation. Les demandes en terres de cultures sont sans cesse croissantes ; ce qui explique les avancées des cultures dans les zones réservées à l'élevage entraînant du coup la survivance des conflits entre agriculteurs -éleveurs et entre agriculteurs-agriculteurs. Au delà des ressources naturelles, la pression démographique est bien ressentie sur les infrastructures sociales en terme notamment de la couverture des besoins en infrastructures hydrauliques, sanitaires, éducatives, sportives et culturelles. Mise à part la couverture théorique en infrastructures hydrauliques, les couvertures des autres secteurs sont en dessous de 50%. Avec la démographie galopante, ces acquis non encore satisfaisants risquent de disparaître si des investissements conséquents ne suivent pas le rythme de croît de la population.

Théoriquement l'économie régionale se porte bien. Mais sa forte informalisation conjuguée au faible financement et sa dépendance du grand voisin, demeurent un frein à son épanouissement à cette ère de mondialisation. Malgré cette situation, la région dispose d'un potentiel fort appréciable notamment la jeunesse de sa population, ses terres irrigables, ses potentiels agro-sylvo-pastorales et sa capacité de mobilisation de l'épargne privée aux fins de développement dont leur valorisation peut permettre de renverser cette tendance.

Avec la régionalisation de la SDRP et de la SDR et la formulation du Programme Cojoint des Organismes du Système des Nations Unies, le développement de la région pourrait être relancé. Cela est bien possible car les suggestions d'axes de développement formulées par l'équipe de rédaction du présent document de monographie cadrent parfaitement avec les stratégies de développement contenues dans les différents documents de référence (SDRP, SDR).

### **♣ Les suggestions d'axes de développement**

#### **- Niveau secteur santé**

La promotion du développement du secteur de la santé dans la région de Maradi passera nécessairement par :

1. le réhaussement du taux de la couverture sanitaire par la transformation de certaines cases de santé du programme spécial du PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ;
2. la mise en œuvre effective du PDS 2005-2010 ;
3. l'intensification des stratégies alternatives telles que les sorties foraines.

## - Niveau secteur de l'éducation

### **Préscolaire :**

Il faut songer à :

1. Redynamiser le système de formations continues des cadres relevant du domaine en vue de combler l'absence de formation initiale et ce conformément aux objectifs du PDDE.;
2. Respecter autant que possible les normes environnementales, techniques et pédagogiques ;
3. Renforcer le domaine en infrastructures, équipements scolaires et matériels didactiques en vue de créer un cadre agréable d'apprentissage

### **Education Base I et II**

Il lie tout simplement d'améliorer l'accès et la qualité de l'enseignement conformément aux stratégies contenues dans le PDDE

### **Alphabétisation**

Les axes identifiés se résument à :

1. Mettre en œuvre une politique de formation continue des cadres ;
2. Relever le niveau des alphabétiseurs ;
3. Rendre plus efficace le système d'encadrement des opérateurs privés évoluant dans le domaine.

### **Formation professionnelle et technique**

Il a été retenu de :

1. Renforcer le personnel enseignant en quantité et en qualité ;
2. Rehausser les capacités d'accueils des établissements ;
3. Doter conséquemment les établissements en matériels didactiques et autres équipements des ateliers de formation

## - Niveau secteur de l'hydraulique

Il faut déjà penser à :

1. Financer conséquemment les projets de création des nouveaux ouvrages hydrauliques ;
2. Mettre en place un système de recherche de financement des études géophysiques pour la zone du socle et physico-chimiques pour la zone de Tibiri ;
3. Mettre en place des mécanismes fiables pour que la population bénéficiaire des ouvrages soit responsabilisée dans la gestion de ces points d'eau en passant par la généralisation de la gestion déléguée des ouvrages hydrauliques

## - Niveau secteur de l'énergie

Les axes retenus sont les suivants :

1. Poursuite de la stratégie énergie domestique ;
2. Promotion des énergies, renouvelables ;
3. Développement de l'électrification rurale ;
4. Promotion de la maîtrise de l'énergie.

- **Niveau secteur routes et communications**

Pour une meilleure politique d'aménagement du territoire et afin de réduire les disparités intra régionales il va falloir :

1. Inscrire prioritairement dans les programmes de développement de la région la desserte de toutes les zones rurales en voies de communication ;
2. Accélérer la politique de construction de nouvelles pistes rurales, le bitumage de la route Kadata-Dakoro et la réalisation de trois tronçons connexes ;
3. Assurer l'entretien régulier du réseau existant.

- **Niveau secteur de télécommunications**

Il faut :

1. Mettre en place un système de suivi de la qualité des services vendus aux personnes physiques et morales par les privés évoluant dans le domaine ;
2. Assurer l'équité dans le jugement en cas des dépôts des plaintes par les consommateurs

- **Niveau secteur sport et culture**

Pour assurer la promotion de ce secteur la région doit nécessairement prendre de disposition pour :

1. Clôturer tous les terrains destinés et la pratique sportive pour leur sécurisation et celle des pratiquants ainsi que leur exploitation ;
2. Mettre en place des responsables pour le suivi de ces infrastructures ;
3. Doter chaque département d'une arène de lutte (sport national) en vue de promouvoir son développement ;
4. Procéder à l'immatriculation des centres des jeunes ;
5. poursuivre la création des centres de lecture et d'animation culturelle.

- **Niveau secteur de l'agriculture**

Pour promouvoir le secteur de l'Agriculture dans la région de Maradi, il faut nécessairement penser à :

1. Inciter les Institutions de la Microfinance locales à accorder des crédits aux ménages et aux opérateurs qui souhaitent investir dans le secteur ;
2. Mettre en place un système de commercialisation des produits agricoles bien sécurisant pour les opérateurs du domaine ;
3. Orienter les efforts d'investissement dans le domaine de l'irrigation Agricole ;
4. Désenclaver les zones de production par rapport aux zones de commercialisation ;
5. Intensifier l'encadrement Des organisations de producteurs.

- **Niveau secteur de l'élevage**

Malgré les multiples opportunités qui s'offrent aux systèmes de production, le secteur connaît toujours de piétinement dans sa relance tant sur le plan institutionnel, organisationnel, foncier que financier. La proposition de bonnes orientations stratégiques doit passer par la modernisation et l'intensification de notre système de production et la recherche de débouchés.

Aussi, la valorisation des potentialités dont dispose la région ne peut être possible que si des mesures appropriées sont prises pour lever les différentes contraintes qui freinent son développement.

1. Actions de défense et de restauration des espaces pastoraux dégradés ;

2. Mise en place des banques pour aliments de bétail notamment dans la zone pastorale.
3. Réhabilitation et création des points d'eau pastoraux.
4. Amélioration et renforcement des infrastructures de base et équipements des services d'encadrement;
5. Amélioration de la santé animale,
6. Modernisation et intensification des systèmes de production,
7. Poursuite du renforcement des capacités des femmes en matière de petit élevage,
8. Organisation des professionnels des principales filières (bétail/viande, lait, cuirs et peaux)
9. Réhabilitation de l'abattoir
10. Recherche de débouchés pour l'exportation des différentes productions
11. Poursuite de la sensibilisation et de la vulgarisation des éleveurs sur les différents textes régissant le pastoralisme (le code rural, le code de l'élevage, le code pastoral, le code de l'environnement, la loi sur l'eau...etc.) ;
12. Recherche de la synergie des actions des différents intervenants (Etat, bailleurs de fonds extérieurs, producteurs...)
13. Re dynamisation des commissions foncières et leur création là où elles n'existent pas encore ;
14. Réalisation du schéma d'aménagement régional en matière d'élevage

- **Niveau secteur de mines et industries**

Au regard de la problématique dégagée au niveau du secteur, il s'avère nécessaire de :

1. Créer de petites unités industrielles de transformation et de valorisation des produits agropastoraux locaux ;
2. Mener des actions de réhabilitation des anciennes unités industrielles telles que la briqueterie, la SONITAN, la Société SAHELIO en accordant aux promoteurs un régime préférentiel (énergie, fiscalité) ;
3. Mettre en place un système efficace de lutte contre la fraude douanière

- **Niveau secteur de commerce**

Pour développer les activités commerciales de la Région de Maradi il faut nécessairement :

Moderniser et formaliser le secteur :

1. Inciter les banques commerciales à financer les activités des jeunes commerçants débutants (BRS, BOA, BIA, ECOBANK, SONIBANK) ;
2. Améliorer l'environnement économique et commercial ;
3. Alléger les contraintes fiscales ;
4. Désenclaver les zones de production ;
5. Diminuer le poids du secteur informel ;
6. Créer les conditions d'une administration de développement ;
7. Former les acteurs aux techniques modernes du commerce international etc.